



**PARLEMENT BRUXELLOIS  
BRUSSELS PARLEMENT**

**Integraal verslag  
van de interpellaties  
en de vragen**

---

**Commissie voor de Territoriale  
Ontwikkeling,**

**belast met de Stadsvernieuwing, de  
Stedenbouw, het Grondbeleid, het Erfgoed  
en het Toerisme**

---

**VERGADERING VAN  
MAANDAG 7 MAART 2022**

---

**ZITTING 2021-2022**

---

**Compte rendu intégral  
des interpellations  
et des questions**

---

**Commission du développement  
territorial,**

**chargée de la rénovation urbaine, de  
l'urbanisme, de la politique foncière, du  
patrimoine et du tourisme**

---

**RÉUNION DU  
LUNDI 7 MARS 2022**

---

**SESSION 2021-2022**

---

### **Afkortingen en letterwoorden**

bbp - bruto binnenlands product

BECI - Brussels Enterprises Commerce and Industry

Cocof - Franse Gemeenschapscommissie

DBDMH - Brusselse Hoofdstedelijke Dienst voor Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp

FOD - Federale Overheidsdienst

Forem - Waals tewerkstellingsagentschap

GGC - Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie

KMO - kleine en middelgrote ondernemingen

MIVB - Maatschappij voor het Intercommunaal Vervoer te Brussel

ngo - niet-gouvernementele organisatie

NMBS - Nationale Maatschappij der Belgische Spoorwegen

OCMW - Openbaar Centrum voor Maatschappelijk Welzijn

Riziv - Rijksinstituut voor Ziekte- en Invaliditeitsverzekering

RVA - Rijksdienst voor Arbeidsvoorziening

VDAB - Vlaamse Dienst voor Arbeidsbemiddeling en Beroepsopleiding

VGC - Vlaamse Gemeenschapscommissie

VUB - Vrije Universiteit Brussel

### **Sigles et abréviations**

PIB - produit intérieur brut

BECI - Brussels Enterprises Commerce and Industry

Cocof - Commission communautaire française

Siamu - Service d'incendie et d'aide médicale urgente

SPF - service public fédéral

Forem - Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi

Cocom - Commission communautaire commune

PME - petites et moyennes entreprises

STIB - Société de transport intercommunal bruxellois

ONG - organisation non gouvernementale

SNCB - Société nationale des chemins de fer belges

CPAS - centre public d'action sociale

Inami - Institut national d'assurance maladie-invalidité

ONEM - Office national de l'emploi

VDAB - Office flamand de l'emploi et de la formation professionnelle

VGC - Commission communautaire flamande

ULB - Université libre de Bruxelles

Het **integraal verslag** bevat de integrale tekst van de redevoeringen in de oorspronkelijke taal. Deze tekst werd goedgekeurd door de sprekers. De vertaling - *cursief gedrukt* - verschijnt onder de verantwoordelijkheid van de directie Verslaggeving. De vertaling is een samenvatting.

Publicatie uitgegeven door het  
Brussels Hoofdstedelijk Parlement  
Directie Verslaggeving  
Tel. 02 549 68 02  
E-mail [criv@parlement.brussels](mailto:criv@parlement.brussels)

De verslagen kunnen geraadpleegd worden op  
[www.parlement.brussels](http://www.parlement.brussels)

Le **compte rendu intégral** contient le texte intégral des discours dans la langue originale. Ce texte a été approuvé par les orateurs. Les traductions - *imprimées en italique* - sont publiées sous la responsabilité de la direction des comptes rendus. La traduction est un résumé.

Publication éditée par le  
Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale  
Direction des comptes rendus  
Tél. : 02 549 68 02  
E-mail : [criv@parlement.brussels](mailto:criv@parlement.brussels)

Les comptes rendus peuvent être consultés à l'adresse  
[www.parlement.brussels](http://www.parlement.brussels)

## INHOUD

Vraag om uitleg van de heer Jonathan de Patoul 1

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende "de aankondiging van de staatssecretaris inzake een vermoedelijke verdichting in de gemeenten Watermaal-Bosvoorde of Sint-Pieters-Woluwe en Sint-Lambrechts-Woluwe".

Bespreking – Sprekers:

De heer Jonathan de Patoul (DéFI)

Mevrouw Soetkin Hoessen (Groen)

Mevrouw Françoise De Smedt (PTB)

Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo)

De heer Pascal Smet, staatssecretaris

Vraag om uitleg van mevrouw Gladys Kazadi 10

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende "de stand van zaken met betrekking tot de resolutie over de dekolonisering van de openbare ruimte".

Bespreking – Sprekers:

Mevrouw Gladys Kazadi (cdH)

De heer Kalvin Soiresse Njall (Ecolo)

## SOMMAIRE

Demande d'explications de M. Jonathan de Patoul 1

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

concernant "l'annonce par le secrétaire d'État d'une densification probable dans les communes de Watermael-Boitsfort ou Woluwe-Saint-Pierre et Woluwe-Saint-Lambert".

Discussion – Orateurs :

M. Jonathan de Patoul (DéFI)

Mme Soetkin Hoessen (Groen)

Mme Françoise De Smedt (PTB)

Mme Isabelle Pauthier (Ecolo)

M. Pascal Smet, secrétaire d'État

Demande d'explications de Mme Gladys Kazadi 10

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

concernant "l'état d'avancement de la résolution relative à la décolonisation de l'espace public".

Discussion – Orateurs :

Mme Gladys Kazadi (cdH)

M. Kalvin Soiresse Njall (Ecolo)

Mevrouw Soetkin Hoessen (Groen)		Mme Soetkin Hoessen (Groen)	
De heer Jonathan de Patoul (DéFI)		M. Jonathan de Patoul (DéFI)	
Mevrouw Isabelle Emmery (PS)		Mme Isabelle Emmery (PS)	
De heer Pascal Smet, staatssecretaris		M. Pascal Smet, secrétaire d'État	
Vraag om uitleg van mevrouw Françoise De Smedt	21	Demande d'explications de Mme Françoise De Smedt	21
aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,		à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,	
betreffende "het project "The Quay" langs het kanaal".		concernant "le projet "The Quay" situé le long du canal".	
Toegevoegde vraag om uitleg van mevrouw Céline Fremault,	21	Demande d'explications jointe de Mme Céline Fremault,	21
betreffende "de aanvraag tot stedenbouwkundige vergunning "The Quay" in de kanaalzone te Anderlecht".		concernant "la demande de permis d'urbanisme "The Quay"".	
Toegevoegde vraag om uitleg van mevrouw Nicole Nketo Bomele,	21	Demande d'explications jointe de Mme Nicole Nketo Bomele,	21
betreffende "het stadsontwikkelingsproject "The Quay" in Anderlecht".		concernant "le projet urbanistique "The Quay"".	
Samengevoegde bespreking – Sprekers:		Discussion conjointe – Orateurs :	
Mevrouw Françoise De Smedt (PTB)		Mme Françoise De Smedt (PTB)	
Mevrouw Céline Fremault (cdH)		Mme Céline Fremault (cdH)	
Mevrouw Nicole Nketo Bomele (DéFI)		Mme Nicole Nketo Bomele (DéFI)	
Mevrouw Soetkin Hoessen (Groen)		Mme Soetkin Hoessen (Groen)	
Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo)		Mme Isabelle Pauthier (Ecolo)	
De heer Pascal Smet, staatssecretaris		M. Pascal Smet, secrétaire d'État	
Mondelinge vraag van mevrouw Céline Fremault	29	Question orale de Mme Céline Fremault	29
aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd		à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et	

voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende "de aangekondigde afgifte van de stedenbouwkundige vergunning voor de heraanleg van het Saincteletteplein".

Mondelinge vraag van mevrouw Clémentine Barzin 31

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

en aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp

betreffende "het in aanmerking nemen van de biologische waarderingskaart in het belang van de Donderberg-site".

Mondelinge vraag van de heer Tristan Roberti 34

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende "de permanente opleiding van het personeel dat belast is met het onderzoek van de aanvragen voor stedenbouwkundige vergunningen".

Mondelinge vraag van mevrouw Anne-Charlotte d'Ursel 37

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

concernant "la délivrance du permis d'urbanisme annoncée pour le réaménagement de la place Sainctelette".

Question orale de Mme Clémentine Barzin 31

à M. Alain Maron, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la transition climatique, de l'environnement, de l'énergie et de la démocratie participative,

et à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

concernant "la prise en compte de la carte d'évaluation biologique dans l'intérêt du site du Donderberg".

Question orale de M. Tristan Roberti 34

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

concernant "la formation continue des agents chargés de l'instruction des demandes de permis d'urbanisme".

Question orale de Mme Anne-Charlotte d'Ursel 37

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

betreffende "de geplande mechanismen om de stedenbouwkundige procedures voor de plaatsing van geldautomaten te vereenvoudigen".		concernant "les mécanismes envisagés afin de simplifier les procédures urbanistiques pour l'implantation de distributeurs automatiques de billets (DAB)".	
Mondelinge vraag van mevrouw Isabelle Pauthier	40	Question orale de Mme Isabelle Pauthier	40
aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,		à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,	
betreffende "de handhaving van de bijzondere publiciteitsmaatregelen op het vlak van stedenbouw".		concernant "le maintien des mesures particulières de publicité en matière d'urbanisme".	
Mondelinge vraag van mevrouw Isabelle Pauthier	42	Question orale de Mme Isabelle Pauthier	42
aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,		à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,	
betreffende "de toekomst van de voormalige Gesù-kloostersite".		concernant "les travaux en cours sur le site de l'ancien couvent du Gesù".	
Mondelinge vraag van mevrouw Isabelle Pauthier	44	Question orale de Mme Isabelle Pauthier	44
aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,		à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,	
betreffende "de toekomst van het geklasseerde gebouw van het café van de vzw "La Rue" in Molenbeek".		concernant "l'avenir du bâtiment classé du café de La Rue asbl à Molenbeek".	
Mondelinge vraag van mevrouw Anne-Charlotte d'Ursel	46	Question orale de Mme Anne-Charlotte d'Ursel	46
aan mevrouw Elke Van den Brandt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering,		à Mme Elke Van den Brandt, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-	

belast met Mobiliteit, Openbare Werken en Verkeersveiligheid,

en aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende "de uitstraling van het Stocletpaleis".

Mondelinge vraag van de heer Luc Vancauwenberge

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende "de toekenning van een gewestelijke vergunning voor een door de gemeente Molenbeek geweigerd aanplakbord en de tolerantie van de overheid ten aanzien van grote illegale aanplakborden".

Mondelinge vraag van de heer Geoffroy Coomans de Brachène

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende "het gedenkteken voor de boswachters".

Mondelinge vraag van de heer Gaëtan Van Goidsenhoven

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

Capitale chargée de la mobilité, des travaux publics et de la sécurité routière,

et à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

concernant "le rayonnement du palais Stoclet".

Question orale de M. Luc Vancauwenberge

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

concernant "l'octroi d'un permis régional pour un panneau publicitaire refusé par la commune de Molenbeek-Saint-Jean et la tolérance des autorités pour de grands panneaux publicitaires illégaux".

Question orale de M. Geoffroy Coomans de Brachène

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

concernant "le monument funéraire aux gardes forestiers".

Question orale de M. Gaëtan Van Goidsenhoven

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

<p>betreffende "het bouwproject in de Dokter Kubornstraat en de door de Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen (KCML) aan de orde gestelde risico's voor de erfgoedwaarde van de Veeartsenschool".</p>	56	<p>concernant "le projet immobilier situé rue Docteur Kuborn et les risques soulevés par la Commission royale des monuments et des sites (CRMS) pour la valeur patrimoniale de l'école des vétérinaires".</p>	56
<p>Mondelinge vraag van mevrouw Alexia Bertrand</p> <p>aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,</p> <p>betreffende "het rechtsvacuüm rond de "declassering" van een onroerend goed dat deel uitmaakte van het cultureel erfgoed".</p>	56	<p>Question orale de Mme Alexia Bertrand</p> <p>à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,</p> <p>concernant "le vide juridique autour de la question du "déclassement" d'un bien immobilier ayant relevé du patrimoine culturel".</p>	56
<p>Mondelinge vraag van mevrouw Isabelle Emmery</p> <p>aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,</p> <p>betreffende "de oprichting van een gewestelijk comité voor kunst in de openbare ruimte".</p>	58	<p>Question orale de Mme Isabelle Emmery</p> <p>à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,</p> <p>concernant "la création d'un comité régional d'art dans l'espace public".</p>	58
<p>Mondelinge vraag van de heer Tristan Roberti</p> <p>aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,</p> <p>betreffende "de bijdragen van stedenbouw en erfgoed aan Renolution".</p>	61	<p>Question orale de M. Tristan Roberti</p> <p>à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,</p> <p>concernant "les contributions de l'urbanisme et du patrimoine à l'alliance Renolution".</p>	61
<p>Mondelinge vraag van mevrouw Isabelle Pauthier</p> <p>aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en</p>	64	<p>Question orale de Mme Isabelle Pauthier</p> <p>à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et</p>	64



Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,  betreffende "de lopende werken in de Zondagboslaan".		internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,  concernant "les travaux en cours dans l'avenue Bois du Dimanche".
Toegevoegde mondelinge vraag van de heer Jonathan de Patoul,  betreffende "de follow-up van het vastgoedproject van de Chinese ambassade in Sint-Pieters-Woluwe".	64	Question orale jointe de M. Jonathan de Patoul,  concernant "le suivi du projet immobilier de l'ambassade de Chine à Woluwe-Saint-Pierre".
Mondelinge vraag van de heer Geoffroy Coomans de Brachène  aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,  betreffende "de follow-up van het project voor de oprichting van een Huis van de Stedenbouw in Brussel".	67	Question orale de M. Geoffroy Coomans de Brachène  à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,  concernant "les suites du projet de création d'une maison de l'urbanisme à Bruxelles".
Mondelinge vraag van de heer Geoffroy Coomans de Brachène  aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,  betreffende "de kandidaatstelling van België bij de Commissie voor het werelderfgoed van Unesco".	70	Question orale de M. Geoffroy Coomans de Brachène  à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,  concernant "la candidature de la Belgique au Comité du patrimoine mondial de l'Unesco".
Mondelinge vraag van mevrouw Ingrid Parmentier  aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,	73	Question orale de Mme Ingrid Parmentier  à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

betreffende "de heraanleg van de Jef Mennekensplaats en de De Koninckstraat in Molenbeek".

concernant "le réaménagement de la place Jef Mennekens et de la rue De Koninck à Molenbeek".

1101 Voorzitterschap: mevrouw Isabelle Emmery, voorzitter.

Présidence : Mme Isabelle Emmery, présidente.

1105 **VRAAG OM UITLEG VAN DE HEER JONATHAN DE PATOUL**

**DEMANDE D'EXPLICATIONS DE M. JONATHAN DE PATOUL**

1105 aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

1105 betreffende "de aankondiging van de staatssecretaris inzake een vermoedelijke verdichting in de gemeenten Watermaal-Bosvoorde of Sint-Pieters-Woluwe en Sint-Lambrechts-Woluwe".

concernant "l'annonce par le secrétaire d'État d'une densification probable dans les communes de Watermael-Boitsfort ou Woluwe-Saint-Pierre et Woluwe-Saint-Lambert".

1107 **De heer Jonathan de Patoul (DéFI) (in het Frans).**- *In de krant La Libre Belgique van 17 januari 2022 gaat u in op het evenwicht tussen het behoud van groene ruimten en de bouw van woningen. Uw strategie bestaat erin meer woningen te bouwen met als uitgangspunt dat onbebouwde ruimte in stand moet worden gehouden.*

**M. Jonathan de Patoul (DéFI).**- Mes questions font suite à votre annonce dans l'édition du 17 janvier 2022 du quotidien La Libre Belgique. Vous y abordez la question fondamentale de l'équilibre à trouver entre la préservation des espaces verts et la construction de logements sur des terrains naturels. Votre stratégie consiste à construire plus de logements tout en prenant pour point de départ la sauvegarde de l'espace non bâti, afin d'éviter l'étalement urbain. Vous plaidez pour plus d'espaces verts sur les toits, plus de bâtiments en hauteur et plus de densification sur le territoire des trois communes visées par ma demande d'explications. Tout comme vous, nous pensons qu'il est nécessaire de trouver un équilibre en la matière.

*De hogere kosten voor huisvesting hebben een impact op de financiën van de gezinnen met een laag of middelgroot inkomen. In nummer 44 van Focus wijst het Brussels Instituut voor Statistiek en Analyse op de sterke stijging van de prijzen van appartementen in het Brussels Gewest.*

La hausse du coût du logement affecte les finances des ménages à revenus faibles ou moyens ; elle les met sous pression, casse des perspectives et alimente parfois les rancœurs. Dans le numéro 44 de son Focus, l'Institut bruxellois de statistique et d'analyse pointe la forte augmentation du prix réel des appartements en Région bruxelloise, ce qui nuit aux espoirs d'une plus grande mixité sociale : "Ces 25 dernières années, les revenus réels des ménages n'ont pas augmenté aussi vite que les prix réels des appartements. Au contraire, il y a eu un décrochage manifeste des prix de l'immobilier et des revenus depuis la fin des années 90."

1109 *In nummer 41 van Focus benadrukt het instituut dat de inkomens van de Brusselaars in de periode van 2006 tot 2016 minder gestegen zijn dan die van de Vlamingen en Walen. Volgens de Brusselse Gewestelijke Huisvestingsmaatschappij zijn er tussen 2000 en 2020 nauwelijks 1.361 sociale woningen bijgekomen.*

Dans le numéro 41 de son Focus, l'Institut souligne le fait que, dans l'ensemble, les revenus des Bruxellois ont moins augmenté que ceux des Flamands et des Wallons de 2006 à 2016. Cette situation s'explique notamment par l'exode de la classe moyenne de la Région bruxelloise. Nous devons remédier à ce problème. Pour rappel, selon la Société du logement de la Région de Bruxelles-Capitale, le parc de logements sociaux de la Région bruxelloise est passé de 38.000 logements en 2000 à 40.000 en 2020, soit une progression d'à peine 1.361 logements sociaux en vingt ans.

*We moeten die achterstand inhalen. Een oplossing zou erin bestaan het aanbod aan openbare woningen te verhogen. We moeten nieuwe woningen bouwen, waarbij we oog hebben voor de biodiversiteit en de bescherming van fauna en flora.*

La crise du logement n'a que trop duré. Nous le claironnons tous dans nos diverses commissions parlementaires. À présent, nous devons combler notre retard en matière de logement social et aider les ménages aux revenus faibles et moyens à accéder à la propriété. Une solution pour y parvenir serait d'augmenter l'offre de logements publics. Nous devons construire du neuf, tout en veillant au respect de la biodiversité ainsi qu'à la protection de la

*We moeten dus een einde maken aan de eindeloze wachttijden voor sociale woningen. Bovendien moeten we een manier vinden om de middenklasse in het Brussels Gewest te behouden, en zelfs terug te halen. De verdichting moet ook beter worden verdeeld tussen onze negentien gemeenten. Daarnaast moeten we een*

*gezonde concurrentie tussen de verschillende beroepen in de bouwsector stimuleren.*

faune et la flore. Tout le monde souhaite pouvoir se promener, jouer, se détendre, flâner et se ressourcer dans des lieux verts et de qualité.

Nous devons mettre fin aux délais d'attente interminables pour des ménages parfois en grande difficulté qui souhaitent accéder à un logement social. En outre, nous devons également trouver une manière de conserver, voire de ramener la classe moyenne dans la Région bruxelloise. Un autre point important est de profiter de la faune urbaine et d'espaces verts tels que les parcs et les forêts. Pour ce faire, nous devons parvenir à une densification - ou dédensification - maîtrisée, juste et mieux répartie entre nos dix-neuf communes. Nous devons miser sur plus d'équipements d'intérêt collectif et dépasser nos vieux réflexes, tout en veillant à préserver un patrimoine historique riche et en évitant les projets pharaoniques qui pourraient être menés au nom d'une architecture iconique. Nous devons stimuler une concurrence juste et saine entre les différents métiers de la construction et créer une concertation objective entre les communes et leurs habitants.

<sup>1111</sup> *Onze regering is begonnen met de herziening van het Brussels Wetboek van Ruimtelijke Ordening, de Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening en het Gewestelijk Bestemmingsplan. Die herziening is nodig, maar we moeten de procedures voor de toekenning van vergunningen versnellen, huisjesmelkers aanpakken enzovoort.*

Notre gouvernement a lancé la révision du Code bruxellois de l'aménagement du territoire (Cobat), du règlement régional d'urbanisme et du plan régional d'affectation du sol. Ces révisions sont nécessaires et certainement très complexes, mais il faut accélérer les procédures d'octroi de permis, tirer les leçons de la pandémie et des changements climatiques, aider rapidement ceux qui, autrement, quitteront notre Région, convaincre ceux qui sont partis de revenir, lutter contre les marchands de sommeil, etc. Il y a du pain sur la planche.

*Hebt u contact gehad met de drie bovenvermelde gemeenten? Wat verstaat u onder de verdichting van deze gemeenten? In welke gemeenten wilt u minder verdichting?*

Des contacts ont-ils été pris avec les trois communes citées ? Dans l'affirmative, comment ont-elles réagi ? Qu'entendez-vous par la "densification de ces communes" ? Comment comptez-vous y organiser les concertations, et suivant quel calendrier ?

*Waarom doet u een beroep op een externe onderneming om te weten welke verbeteringen mogelijk zijn via een vereenvoudiging van het Brussels Wetboek van Ruimtelijke Ordening?*

Vous recensez des communes à densifier. Pouvez-vous nous indiquer les communes que vous souhaiteriez éventuellement dédensifier et nous éclairer sur vos choix ?

Dans votre interview, vous dites vouloir "demander à une société externe ce qu'on peut améliorer en simplifiant et accélérant le Cobat". Pourquoi cet appel à une société externe ? Quel est, ici aussi, le calendrier prévu ?

<sup>1113</sup> **Mevrouw Soetkin Hoessen (Groen).**- Er blijft een tekort aan betaalbare woningen: de stijgende woningprijzen maken het moeilijker een woning te vinden. Daarnaast tonen de klimaatverandering en de coronacrisis eens te meer aan hoe belangrijk groene ruimtes en biodiversiteit zijn. Onze aanpak van de verdichting moet aan beide noden tegemoetkomen.

**Mme Soetkin Hoessen (Groen)** (en néerlandais).- *Notre approche de la densification doit répondre à deux besoins : pallier la pénurie de logements abordables et maintenir des espaces verts et la biodiversité.*

Academici spreken over de 'baksteenmythe': woningen bijbouwen volstaat niet om voor betaalbaar wonen te zorgen. Het is immers ook een kwestie van financiële ruimte. Bepaalde groepen hebben veel geld, waarmee ze meerdere huizen of appartementen opkopen. Zo drijven ze de prijzen op en

*Il ne suffit pas de construire davantage pour garantir des logements abordables. Certaines catégories de personnes achètent des logements en nombre, faisant grimper les prix.*

blokkeren ze de toegang tot de woningmarkt voor wie minder bemiddeld is.

- 1115 Het zou goed zijn om na te gaan of er fiscaal ingegrepen kan worden, ook al is de federale overheid daarvoor deels bevoegd, zoals voor de woonbonus voor een tweede woning.

Als u pleit voor verdichting, doelt u dan op het bebouwen van onverharde groene stukken of op hoogbouw? Hoe kan verdichting kwalitatief verlopen?

In La Libre pleitte u enerzijds voor verdichting in de hoogte in de groene gemeenten Watermaal-Bosvoorde, Sint-Pieters-Woluwe en Sint-Lambrechts-Woluwe, en anderzijds voor ontlichting in zones die meer bebouwd zijn. Hoe zal die visie terug te vinden zijn in de aankomende hervormingen van het Gewestelijk Bestemmingsplan, het Brussels Wetboek van Ruimtelijke Ordening en de Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening? Lopen er gesprekken met de gemeenten die volgens u verdicht moeten worden?

- 1117 **Mevrouw Françoise De Smedt (PTB)** (in het Frans).- *De grond die nog beschikbaar is, moeten we gebruiken om betaalbare woningen te bouwen. We zijn uiteraard voor een evenwicht tussen natuurbehoud en de bouw van betaalbare woningen, maar stellen vast dat de natuur vooral vaak als argument wordt gebruikt om geen sociale woningen te bouwen.*

*Op het terrein Witte Vrouwen, waarover het Brussels Gewest een overeenkomst heeft met Sint-Pieters-Woluwe, zouden nog meer betaalbare woningen kunnen worden gebouwd. Een deel van die grond zouden we dan niet in handen van de gemeente Sint-Pieters-Woluwe mogen laten.*

*Enorm veel mensen verlaten het Brussels Gewest omdat huisvesting hier peperduur is: gezinnen besteden er tot 40% van hun inkomen aan.*

*Komen er meer dwingende maatregelen om de bouw van sociale woningen in de gemeenten aan de gewestgrens te bevorderen?*

- 1119 *Het streven naar minder dichte bebouwing waarover wij het hebben, betreft veeleer de gemeenten in het centrum. Hoe kunnen we ervoor zorgen dat de woningen er betaalbaar zijn en dat er ook meer groene ruimte is?*

- 1121 **Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo)** (in het Frans).- *Deze vraag heeft te maken met een debat in de uitzending Versus op BX1 van 19 januari.*

*De Brusselse bevolking is aanzienlijk toegenomen. Volgens Ecolo moeten we evolueren naar circulaire stedenbouw in plaats van de vlucht vooruit of in de hoogte te nemen.*

*Il serait utile de considérer une intervention fiscale.*

*La densification appelée de vos vœux se matérialiserait-elle par la disparition d'espaces verts ou par la construction de tours ?*

*Vous défendez à la fois une densification dans des communes vertes, et une dédensification de zones davantage bâties. Consultez-vous ces communes ? Comment cette vision se traduira-t-elle dans le plan régional d'affectation du sol, le Code bruxellois de l'aménagement du territoire et le règlement régional d'urbanisme ?*

**Mme Françoise De Smedt (PTB)**.- Il est évident pour mon groupe que nous devons encore utiliser les terrains qu'il nous reste pour produire des logements abordables. Nous sommes évidemment favorables à un équilibre entre la préservation de la nature et la production de logements abordables, mais nous constatons que cet argument est utilisé surtout quand il s'agit de produire du logement social.

Par exemple, le dossier du site des Dames blanches a fait l'objet d'un accord entre la Région bruxelloise et la commune de Woluwe-Saint-Pierre, mais nous pourrions encore progresser sur le nombre de logements abordables qui pourraient être produits sur ce terrain. Il s'agirait notamment de ne pas laisser une partie de ce terrain à la commune, comme cela semble prévu actuellement.

Énormément de personnes quittent notre Région à cause du coût prohibitif du logement, le loyer absorbant plus de 40 % des revenus de certaines familles.

Concernant la densification, dans votre série de réformes, avez-vous prévu d'adopter des mesures un peu plus contraignantes pour favoriser la production de logements sociaux dans ces communes de la deuxième couronne ?

La dédensification dont nous parlons concerne donc plutôt les communes du centre. Comment garantir que les logements y soient abordables et que l'on y trouve également davantage d'espaces verts pour toutes les populations qui y vivent ?

**Mme Isabelle Pauthier (Ecolo)**.- Cette question nous renvoie à un débat qui a eu lieu le 19 janvier dernier dans l'émission Versus, sur BX1, entre le secrétaire d'État et deux éminences locales, à savoir Olivier Deleuze et Benoît Cerexhe.

J'ai déjà mentionné cette information le 10 mai dernier, en réunion de commission : la Région bruxelloise a gagné 200.000 habitants par remplissage, et il reste une marge de progression

*Zoals de Beroepsvereniging van de vastgoedsector op 28 november 2020 heeft uiteengezet tijdens een debat van perspective.brussels, veroorzaakt hoogbouw extra kosten die de kostprijs van de woningen de hoogte in jagen. Hoogbouw is dus niet per se een wondermiddel.*

*Bovendien worden we ook geconfronteerd met nieuwe uitdagingen, zoals de plaats van stadslandbouw en de versterking van het groene netwerk.*

<sup>1123</sup> *Daarbij zullen we politieke keuzes moeten maken. Ecolo wil dat daarbij rekening wordt gehouden met de omgeving, democratische processen en collectieve belangen.*

*Het Gewestelijk Plan voor duurzame ontwikkeling voorziet in meer woningen in de gemeenten bij de gewestgrens. Idealiter moeten hefboven van de overheid bijdragen tot een aanbod dat beantwoordt aan de vraag naar betaalbare woningen. De versnelde stedenbouwkundige procedure zal op dat gebied nieuwe kansen bieden.*

*In werkelijkheid is dit proces al aan de gang. Onlangs verscheen een artikel over de vele woonprojecten in Ukkel. Projectontwikkelaars kopen er eengezinswoningen, die ze vervolgens afbreken om er kleine appartementsgebouwen te bouwen. Niet alle dossiers worden op dezelfde manier behandeld, het hangt ervan af of het om gebouwen gaat met erfgoedkundige waarde, of buurtbewoners bezwaar hebben enzovoort.*

*We moeten ervoor zorgen dat de zaken voorspelbaar en eerlijk verlopen voor aanvragers van stedenbouwkundige vergunningen. Zo moeten we de gemeenten stimuleren om stedenbouwkundige gemeentelijke regelgeving op te stellen, of bijzondere bestemmingsplannen.*

<sup>1125</sup> *Maakt urban.brussels daar werk van? Welke afspraken heeft urban.brussels met de gemeenten gemaakt om meer huisvesting te realiseren in gemeenten bij de gewestgrens?*

dans le tissu urbain existant. Pour le groupe Ecolo, le défi actuel est le renouvellement de la ville sur elle-même - l'urbanisme circulaire - et pas nécessairement la fuite en avant ou vers le haut.

Comme l'a déclaré l'Union professionnelle du secteur immobilier le 28 novembre 2020, lors d'un débat sur la densité urbaine organisé à perspective.brussels, la construction en hauteur génère des surcoûts de construction et de consommation, en particulier à cause des batteries d'ascenseur et du conditionnement d'air. Et ces coûts se répercutent sur le prix des logements. La construction en hauteur n'est donc pas forcément la panacée.

Par ailleurs, de nouveaux défis se font jour, comme la place à accorder à l'agriculture urbaine et au renforcement du maillage vert - il est prévu d'en tenir compte dans la procédure de révision du plan régional d'affectation du sol -, ou la gestion intégrée des eaux de pluie et la préservation de la biodiversité, un des enjeux du plan Good Living.

Cela se traduira soit par de vrais choix politiques, comme le groupe Ecolo le souhaite pour le site du Chant des cailles, soit par des compromis, comme Ecolo l'a accepté pour le site des Dames blanches. Dans tous les cas, il s'agira de respecter le contexte environnant, les processus démocratiques et les enjeux collectifs globaux.

Le plan régional de développement durable prévoit le renforcement du logement en deuxième couronne. Idéalement, des leviers publics doivent concourir à proposer une offre répondant à la demande de logements accessibles. Nous pensons que la procédure accélérée constituera une opportunité.

En réalité, ce processus est déjà à l'œuvre de manière peu encadrée. Dernièrement, un article relatait la multiplication des projets à Uccle. L'Observatoire des permis logement confirme cette tendance, qui a pour résultat que des promoteurs achètent des maisons unifamiliales pour les démolir et construire de petits immeubles collectifs. S'il s'agit parfois de pavillons sans intérêt architectural ni patrimonial, relevant de la catégorie des passoires énergétiques, il peut aussi s'agir de biens d'un certain intérêt patrimonial. Parfois, le projet est subtil, parfois, il est pataud. Surtout, tous les dossiers ne sont pas traités de la même manière, selon qu'il y a ou non contestation des riverains.

Ce n'est ni équitable ni prévisible pour les demandeurs. Il convient donc d'éviter les faux dilemmes et d'agir préventivement, notamment en incitant les communes concernées à produire des règlements communaux d'urbanisme zonés ou des plans particuliers d'affectation du sol.

Quelles sont les lignes directrices concertées entre urban.brussels et les communes ?

Urban.brussels encourage-t-elle les communes à élaborer des plans particuliers d'affectation du sol ou des règlements communaux d'urbanisme afin de traiter au mieux les enjeux liés au renforcement du logement dans la deuxième couronne ?

<sup>1127</sup> **De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).**- *Stadsuitbreiding vormt het echte probleem, omdat daar veel grond en natuur voor wordt opgeofferd.*

*Wij willen streven naar een compacte stad, waarin de bebouwing dichter wordt en mensen spaarzaam omspringen met ruimte.*

*We mogen uiteraard niet uit het oog verliezen dat het Brussels Gewest deel uitmaakt van het ecosysteem van de provincies Vlaams- en Waals-Brabant, waarmee het in sociaal-economisch opzicht een geheel vormt. Een dichtere bebouwing in Brussel heeft dus ook betrekking op die provincies.*

<sup>1129</sup> *Naar verwachting zal het aantal inwoners van Brussel stijgen van 1,22 miljoen naar ruim 1,3 miljoen inwoners.*

*Brusselaars moeten in hun stad kunnen blijven leven. Steden die gestopt zijn met bouwen, zijn vandaag onbetaalbaar. San Francisco is het voorbeeld bij uitstek. Die richting willen we niet uit.*

*We moeten dus naar dichtere bebouwing streven in Brussel, maar niet op de manier zoals dat in het verleden is gebeurd. Destijds werd alles volgebouwd, zonder rekening te houden met groene ruimte.*

<sup>1131</sup> *Dat heb ik ook in het interview met BXL gezegd: er is een paradigmaverschuiving nodig. Eerst moeten we ons afvragen hoeveel groen we willen en daarna pas woningen bouwen, zodat we over zoveel mogelijk groene ruimte beschikken. Dat is mogelijk met hoogbouw of daktuinen en dergelijke.*

*Elk terrein moet ook bekeken worden vanuit het oogpunt van zijn omgeving. Ik stel vast dat zeer groene gemeenten vaak gekant zijn tegen nieuwe bouwprojecten, terwijl gemeenten die al dichtbebouwd zijn, vaak wel te vinden zijn voor nieuwe projecten.*

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Le débat relatif à ces questions de densification et de dédensification est intéressant. La société a parfois tendance à surfer sur des vagues médiatiques, alors que d'autres vagues sont toujours en vigueur. Depuis de nombreuses années, on dit à juste titre que l'étalement urbain constitue le véritable problème en ce qu'il nuit au développement des terres dans une région ou un pays. Il s'agit d'un phénomène très coûteux en énergie et en territoire, notamment sur le plan des services publics - gaz, électricité, eau -, et qui empiète par ailleurs sur l'espace vert.

Aujourd'hui encore, tout le monde s'accorde à dire que notre modèle est celui de la ville compacte et non de la banlieue américaine. Par définition, la ville compacte densifie et, par conséquent, limite l'utilisation de l'espace par les êtres humains sur son territoire.

Bien entendu, nous ne pouvons pas négliger le fait que la Région bruxelloise fait partie de l'écosystème des provinces des Brabants flamand et wallon, qui forment la véritable Région de Bruxelles-Capitale, sur le plan socio-économique, mais non institutionnel - c'est d'ailleurs, selon moi, la grande erreur commise par la Belgique après la guerre. En conséquence, chaque question sur la densification bruxelloise a aussi trait aux Brabants. L'étalement urbain reste la véritable problématique.

La ville doit donc encore se développer. Selon les prévisions, Bruxelles passerait de 1,22 million à plus de 1,3 million d'habitants.

Les gens doivent pouvoir vivre à Bruxelles. Or, je constate, aux niveaux mondial et européen, que les villes qui ont cessé de bâtir sont aujourd'hui excessivement chères. Leurs habitants sont soit très riches, soit très pauvres. San Francisco constitue l'archétype de ce genre de villes, de l'erreur urbanistique. J'espère que personne ne rêve de suivre cette direction à Bruxelles.

Il faut donc densifier Bruxelles, mais pas de la même manière que par le passé. Auparavant, nous cherchions à construire sur l'ensemble du terrain et la question des espaces verts ne se posait qu'à la fin du processus. Ce n'est pas la bonne manière de procéder.

C'est ce que je dis dans l'interview également : il faut un changement de paradigme. Si l'on a un terrain, il faut d'abord poser la question de la quantité de verdure que l'on souhaite préserver ou planter et prévoir ensuite les bâtiments afin de maximiser l'espace vert. Cela peut se faire soit par des constructions en hauteur - option choisie par la quasi-totalité des villes européennes, grandes et petites -, soit par une mutualisation des toits des bâtiments grâce à des jardins ou à des espaces verdurisés. Pour illustrer mon propos, j'ai donné l'exemple d'un dossier dans le cadre duquel la commune a indiqué où elle souhaitait préserver la végétation et où les constructions devaient être implantées de manière intelligente et intégrée.

<sup>1133</sup> *Ik zeg niet dat we alles moeten volbouwen, maar het moet toch mogelijk zijn om in een zeer groen gebied slim te bouwen en voldoende groen te behouden. Buurtbewoners verzetten zich daar soms tegen. Dat verzet is begrijpelijk, maar onterecht.*

*In het interview heb ik dus ook gezegd dat sommige gemeenten bij de gewestgrens naar wat dichtere bebouwing moeten streven, terwijl andere gemeenten het omgekeerde moeten doen.*

*Om naar minder dichte bebouwing te streven, volgen we de regel dat 30% van de grond niet mag worden bebouwd. Binnenterreinen van gebouwencomplexen mogen in de regel niet meer worden bebouwd.*

<sup>1135</sup> *Om naar minder dichte bebouwing te streven, zouden we ook gronden kunnen kopen om er een park of plein in te richten. Zo is er volgens mij geen bezwaar dat er in de buurt van de vijvers van Elsene meer plaats wordt gemaakt voor groen.*

*Op een slimme manier aan een dichtere bebouwing werken, betekent niet dat er overal hoogbouw komt. Dankzij nieuwe, duurzamere technologie, waarbij steeds meer hout wordt gebruikt voor hoogbouw, kunnen we echter huisvesting creëren zonder al te veel ruimte in te nemen.*

*Veel gemeenten willen dat er zo laag mogelijk wordt gebouwd. Daar is toch geen reden toe?*

<sup>1137</sup> *Ik ben voor een groene stad, maar Brussel is niet het platteland.*

*Mevrouw Pauthier pleit voor renovatie, maar gezien de slechte staat van veel gebouwen, ligt dat vaak moeilijk. Het kost immers veel geld en neemt veel tijd in beslag. We moeten ook absoluut vermijden dat zogenaamde real estate investment*

Tout terrain doit également être envisagé sous l'angle de son environnement. Je constate que des communes déjà très vertes - souvent plus riches - s'opposent très souvent aux projets, tandis que des communes très denses - généralement pauvres - sont souvent partantes pour de nouveaux projets. Ce n'est pas un jugement de ma part, juste un constat, que je trouve tout de même étrange.

Je ne dis pas qu'il faut bétonner, mais il doit tout de même être possible, dans une zone très verte d'une commune, de construire de façon intelligente en conservant des espaces verts. Or, parfois, les habitants s'y opposent - c'est le syndrome Nimby, ou "pas de ça chez moi" -, parfois pour des motifs compréhensibles. Or, je considère que ce n'est pas juste.

Par conséquent, dans la même interview, je disais aussi que, dans la deuxième couronne, il était nécessaire de densifier un peu plus certaines communes - je ne les ai toutefois pas nommées - et d'en dédensifier d'autres, comme Molenbeek-Saint-Jean ou Saint-Josse-ten-Noode.

Comment peut-on réaliser cette dédensification ? Depuis mon entrée en fonction, pour les nouveaux projets, la rigueur est de mise pour les îlots centraux : il est rare que l'on y accepte des constructions. Nous suivons la règle selon laquelle 30 % du terrain ne peuvent être bâtis. Nous pourrions envisager d'aller encore plus loin lors du débat sur le règlement régional d'urbanisme. Les intérieurs d'îlot doivent être sauvegardés ; 30 % de la superficie du terrain à bâtir doivent rester perméables.

Pour dédensifier, l'on pourrait aussi acheter des terrains et y aménager un parc ou une place. Ainsi, autour des étangs d'Ixelles, de nombreuses voiries ne servent qu'à faciliter le transit automobile : rien n'empêche la commune de déminéraliser cette zone et d'y agrandir les espaces verts. On pourrait agir de la sorte en quantité d'endroits, sans même toucher au bâti.

Par ailleurs, le fait de densifier intelligemment ne signifie pas que l'on va construire des tours partout à Bruxelles : nous ne sommes ni à New-York, ni à Dubaï. Mais rien ne s'oppose à des tours bien pensées et bien intégrées : la nouvelle technologie des tours en bois, de plus en plus durables, permet de ne pas occuper trop d'espace, tout en créant du logement. De nombreuses villes y ont déjà recours.

Ainsi, à Woluwe-Saint-Lambert, eu égard à la largeur de la voirie et à la verdure environnante, l'urbanisme voudrait que l'on puisse monter jusqu'à quatre ou cinq étages, hors rez-de-chaussée. Or, souvent, les communes veulent limiter le bâti à un étage : pour quelle raison, si ce n'est par refus de l'urbanité ?

Je suis favorable à une ville verte, mais pas à une ville-campagne. Il reste beaucoup de travail à faire à Bruxelles.

Je comprends que Mme Pauthier se demande pourquoi ne pas rénover le bâti existant, mais étant donné l'état de ce dernier, cette option n'est pas évidente, elle coûte cher et prend beaucoup de temps. Nous devons absolument éviter que les sociétés civiles



*trusts, investeringsmaatschappijen die zich op vastgoed richten, naar Brussel komen.*

*We moeten dus meer sociale woningen bouwen die betaalbaar zijn of bestemd zijn voor middenklassers. Die laatste groep hebben we ook nodig, want zij betalen belastingen.*

*Bij elk project proberen we de gemeenten, het gewest, de bouwmeester, vastgoedontwikkelaars en architecten met elkaar te verzoenen. We willen dichtere bebouwing, maar hebben geen verdichtingsplan gemaakt. Momenteel wordt er gewerkt aan de herziening van de Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening, met een hoofdstuk over de dichtheid van de bebouwing.*

<sup>1141</sup> *In België, en zeker in Brussel, gaat alles heel erg traag, wat soms te wijten is aan onze ingewikkelde procedures. Voor een stedenbouwkundige vergunning moeten administratieve en politieke beslissingen worden genomen. Eventueel moet de regering worden ingeschakeld, die pas beslist na een advies van het*

*. Daarna volgen het advies van de Raad van State, het openbaar onderzoek enzovoort.*

*Door die lange procedures trekken sommige investeerders liever naar Antwerpen, Gent of Namen. Laten we ophouden met die onzin: ik wil dat de procedures worden vereenvoudigd.*

*We doen een beroep op een externe instantie omdat urban.brussels een belangrijke betrokken partij is. Ik wil een discussie met de gemeenten, de projectontwikkelaars en architecten. We zullen binnenkort de overheidsopdracht gunnen.*

*Begin april beginnen we eraan. Eerst pakken we de stedenbouwkundige vergunningen aan en vervolgens de plannings- en evaluatiemiddelen. In totaal zal dat negen maanden duren.*

de placement immobilier (real estate investment trusts) arrivent à Bruxelles et achètent, rénovent et mettent des biens sur le marché. Par ailleurs, il existe un risque que les bâtiments soient rasés pour construire autre chose à la place.

Par conséquent, nous devons construire sur le bâti existant. On l'oublie parfois, mais de nombreux logements sont créés à Bruxelles par la reconversion de bureaux. Il faut créer plus de logements sociaux, abordables ou destinés à la classe moyenne, puisque nous avons besoin des personnes fortunées, qui paient plus de taxes, même si nous voulons faire en sorte que la société soit plus égalitaire.

Lorsqu'il y a un projet, nous essayons de concilier communes, Région, maître-architecte, promoteurs et architectes. Nous voulons densifier mais n'avons pas établi de plan de densification. Un règlement régional d'urbanisme, qui comprendra certainement un chapitre consacré à la densification et à la dédensification, est en cours d'élaboration. Il y a également le plan régional d'affectation du sol.

Par conséquent, je plaide en faveur d'une densification et d'une dédensification intelligentes. Cette question nécessite une réponse nuancée et il faut éviter de tomber dans le piège de la facilité.

S'agissant du Code bruxellois de l'aménagement du territoire (Cobat), je constate comme vous, malheureusement, que la Belgique – et Bruxelles en particulier – souffre de la maladie de la lenteur, parfois due à la complexité de nos procédures. Avec toutes les bonnes intentions du passé, le permis d'urbanisme à Bruxelles implique aujourd'hui des décisions administratives et politiques et un recours éventuel au gouvernement, qui prend sa décision après avoir demandé l'avis du Collège d'urbanisme. Vient ensuite l'avis du Conseil d'État, puis le projet, l'enquête publique, les réponses aux critiques de l'enquête publique, une nouvelle enquête publique, etc.

Les investisseurs sont interloqués par ces procédures. Certains ne veulent tout simplement plus investir en Région bruxelloise et préfèrent aller à Anvers, Gand ou Namur. Arrêtons ces sottises qui nous coûtent très cher et nous privent de logements. Cet argent pourrait être investi dans la qualité. C'est pourquoi je veux que l'on simplifie les procédures.

Pourquoi un acteur externe ? Parce qu'urban.brussels est une partie prenante très importante. Je veux une discussion avec les communes, leurs administrations et les autorités politiques, avec les promoteurs et les architectes. Sur cette base, nous attribuerons bientôt le marché public, puisque les offres doivent être introduites pour le 9 mars.

Nous commencerons donc au début du mois d'avril. Il faudra neuf mois au total, scindés en deux phases : la première concerne le permis d'urbanisme et la seconde, les instruments de planification et d'évaluation.

<sup>1143</sup> *Ik hoop dat we samen het Brussels Wetboek van Ruimtelijke Ordening kunnen hervormen, niet om de inspraak van de bevolking aan banden te leggen, maar wel om ze doeltreffender te maken. Nu wordt er immers pas aan het einde van de procedure feedback van de bevolking gevraagd, terwijl burgers van bij het begin, wanneer de projectontwikkelaar zijn plan voorstelt, bij de zaak moeten worden betrokken.*

*Ten slotte moeten we de verplichting om sociale woningen op te nemen in de projecten, strenger toepassen, maar daarvoor moeten we de regelgeving aanpassen.*

<sup>1143</sup> **Mevrouw de voorzitter.-** Mijnheer de staatssecretaris, we zullen het in deze commissie druk hebben met een overlegcommissie over biodiversiteit en de verschillende functies van de stad. Uw antwoord sluit volledig aan bij die problematiek.

<sup>1147</sup> **De heer Jonathan de Patoul (DéFI) (in het Frans).-** *Ik ben het met u eens over het belang van de toekomstige overlegcommissie. Ook wanneer u tussen de regels voor een uitbreiding van het Brussels Gewest pleit, volg ik u.*

<sup>1147</sup> **De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).-** *Daar kreeg ik in Vlaanderen heel wat kritiek voor.*

<sup>1147</sup> **De heer Jonathan de Patoul (DéFI) (in het Frans).-** *U pleit voor intelligent bouwen, maar niet onverschillig waar. Daarnaast wilt u de procedures versoepelen.*

*Er zijn gelukkig mogelijkheden tot verdichting, maar het is belangrijk dat de groene ruimten behouden blijven.*

*Ik pleit voor overleg met gemeenten en buurtbewoners voordat bouwprojecten van start gaan en zal deze dossiers aandachtig blijven volgen.*

J'espère que l'on pourra parvenir ensemble à une réforme du Cobat, non pour diminuer la participation de la population, mais pour la rendre plus efficace. En effet, on demande aujourd'hui l'avis de la population à la fin d'une procédure, après de nombreuses réunions de projet et interactions, l'intervention du maître-architecte de la Région de Bruxelles-Capitale et des dépenses qui s'élèvent parfois à des centaines de milliers d'euros.

Or il faut associer la population au début, lorsque le promoteur présente son projet, ses notes, son programme, les gabarits et les volumes. À ce moment-là, les citoyens ont réellement la possibilité de changer le projet et vont par conséquent se sentir moins frustrés. Tout cela fera partie d'une évaluation qui sera bientôt entamée. J'espère que nous aboutirons.

Pour résumer : oui à la densification, mais réalisée intelligemment, et oui à la dédensification dans certains quartiers. Nous devons aussi être plus stricts sur l'obligation de création de logements sociaux dans les projets, mais pour cela, nous devons changer le cadre légal. Pour le moment, je ne peux pas imposer cette règle dans l'octroi des permis. Elle doit l'être dans les instruments de planification. Nous devons renforcer cette condition à l'avenir.

**Mme la présidente.-** M. le secrétaire d'État, nous allons être fort occupés dans cette commission par une commission délibérative qui aura trait à la biodiversité et aux différentes fonctions de la ville. Votre réponse d'aujourd'hui s'inscrit parfaitement dans cette problématique d'avenir.

**M. Jonathan de Patoul (DéFI).-** Je vous rejoins quant à l'intérêt de la future commission délibérative portant sur cette belle question d'équilibre, qui appelle une réponse nuancée. Je vous rejoins quand vous plaidez entre les lignes pour un élargissement de la Région bruxelloise.

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.-** Depuis décembre 2004 déjà ! Cela m'a valu des critiques en Flandre.

**M. Jonathan de Patoul (DéFI).-** J'étais encore trop jeune pour m'en rendre compte ! Comme vous le soulignez, il est fondamental de réfléchir à l'étalement urbain, puisque nous devons nous interroger sur la consommation de nos ressources et, singulièrement, des énergies, ainsi que sur la mutualisation des espaces. Vous dites que nous pouvons construire de manière intelligente, mais pas n'importe où et pas n'importe comment. Vous évoquez également une simplification des procédures.

Il existe donc heureusement des possibilités de densification, mais il faut préserver les espaces verts. La crise sanitaire l'a démontré en suffisance. Nous aurons l'occasion d'en reparler lors d'une commission délibérative.

Pour ma part, je voudrais insister sur la concertation avec les communes, qui ont une expérience du terrain. Même si elles semblent parfois peu enclines à discuter de ces questions, il est indispensable de se mettre autour de la table avec elles et les riverains. Il faut le faire en amont et non en aval des projets. Le

1153 **Mevrouw Soetkin Hoessen (Groen).**- We zijn het er allemaal over eens dat een stad geen platteland is. De vraag is wel hoe we de stad vormgeven zodat ze voor mensen bewoonbaar blijft. De kwestie van verdichting en ontlichting speelt daarin een rol, want dankzij voldoende groene ruimte kan de stad leefbaar blijven in de toekomst.

Daarnaast juich ik toe dat het vrijhouden van de centrale blokken de nodige aandacht krijgt, onder meer van de stad Brussel. Dat is erg belangrijk, vooral omdat er net in die sterk verstedelijkte zones een hoge mate van betonning is.

Ten slotte kijk ik uit naar het hoofdstuk dat daarover in de Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening zal verschijnen.

1155 **Mevrouw Françoise De Smedt (PTB)** (in het Frans).- *Ik sta terughoudend tegenover uw plannen. U zegt dat het mogelijk is om tot vijf bouwlagen te gaan zonder de leefbaarheid aan te tasten. Wat echter met torengedebouwen, waar in de omgeving vaak onaangename luchtstromen ontstaan?*

*Er is meer weerstand in rijkere gemeenten met grote villa's, waar omwonenden liever geen nieuwe bebouwing zien. Een evenwicht tussen verdichting, leefbaarheid en groen moet echter mogelijk zijn.*

*De PTB zal toezien op de manier waarop u de bouw van meer betaalbare woningen oplegt. Daarnaast moet u aandacht besteden aan de problematiek van de leegstaande kantoorgebouwen.*

1157 **Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo)** (in het Frans).- *Niemand zegt dat er helemaal niet meer mag worden gebouwd. U antwoordde echter niet op mijn vraag of het aangewezen is om gemeentelijke stedenbouwkundige regelgeving met zones of bijzondere bestemmingsplannen op te stellen.*

*De verdichting van de stad voltrok zich vooral in de centraal gelegen gemeenten, langs het kanaal en in het noorden van het gewest. Een compactere stad gaat echter gepaard met een*

terme "intelligent" lorsqu'on parle de construction peut susciter des prises de position différentes chez les uns et les autres. Nous suivrons donc ces dossiers avec attention et je vous remercie pour vos clarifications à l'occasion de ce débat très intéressant.

**Mme Soetkin Hoessen (Groen)** (en néerlandais).- *Les espaces verts sont indispensables pour que la ville reste agréable à vivre. La densification et la dédensification jouent à cet égard un rôle important.*

*Par ailleurs, je salue l'attention accordée à la préservation des intérieurs d'îlots, qui est primordiale dans les zones fortement urbanisées.*

**Mme Françoise De Smedt (PTB).**- J'émet des réserves sur ce dossier. Par exemple, vous avez évoqué le fait que certaines communes limitaient la hauteur du bâti à un seul étage alors que, selon vous, l'on pouvait monter jusqu'à quatre ou cinq étages sans menacer la viabilité du bâtiment, en assurant la présence d'espaces verts alentour. Mais quelle devrait être la hauteur des tours ? N'oublions pas les soucis liés au vent, qui ne rendent pas l'endroit très agréable à vivre.

Vous avez rappelé que les résistances étaient plus fortes dans les communes riches, et l'exemple de Woluwe-Saint-Lambert est assez emblématique à cet égard. C'est en effet dans la partie de la commune comptant les plus grosses villas que l'on souhaite le moins voir bâtir. Nous pourrions pourtant parvenir à un équilibre entre bâtir, densifier à hauteur raisonnable et profiter du terrain et de la verdure alentour.

Nous resterons attentifs à la manière dont vous imposerez davantage de logements abordables dans les projets. Je pense au plan d'aménagement directeur Midi dans le cadre duquel nous devons trouver un meilleur équilibre entre espaces verts, production de logements abordables et diminution des surfaces de bureaux. En effet, il nous faut prendre la problématique des bureaux vides en considération dans le cadre de ce débat. Nous continuons à produire des surfaces de bureaux, alors qu'un million de mètres carrés restent inoccupés d'année en année.

**Mme Isabelle Pauthier (Ecolo).**- Personne ne plaide pour l'arrêt des constructions. La question soulevée par M. de Patoul est de savoir où et comment. Vous n'avez pas répondu à ma question sur l'opportunité d'élaborer des règlements communaux d'urbanisme zonés ou des plans particuliers d'affectation du sol.

C'est un fait que la densification a eu lieu principalement dans la première couronne, dans le nord de Bruxelles et le long du canal, qui comptaient des quartiers déjà denses. C'était toute la stratégie du plan canal. Cependant, une ville compacte suppose une intensification de l'usage du sol, pas une fuite en avant au

*intensiever bodemgebruik, niet met een vlucht naar voren ten koste van groene ruimte of productieactiviteiten.*

*Ik stel vast dat u interessante plannen hebt. De procedures moeten inderdaad sneller verlopen. Vaak zijn het echter projecten met te veel afwijkingen die worden geweigerd. Daar moeten de aanvragers hun houding wijzigen.*

*Voorts moet u ervoor opletten dat groene terreinen niet volledig door groendaken worden vervangen.*

*Daarnaast zegt u dat de stad moet verdichten om te vermijden dat ze zich uitspreidt als een olievlek, maar nu gebeuren beide zaken. Als de levenskwaliteit in de stad afneemt, trekken inwoners weg. Alle wijken in het gewest moeten weer leefbaar worden.*

<sup>1159</sup> **De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).**- *Ik denk dat we het grotendeels eens zijn met elkaar.*

*Architecten plannen nieuwe torengebouwen zo dat het luchtstroomeffect verwaarloosbaar is. Dat effect moet trouwens verplicht worden bestudeerd.*

*Voorts is de leegstand van kantoren niet zo problematisch in het gewest. Ook kantoren moeten worden gerenoveerd. Telewerk is immers slechts tijdelijk, werknemers zullen weer vaker naar kantoor gaan.*

*- Het incident is gesloten.*

<sup>1163</sup> **VRAAG OM UITLEG VAN MEVROUW GLADYS KAZADI**

<sup>1163</sup> **aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,**

<sup>1163</sup> **betreffende "de stand van zaken met betrekking tot de resolutie over de dekolonisering van de openbare ruimte".**

détriment des espaces verts de fait ou des activités productives, pour citer une autre fonction faible.

Je note dans votre réponse des intentions intéressantes. Il faut en effet s'attaquer à la lenteur des procédures, qui constitue un vrai problème, mais les projets refusés ou qui rencontrent des obstacles sont souvent ceux qui comportent trop de dérogations. Il faut donc aussi changer la culture des demandeurs, au lieu de viser uniquement les riverains.

Je suis absolument d'accord avec vous sur l'augmentation de la compacité et du nombre d'étages - sans toutefois tomber dans l'excès -, sur la proportion d'espaces verts à prévoir par projet, sur une meilleure protection des intérieurs d'îlot et sur la déminéralisation des espaces actuellement consacrés aux voiries. Mais attention, les toitures vertes ne remplacent pas les zones de pleine terre.

Prenons aussi garde aux faux dilemmes. Ce que nous entendons beaucoup dans le débat public et ce que vous nous dites aujourd'hui, c'est qu'il faut densifier la ville pour éviter l'étalement urbain. En réalité, nous faisons les deux. En réduisant la qualité de vie en ville, l'on pousse les habitants à l'exode urbain. Je plaide pour en revenir à des qualités d'habitat dans tous les quartiers de la Région.

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Je crois que nous sommes d'accord sur les grandes lignes. Précisons que le terme "tour" à Bruxelles est très relatif.

L'effet de vent est négligeable dans les nouveaux projets de tours, car les architectes savent comment le neutraliser. Des études doivent d'ailleurs être réalisées en ce sens, ce qui a fait défaut à la place Rogier, par exemple.

Par ailleurs, le marché des bureaux n'est pas tellement problématique à Bruxelles. Il faut également rénover des bureaux, car notre économie et le secteur tertiaire en ont besoin. Certes, le télétravail a pris de l'ampleur, mais c'est un phénomène temporaire. Les gens vont revenir plus souvent au bureau et ils veulent des espaces plus grands, ce qui neutralise l'augmentation du télétravail.

*- L'incident est clos.*

**DEMANDE D'EXPLICATIONS DE MME GLADYS KAZADI**

**à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,**

**concernant "l'état d'avancement de la résolution relative à la décolonisation de l'espace public".**

1163 **Mevrouw de voorzitter.-** Maandag ontvangen we hier de deskundigengroep die door de staatssecretaris werd aangesteld. De deskundigen zullen verslag uitbrengen van hun werkzaamheden over de dekolonisering van de openbare ruimte. Deze vraag om uitleg is helemaal legitiem, maar misschien kan de staatssecretaris toch rekening houden met de hoorzitting van volgende week.

1167 **Mevrouw Gladys Kazadi (cdH) (in het Frans).-** Toen ik mijn vraag indiende, had ik nog geen weet van de op til zijnde hoorzitting. Die hoorzitting was gepland op 8 december, maar op 3 december lieten de diensten weten dat ze op vraag van de staatssecretaris werd uitgesteld tot januari. Bij het opstellen van mijn vraag op 28 januari was er nog steeds geen datum vastgelegd.

*Ondertussen is het verslag van de deskundigengroep aan de pers voorgesteld, maar nog niet aan de parlementsleden. In de Kamer verklaarde u dat de parlementsleden op die persvoorstelling uitgenodigd waren, maar daar wist ik niets van.*

*Nu verneem ik dat de hoorzitting volgende week eindelijk plaatsvindt. Daar ben ik blij om want veel commissieleden willen met de deskundigen van gedachten wisselen over het verslag.*

*Hoe komt het dat het verslag zo veel vertraging opliep? Eind 2020 zouden we een tussentijds verslag ontvangen, maar daarvan werd afgezien met de belofte dat het eindrapport in het voorjaar van 2021 zou worden voorgesteld. Ondertussen zijn we een jaar later. Is die vertraging aan de coronacrisis toe te schrijven?*

*Hebben de deskundigen contact gelegd met de verschillende beleidsniveaus?*

1169 *Op 21 februari mocht u in de Kamer over de bevindingen van de deskundigen gaan spreken. Kunnen we hier een*

**Mme la présidente.-** Je précise que, lundi prochain, nous recevrons le groupe d'experts mandatés par le secrétaire d'État. Il nous fera rapport de ses travaux sur la décolonisation de l'espace public. La présente demande d'explications est donc tout à fait légitime, mais tenez compte, M. le secrétaire d'État, de l'audition de la semaine prochaine pour la suite de nos débats.

**Mme Gladys Kazadi (cdH).-** Mme la présidente, au moment où j'ai introduit ma demande d'explications, je n'avais pas connaissance des précisions que vous venez de nous apporter. Je reprendrai donc ma question dans son intégralité.

Le 3 décembre dernier, les services nous ont avertis qu'à la demande de votre cabinet, la rencontre informelle avec le groupe de travail sur la présence des symboles coloniaux dans l'espace public de la Région de Bruxelles-Capitale, initialement prévue le 8 décembre, était reportée en janvier 2022. Or, le 28 janvier, à l'heure où j'écrivais ces lignes et malgré l'inscription d'une demande de la commission à votre cabinet lors de la discussion de l'ordre des travaux du 19 janvier dernier, aucune rencontre n'avait été planifiée.

Le rapport est désormais achevé, il a été remis et présenté aux journalistes, mais pas aux députés. D'ailleurs, vous auriez déclaré à la Chambre avoir convié les députés à la présentation du rapport devant la presse. J'ignore de quels parlementaires vous parliez, mais en tout état de cause, il ne s'agissait pas de l'ensemble des députés. Je le regrette. J'entends qu'une présentation dudit rapport aura lieu la semaine prochaine, ce dont je me réjouis. Nous sommes nombreux, dans cette commission, à vouloir débattre, avec les membres de ce groupe de travail, d'un rapport que nous attendons depuis plus d'un an.

J'aimerais vous entendre sur les raisons de ce retard. Pour rappel, un rapport intermédiaire devait nous être présenté à la fin de l'année 2020. Il a ensuite été décidé qu'il n'y aurait pas de rapport intermédiaire, cela afin de laisser travailler le groupe de travail sur le rapport final, qui devait nous être présenté au premier trimestre 2021, puis à la fin de l'année 2021. Et nous voilà en 2022. Outre la crise du Covid-19, quels sont les éléments qui justifient un tel retard ?

Par ailleurs, j'aimerais profiter de ma demande d'explications pour vous interroger sur les avancées de plusieurs mesures contenues dans la proposition de résolution.

Des contacts entre les membres du groupe de travail et les autres niveaux de pouvoir ont-ils eu lieu ? Je pense au niveau fédéral, dont les experts ont rendu leur rapport à la fin du mois d'octobre, mais également à la Fédération Wallonie-Bruxelles, à l'initiative d'un rapport sur l'avenir des collections extra-européennes conservées en Fédération Wallonie-Bruxelles qui a été remis en août 2021.

Vous étiez invité à la Chambre des représentants, le 21 février dernier, pour parler des rapports des experts. Serait-il possible de recevoir dans cette commission des membres d'autres niveaux de

*vertegenwoordiger van de federale overheid uitnodigen om ook de resultaten van hun werkzaamheden te bespreken?*

*Parallel met het verslag zou een inventaris opgesteld worden van koloniale sporen in de openbare ruimte. Wordt die hier voorgesteld?*

*In de resolutie wordt opgeroepen om nieuwe wegen en gebouwen te noemen naar personen die zich verzet hebben tegen de kolonisatie van Congo, Rwanda en Burundi. Wat is er op dat vlak al gerealiseerd?*

*In mei 2021 verklaarde u dat in 2020, naar aanleiding van zestig jaar Congolese onafhankelijkheid, 25.000 euro was uitgetrokken om drie projecten van verenigingen, kunstenaars en onderwijsinstellingen te ondersteunen die op een wetenschappelijke, educatieve of artistieke manier te maken hadden met de dekolonisatie van de openbare ruimte. Welke financiële steun werd sindsdien verstrekt en voor welke projecten?*

*Een van de aanbevelingen van de deskundigengroep was het organiseren van een evenement om de slachtoffers van de kolonisatie te herdenken en de banden tussen het Brussels Gewest en zijn Afrikaanse erfenis te vieren. Komt er zo'n evenement in 2022?*

pouvoir, notamment le fédéral, pour prendre connaissance des résultats de leurs travaux ?

S'agissant de l'inventaire des traces coloniales dans l'espace public, vous avez répondu aux demandes d'explications de plusieurs députés, le 4 octobre dernier, qu'il devrait être finalisé par l'administration avant la fin de l'année. Il semble que ce travail ait été réalisé parallèlement au rapport. Où en est ce projet d'inventaire ? Sera-t-il présenté à notre commission ?

Par ailleurs, qu'avez-vous entrepris depuis l'adoption de la résolution demandant d'attribuer à de nouvelles voiries, bâtiments et infrastructures, les noms de personnalités ayant résisté contre la colonisation au Congo, au Rwanda et au Burundi ? Je rappelle que le changement de nom du tunnel Léopold II n'a pas été fait au profit d'une personnalité ayant résisté contre la colonisation.

En réponse à la question écrite de Mme Debaets du 12 mai 2021 sur le soutien financier aux initiatives associatives, artistiques, scolaires et universitaires relatives à l'histoire coloniale belge et développant des projets scientifiques, éducatifs et ludiques liés à la décolonisation de l'espace public, vous avez annoncé qu'un soutien avait été apporté à trois projets, dans le cadre des 60 ans de l'indépendance de la République démocratique du Congo, et qu'un budget total de 25.000 euros avait été octroyé.

D'autres associations ont-elles été soutenues depuis l'été 2020 ? Dans l'affirmative, quelles sont-elles ? Pour quels projets ? Quels montants ont-ils été alloués ?

Quant à l'organisation d'un événement pour commémorer les victimes de la colonisation et célébrer les liens qui unissent la Région bruxelloise à son héritage africain, les modalités devaient être fixées en concertation avec les communautés afrodescendantes et l'ensemble de la société civile. Le rapport du groupe de travail le recommande d'ailleurs.

Avez-vous avancé sur ce dossier ? Un événement est-il à l'ordre du jour pour 2022 ?

**M. Kalvin Soiresse Njall (Ecolo).** - Mme la présidente, je vous remercie de nous avoir livré le calendrier de la suite des travaux : si nous formulons aujourd'hui des demandes d'explications, c'est en effet parce que le secrétaire d'État n'a pas tenu ses promesses d'un rapport intermédiaire et d'une rencontre avec les experts. La moindre des choses eût été de nous fournir une explication.

Sur le fond, ce rapport - contrairement à certaines caricatures que j'ai entendues - est positif. L'on peut certes critiquer notamment la place accordée aux résultats des luttes, au détriment de leurs processus. En effet, les Bruxellois ont le droit de savoir comment les choses ont commencé et évolué pour aboutir à ce résultat. Il importe qu'à l'avenir, les personnes qui voudront travailler sur ces questions puissent trouver dans les travaux parlementaires une trace de ce qui a été réalisé.

<sup>1171</sup> **De heer Kalvin Soiresse Njall (Ecolo)** (in het Frans).- *Als we de staatssecretaris vandaag aan de tand voelen, is dat omdat hij zijn beloften niet gehouden heeft. Hij had ons de redenen mogen meedelen waarom de hoorzitting werd uitgesteld en we het verslag nog niet ontvangen hebben.*

*Het verslag van de deskundigen is positief. Het is wel jammer dat de Brusselaars niet weten hoe men uiteindelijk tot dit resultaat is gekomen. We zullen de interessante elementen uit het verslag grondig bestuderen en erop terugkomen. De werkgroep heeft in elk geval rekening gehouden met de geest van de resolutie.*

<sup>1173</sup> *De deskundigen hameren op het belang van de maatschappelijke dialoog. Er moet een overkoepelend plan tot dekolonisering van de openbare ruimte komen, waarin het niet alleen gaat over symbooldossiers, maar ook over inclusiviteit en herdenking.*

*In het verslag gaan de deskundigen geen taboes uit de weg. Ze willen geen 'bloedbad' onder de monumenten aanrichten, maar stellen voor verschillende gevallen concrete oplossingen voor. De regering zal nu haar verantwoordelijkheid moeten opnemen, in de geest van de resolutie en van dit verslag.*

*De complementariteit tussen gewest en gemeenten is een interessante kwestie. Ze delen grote stukken van de openbare ruimte. Hoe kunnen we vermijden dat deze beleidsniveaus in conflict komen met elkaar?*

*De gemeenten zullen in samenspraak met hun burgers heel wat werk moeten realiseren. Ik had bijvoorbeeld graag een verklaring gehoord over het standbeeld van generaal Storms in Etterbeek.*

*Waarom wordt er zo traag vooruitgang geboekt? Is het niet nuttig om ambtenaren van urban.brussels in deze materie op te leiden?*

<sup>1175</sup> **Mevrouw Soetkin Hoessen (Groen).**- Het parlement keurde bijna twee jaar geleden met een ruime meerderheid een resolutie goed over dit belangrijke dossier. Op 17 februari werd het langverwachte eindrapport met aanbevelingen van de werkgroep rond dekolonisering van de Brusselse openbare ruimte gepresenteerd aan de pers en op de website van urban.brussels gepubliceerd. Ik ben blij dat het er is. Het is een indrukwekkend en lijvig rapport geworden, dat naast historische achtergrondanalyses en algemene aanbevelingen ook gedetailleerde en praktische aanbevelingen voor negen specifieke cases bevat.

Néanmoins, plusieurs éléments sont intéressants. Nous prendrons le temps de les aborder la prochaine fois. Le groupe de travail a effectivement tenu compte de l'esprit de la résolution, comme vous l'aviez promis. Je ne reviendrai pas sur tous les éléments évoqués par Mme Kazadi.

Nous avons ainsi parlé du caractère structurel, de l'inclusivité, du dialogue et du travail de mémoire. Ce rapport insiste lourdement sur la nécessité de mener un dialogue sociétal, ainsi que sur l'importance de prendre différents éléments en considération dans le cadre d'un plan global et structurel, et ce même si les experts entrent dans le détail d'exemples symboliques précis. Ces derniers affirment que c'est la transformation de l'espace public colonial existant en un espace public décolonial véritablement inclusif qui est en jeu.

Loin d'être exclusif ou de s'arrêter à certains tabous, le rapport propose une palette de solutions en fonction des cas, tout comme nous l'envisagions dans la résolution votée. Il ne s'agit donc pas d'expulsions systématiques ou de "carnage" comme j'ai pu l'entendre, mais de solutions proposées. C'est au tour du gouvernement de prendre ses responsabilités eu égard aux propositions faites dans la résolution et par le groupe de travail. Le plus important ne se situe pas au niveau symbolique, mais bien au niveau du plan global et structurel qui doit être mis en œuvre.

M. le secrétaire d'État, je garde pour la prochaine fois certaines questions de fond liées aux solutions. Je suis néanmoins intéressé par la problématique de la complémentarité entre la Région et les communes. Parce que vous avez siégé au Parlement fédéral, nous en avons déjà discuté à l'occasion de précédentes questions. Sachant qu'il existe énormément d'espace partagé entre les communes et la Région, qu'est-il mis en place pour éviter de faire entrer ces deux niveaux de pouvoir en compétition ?

Le rapport revient beaucoup sur le travail que doivent réaliser les communes avec les citoyens. Pour citer l'exemple de la commune d'Etterbeek, j'aimerais une explication sur le cas de la statue du général Storms. À l'occasion d'une autre réponse, vous avez évoqué le fait que nous évoluons lentement sur ces dossiers. Pourquoi avons-nous ralenti ce processus ? Que pensez-vous par ailleurs de la recommandation de former les fonctionnaires d'urban.brussels sur ces questions ? Cette formation a-t-elle déjà eu lieu ? Dans la négative, que prévoyez-vous pour y remédier ?

**Mme Soetkin Hoessen (Groen)** (en néerlandais).- *L'impressionnant rapport final du groupe de travail sur la décolonisation de l'espace public à Bruxelles a été présenté le 17 février. Il contient des analyses historiques de fond, des recommandations générales, mais également des recommandations détaillées et pratiques pour neuf cas précis.*

*Quelles actions entreprenez-vous à l'aune de ce rapport ? Quel échéancier prévoyez-vous pour le plan d'action ? Quel rôle jouera désormais le groupe de travail ? Sera-t-il impliqué dans l'élaboration de ce plan ?*

Welke acties onderneemt u op basis van dit rapport? In de pers kondigde u aan dat de regering zich nog voor de zomer over een actieplan zou buigen. Welk traject stippelt u daarvoor uit? Hoe ziet u de verdere rol van de werkgroep? Wordt die betrokken bij de opstelling van dat actieplan?

U gaf ook aan dat het de bedoeling is dat burgers en het parlement zich eerst over die aanbevelingen uitspreken. Wat hebt u al ondernomen om het debat met de burgers te faciliteren?

Hoe werkt u samen met de gemeenten? Hebt u al samengezeten met Elsene en Etterbeek? Die laatste heeft onlangs ook een werkgroep opgericht. Hoe zorgt u voor een overkoepelend beleid?

Het rapport suggereerde twee opties voor het ruitersstandbeeld van Leopold II aan het Troonplein. Met welke daarvan gaat u aan de slag?

<sup>1177</sup> **De heer Jonathan de Patoul (DéFI)** (in het Frans).- *Op 17 juli 2020 heeft dit parlement de resolutie over het dekoloniseren van de openbare ruimte goedgekeurd en op 16 februari jongstleden heeft urban.brussels het verslag van de deskundigenwerkgroep online gezet.*

*Het kolonialisme heeft diepe sporen achtergelaten. We hebben dan ook de plicht om dit hoofdstuk uit de geschiedenis blijvend en op een vreedzame manier te gedenken. In dat licht zijn er toch aanbevelingen uit het verslag die vragen oproepen.*

*Hoever staat u met de uitvoering van de resolutie? Waarom hebben twee experts zich teruggetrokken uit de werkgroep? Welk gevolg zal de regering geven aan dit verslag?*

*(Mevrouw Isabelle Pauthier, tweede ondervoorzitter, treedt als voorzitter op)*

<sup>1181</sup> **Mevrouw Isabelle Emmery (PS)** (in het Frans).- *Volgende week, bij de voorstelling van het verslag in deze commissie, zullen we dieper kunnen ingaan op de vragen die het verslag oproept. Als commissievoorzitter ben ik niet alleen de leden erkentelijk die zich in dit onderwerp vastbijten, maar ook de staatssecretaris die een werkgroep in het leven heeft geroepen om de kwestie van de dekolonisatie uit te spitten.*

*Ook vanuit de PS zijn we nieuwsgierig naar wat die werkzaamheden hebben opgeleverd. Als vroegere hoofdstad van het koloniale koninkrijk België telt Brussel de meeste koloniale standbeelden. Daarenboven woont de helft van de Belgische Sub-Sahara-Afrikanen in onze stad. Zo werd Brussel ook de*

*Qu'avez-vous entrepris pour faciliter le débat avec les citoyens ? Comment collaborez-vous avec les communes ?*

*Quelle suggestion retenez-vous pour la statue de Léopold II sur la place du Trône ?*

**M. Jonathan de Patoul (DéFI)**.- J'apprends qu'une commission traitera du sujet la semaine prochaine.

Le 17 juillet 2020, nous avons adopté une résolution relative à la décolonisation de l'espace public bruxellois, et le 16 février dernier, urban.brussels a mis le rapport d'experts en ligne.

Le colonialisme est un fait historique indéniable qui a laissé des traces dans les esprits. Nous avons un devoir de mémoire vis-à-vis de ce chapitre de notre histoire, et mon parti souhaite que ce dernier ait lieu de façon apaisée. À ce titre, une série de termes et de recommandations du rapport d'experts publié par urban.brussels soulèvent certaines questions.

Où en êtes-vous dans le suivi des recommandations de la résolution du Parlement bruxellois ? Le rapport indique que deux experts désignés initialement se sont désistés en cours de travail. Peut-on connaître les raisons de ces désistements ? Quel sera le suivi de ce rapport d'experts au sein du gouvernement bruxellois ?

*(Mme Isabelle Pauthier, deuxième vice-présidente, prend place au fauteuil présidentiel)*

**Mme Isabelle Emmery (PS)**.- Les questions de Mme Kazadi nous permettent de faire le point sur l'état d'avancement de la résolution relative à la décolonisation de l'espace public. La semaine prochaine, nous assisterons à la présentation complète du rapport des experts. Sans doute aurons-nous alors l'occasion de creuser davantage les nombreuses questions soulevées par le rapport et d'échanger plus profondément sur le sujet.

Je voudrais remercier les nombreux collègues qui se sont fortement impliqués dans le débat, ainsi que le secrétaire d'État, qui a demandé à son administration de lancer un appel à candidatures pour la création du groupe de travail chargé d'examiner cette question. C'est Mme Leila Agic qui devait



*hoofdstad van het activisme tegen de koloniale sporen in de openbare ruimte.*

*Onze commissie is het geschikte forum om deze kwestie te behandelen. Van hieruit kunnen we ook de gemeenten begeleiden bij hun dekoloniseringsinspanningen, zodat de openbare ruimte een inclusieve ruimte wordt, waar elke Brusselaar zich thuis voelt en zich erkend weet.*

<sup>1183</sup> *Hoe verloopt de samenwerking met de andere beleidsniveaus, zoals het federaal parlement, maar vooral de gemeenten?*

*Vinden onze werkzaamheden weerklank over de landsgrenzen heen? Wat doen andere Europese landen op dit vlak? Onderhoudt u hierover contacten met hen?*

*(Mevrouw Isabelle Emmery, voorzitter, treedt opnieuw als voorzitter op)*

<sup>1183</sup> **Mevrouw de voorzitter.-** Eind vorig jaar vroeg de staatssecretaris ons om een videoconferentie te organiseren met de deskundigen. Toen werd jammer genoeg geen datum gevonden die voor iedereen paste, maar hij had dus wel degelijk de intentie om ons te informeren.

<sup>1187</sup> **De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).-** *De commissie koos voor een lovenswaardige, maar zeer tijdrovende methode. Bovendien bleek het op het einde van het proces moeilijk om het helemaal eens te worden over een definitieve tekst.*

prendre la parole aujourd'hui pour le groupe PS mais, en son absence, je prendrai le relais.

Mes collègues et moi sommes impatients de découvrir le résultat du travail approfondi réalisé en collaboration avec des chercheurs. C'est un travail d'autant plus important que Bruxelles, en tant qu'ancienne capitale de l'empire colonial, est la ville belge qui compte le plus grand nombre de monuments coloniaux. De plus, près de la moitié des Belges d'origine subsaharienne habitent dans notre ville-région. Il s'agit d'une donnée dont il faut tenir compte, et qui explique que Bruxelles est devenue la capitale de l'activisme visant la décolonisation de l'espace public.

À ce titre, notre commission est toute désignée pour traiter ce sujet, car c'est là où une vue d'ensemble peut être obtenue et où nous pouvons soutenir les dix-neuf communes dans le processus de décolonisation de l'espace urbain. Il nous appartient donc de transformer cet espace public colonial existant et basé sur les normes des citoyens qui l'ont créé historiquement en un espace public plus inclusif.

Le monde évolue, notre Région évolue avec lui. C'est la raison pour laquelle il importe de construire un territoire davantage inclusif, dans lequel chaque Bruxellois peut se sentir reconnu et que chacun peut s'approprier de manière apaisée.

Pourriez-vous développer la manière dont a été réalisée la collaboration avec les autres niveaux de pouvoir? Nous entendons que vous y avez travaillé au niveau fédéral il y a quelque temps, mais nous sommes également très intéressés de savoir quelles étaient les attentes majeures de nos communes à ce sujet.

Le travail réalisé au niveau bruxellois a-t-il un écho par-delà nos frontières dans d'autres pays européens? Plusieurs d'entre eux envisagent également ce type d'introspection portant sur l'espace public ou l'ont déjà entrepris et sont bien avancés. Quels sont les contacts et les échanges que vous avez eus avec les pays européens qui ont la même préoccupation que nous?

*(Mme Isabelle Emmery, présidente, reprend place au fauteuil présidentiel)*

**Mme la présidente.-** À la fin de l'année dernière, nous avons été sollicités par le cabinet du secrétaire d'État afin de trouver une date pour entendre les experts en visioconférence. Malheureusement, une date arrangeant tout le monde n'avait pu être trouvée. La préoccupation de nous informer en décembre existait donc mais n'a pas abouti.

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.-** La réalité est que la commission a eu besoin de beaucoup de temps. Ses membres ont appliqué une méthode de travail intensive, ce qui est d'ailleurs la raison du désistement de deux experts, qui n'avaient pas le temps. La méthode choisie était louable mais demandait beaucoup d'investissement. Par ailleurs, les membres se sont réunis exclusivement en visioconférence, à cause des mesures

*Het was ook de bedoeling een commissievergadering in de vorm van een teleconferentie te organiseren voor de publicatie van het eindrapport. De mogelijke datum daarvoor viel uiteindelijk zo dicht bij de publicatie, dat die vergadering ons niet meer nuttig leek.*

*Ik heb mij bewust niet bemoeid met de werkzaamheden van de commissie zodat die in alle onafhankelijkheid kon functioneren. De commissie was ook evenwichtig samengesteld met onder meer vertegenwoordigers van de diaspora.*

*Mevrouw Kazadi, ik heb uw tweet niet goed begrepen. Toen de commissie het verslag aan mij bezorgde, heb ik het ook niet voorgelegd aan de regering. Ik stond erop dat de voorzitter van het parlement het op hetzelfde moment te zien zou krijgen als ik.*

<sup>1191</sup> *En zo geschiedde: het verslag werd immers voorgesteld aan parlamentsvoorzitter Madrane, de pers en mij op hetzelfde moment hier in het parlement. Diezelfde dag heeft urban.brussels het online gezet.*

*De regering heeft er nog geen akte van genomen. Bij de presentatie van het rapport gaf ik bovendien aan dat ik wilde dat de commissie voor de Territoriale Ontwikkeling er zich over zou buigen. Ik zei ook dat ik hoopte dat het parlement nog voor de zomer een voorstel van resolutie zou indienen op basis van het verslag om op die manier het maatschappelijke debat op gang te brengen.*

*De regering zou dan na de zomer een actieplan kunnen uitwerken. Het gebeurt niet vaak dat een regeringslid zo transparant te werk gaat. Het parlement moet nu op basis van al die elementen een standpunt innemen. Zelf heb ik dat nog niet gedaan.*

<sup>1193</sup> *Het gewest werkt samen met de federale overheid. Ik heb immers tijdens een federale commissievergadering het rapport in alle transparantie toegelicht.*

sanitaires, ce qui a compliqué les choses. En outre, ils ont mis en place une présidence tournante. Enfin, ils ont également eu besoin de plus de temps pour trouver un texte consensuel.

Nous sommes partis du principe que deux ou trois mois de plus ne feraient pas la différence dans ce dossier qui dure depuis des décennies, et avons favorisé le fond et la qualité.

Une réunion en visioconférence avec les membres de la commission - mais sans moi - était prévue avant la publication du rapport. Cependant, la date trouvée était trop proche de la publication du rapport final et nous avons estimé que ce n'était plus utile.

Je ne suis pas intervenu dans le travail de la commission, dont la composition était équilibrée, comprenant notamment des personnes issues de la diaspora. Ses membres ont discuté et ont remis leur rapport. Je n'ai d'ailleurs pas bien compris votre message sur Twitter, Mme Kazadi. Au moment où la commission a remis son rapport, je ne suis pas allé le présenter au gouvernement. Par respect pour le parlement, j'ai tenu à ce qu'il soit présenté à ce dernier en présence du président du parlement, au nom des parlementaires, afin qu'ils le reçoivent en même temps que moi.

Le président Madrane, la presse et moi-même avons donc découvert le rapport en même temps dans la salle des glaces du parlement. Au même moment, urban.brussels a publié le rapport sur l'internet. Vu la résolution, je savais que le sujet intéresserait les députés.

De plus, j'ai été très clair quant à la suite de la procédure. Le rapport a été transmis et le gouvernement n'en a pas encore pris acte. J'ai déclaré, en présence du président du parlement, que je souhaitais que la commission du développement territorial débattenne du rapport et je suppose - ce n'est pas à moi à le leur suggérer - que les députés présenteront une résolution sur le sujet. Celle-ci pouvait éventuellement reposer sur le rapport et le travail de la commission ou sur le débat sociétal qui s'organise. J'avais effectivement dit que j'espérais que le parlement adopterait une telle résolution ou un rapport avant l'été.

En septembre, le gouvernement élaborerait alors un plan d'action à partir du rapport de la commission, avec des lignes de conduite, un plan d'action et un suivi. Mme la présidente, il est rare qu'un membre du gouvernement travaille avec une telle transparence avec les membres du parlement. C'est un point positif puisqu'il s'agit d'une question sociétale qui mérite un vrai débat. En tant que représentants de la population bruxelloise, vous devez saisir ce rapport et mener un débat de fond afin de prendre position. Personnellement, je ne l'ai pas encore fait.

Quant à la relation avec le gouvernement fédéral, j'ai expliqué le fonctionnement, les procédures et le contenu aux membres de la commission, qui étaient ravis que nous y ayons consacré un après-midi. La commission s'est déroulée en toute transparence,

*Ook de samenwerking met de gemeenten verloopt redelijk goed. Ik heb een brief gestuurd naar de gemeente Elsene uit respect voor de werkzaamheden van de deskundigencommissie. Die commissie kreeg immers de vraag om voorstellen te doen over wat er met de standbeelden moet gebeuren. Het is toch logisch dat de overheid niets onderneemt voordat dat advies klaar is?*

*Inmiddels weten we dat de deskundigen een oplossing voor elk afzonderlijk standbeeld voorstellen. Als de gemeente Elsene het standbeeld van generaal Storms nog steeds wil verwijderen, kan ze dat alsnog doen. De gemeente Etterbeek heeft nu ook een commissie opgericht. Binnen het Brussels Gewest moeten de beslissingen over deze kwestie wel coherent blijven.*

<sup>1195</sup> *Het gewest moet de grote lijnen uitzetten, maar dat verhindert niet dat de aanpak voor elk afzonderlijk standbeeld enigszins verschilt. Het debat ligt open.*

*Voor het standbeeld van Leopold II, het meest symbolische van allemaal, deed de commissie twee voorstellen, maar misschien komen er nog andere. Het voetstuk is eigendom van de stad Brussel, het standbeeld zelf van de federale overheid en het Brussels Gewest is bevoegd voor de vergunning om het te verwijderen. De betrokken overheidsniveaus moeten nu dus het debat daarover voeren en dat met elkaar afstemmen.*

*Wat het tijdschema betreft, hoop ik dat het parlement het debat over het deskundigenverslag voor de zomer kan afronden, zodat ik net na de zomer een actieplan kan voorleggen aan de regering.*

avec la possibilité de parler avec des personnes qui connaissent bien la problématique.

La relation entre la Région et les communes est plutôt bonne, ce qui explique pourquoi j'ai écrit une lettre à la commune d'Ixelles traitant du monument au général Storms, non pas pour ralentir ou enlever les statues que la commune a souhaitées, mais bien pour respecter le travail de la commission.

Nous avons demandé à la commission d'experts de proposer une politique, une ligne à suivre quant aux statues dans l'espace public. Nous attendons le résultat des travaux de la commission et du débat avant de prendre position. C'est bien par respect pour le travail de la commission que j'ai envoyé cette lettre, après concertation avec la commune.

La commission suggère à présent une prise de position statue par statue. Une commune peut retirer une statue, si elle le désire, après un débat et le rapport de la commission. Nous verrons comment les communes décident d'agir. Il me semble que la commune d'Etterbeek a créé une commission similaire.

Nous devrions cependant adopter une seule et même attitude au niveau régional. Nous ne pouvons en effet pas nous ridiculiser, par exemple, en prenant des décisions diamétralement opposées d'une commune à l'autre en la matière.

Cela n'exclut pas qu'une autre approche, statue par statue, soit possible. Toutefois, les grandes lignes doivent être fixées par la Région. Ensuite, certaines statues peuvent être contextualisées, d'autres enlevées ou d'autres placées dans une sorte de cimetière de statues - pourquoi pas ? Le débat est ouvert et je ne veux rien exclure pour le moment.

Concernant la statue de Léopold II, la commission a fait deux suggestions, mais il peut y en avoir encore d'autres, y compris celles que vous formulerez de votre initiative. Le cas est un peu compliqué puisque le socle de la statue appartient à la Ville de Bruxelles, la statue est la propriété de l'État fédéral et le permis pour enlever la statue relève des compétences d'urban.brussels, donc de la Région bruxelloise. Trois pouvoirs sont concernés mais le principal est le pouvoir fédéral puisqu'il est propriétaire de la statue. La Région doit donc dialoguer avec les deux autres niveaux de pouvoir.

La statue de Léopold II est la plus symbolique, elle trône au cœur de la ville, à côté du Palais royal et mérite un débat. Je n'ai pas encore pris position, car cette question doit être discutée au sein du parlement, et un débat aura peut-être lieu au niveau fédéral ainsi que dans toute la société. Ce n'est qu'ensuite qu'une position pourra être prise.

Concernant le calendrier, j'espère que le parlement pourra conclure, avant l'été, le débat sur le rapport de la commission. En septembre ou octobre, je pourrai alors proposer un plan d'action de suivi au gouvernement. Je le répète : on ne peut pas instaurer

<sup>1197</sup> *We hebben de deskundigen van de commissie ook voorgesteld om deel te nemen aan een commissie die belast is met de follow-up van het actieplan.*

*Daarnaast werd het personeel van urban.brussels bewustgemaakt van het thema.*

*Beliris financiert ook een haalbaarheidsstudie over de oprichting van een informatiecentrum over dekolonisatie. Dat laatste is overigens een van de thema's van de 'Heritage Days'. Er heerst immers nog veel onwetendheid. Niet alleen jongeren, maar ook oudere mensen kennen onze geschiedenis vaak niet goed.*

<sup>1199</sup> *Volgens mij weten vele Brusselaars bijvoorbeeld niet wie generaal Storms en generaal Jacques waren. Er zijn overigens wel meer standbeelden in de openbare ruimte die naar hedendaagse normen niet meer aanvaardbaar zijn.*

*Daarom is het zo belangrijk om goed uit te leggen waarom dit gevoelige debat noodzakelijk is, zonder daarom mensen die niet persoonlijk schuldig zijn, te culpabiliseren. We moeten als samenleving de verantwoordelijkheid voor het gedrag van onze voorouders onderkennen, daarnaar handelen en vervolgens de blik weer op de toekomst richten.*

<sup>2107</sup> **Mevrouw Gladys Kazadi (cdH)** (in het Frans).- *Door dit antwoord kunnen misverstanden uit de wereld worden geholpen. Het gaat hier om een kwestie die de huidige en de toekomstige generaties beroert.*

*Misschien is het in het vervolg beter om zulke rapporten niet alleen aan urban.brussels, maar tegelijk ook aan de Brusselse parlementsleden te bezorgen. Zij moeten immers zo snel mogelijk een sereen en goed gestoffeerd debat kunnen voeren over het rapport, zodat de regering maatregelen kan treffen.*

*Kunnen we ook vertegenwoordigers van de federale overheid horen over dit onderwerp?*

une commission et dire ensuite qu'on ne tient pas compte de son travail. Un suivi s'impose.

Nous avons donc proposé aux membres de la commission d'experts de faire partie d'une commission de suivi du plan d'action.

Quant aux fonctionnaires d'urban.brussels, ils sont déjà en partie sensibilisés au sujet.

Par ailleurs, je rappelle que l'accord Beliris prévoit un montant de 200.000 euros pour une étude sur la faisabilité de la Lever House comme centre d'information sur la décolonisation.

La décolonisation est aussi l'un des thèmes des "Heritage Days", parce que le débat sociétal existe bel et bien. Pour être franc, je ne savais pas, par exemple, que le général Jacques avait aussi œuvré au Congo. Je suis certain que plein de Bruxellois passent à côté de la statue de Léopold II sans savoir qui il est. Les connaissances de nos jeunes en matière d'histoire ont de quoi nous étonner. Certains ne savent même pas qu'il y a eu une guerre mondiale. Cela ne concerne d'ailleurs pas que les jeunes, mais aussi les personnes plus âgées.

C'est pour cela que nous voulons souligner la présence des symboles coloniaux dans l'espace public, sans y ajouter une appréciation quelconque ou lancer un débat sur l'opportunité de les laisser ou de les retirer. Combien de Bruxellois, en effet, savent qui était le général Storms ou connaissent le lien entre Unilever et la Lever House ? Tel est le but des "Heritage Days".

Nous avons le Cinquantenaire, mais notre ville compte aussi des monuments horribles, comme la statue intitulée "Nègres marrons surpris par des chiens", qui ne sont pas acceptables !

Il faut donc aussi expliquer le pourquoi et l'importance de ce débat sensible, sans culpabiliser ceux qui, aujourd'hui, ne sont pas individuellement responsables de la colonisation. Il y a une responsabilité de nos ancêtres, mais collectivement, en tant que société. Nous ne devons pas vivre dans le passé - comme en Russie - mais l'assumer, puis agir, parfois le corriger, regarder vers l'avenir et passer à autre chose. Ce débat doit être serein et nuancé. Il est parfois trop émotionnel.

**Mme Gladys Kazadi (cdH)**.- Je remercie les collègues qui se sont joints à ma demande d'explications sur un sujet aussi fondamental pour les générations actuelles que pour celles à venir. M. le secrétaire d'État, je vous remercie pour vos éclaircissements qui nous permettent d'échanger des vues et de dissiper certaines incompréhensions.

Vous avez indiqué que le rapport a été transmis à urban.brussels. À l'avenir, il serait peut-être intéressant de nous faire également parvenir ce type de document par courriel. Pour rappel, cette proposition de résolution émane des parlementaires. Il me paraît également important que la commission puisse s'emparer rapidement des pistes évoquées dans le rapport, afin que nous puissions avoir un débat fourni, éclairé et serein au Parlement

2107 **De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).**- *Ik heb daar bewust niets over gezegd, omdat zulke beslissingen de commissie zelf toekomen.*

2107 **Mevrouw Gladys Kazadi (cdH) (in het Frans).**- *Dan richt ik mijn verzoek inzake een hoorzitting tot de voorzitter van deze commissie. We willen weten hoe de federale werkzaamheden vorderen.*

2113 *Ik kreeg evenmin een antwoord over het overzicht van koloniale sporen en over de financiële steun aan dekoloniseringsinitiatieven.*

2113 **De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).**- *Ik zal daar nog op antwoorden.*

2113 **Mevrouw de voorzitter.**- *Dat kunt u doen na de andere replieken.*

2119 **De heer Kalvin Soiresse Njall (Ecolo) (in het Frans).**- *Het belangrijkste is dat we maatregelen nemen ter bestrijding van racisme en discriminatie en dat moet onder andere in de openbare ruimte gebeuren.*

*Het is niet de bedoeling om wie dan ook te beschuldigen. De overheid is niet schuldig aan wat er in het verleden is gebeurd, maar als ze niets onderneemt terwijl er in de samenleving een nieuw bewustzijn ontstaat, verzuimt ze haar plicht.*

*U mag niet talmen met beslissingen te nemen in het kader van het actieplan van de regering, anders krijgen de Brusselaars de indruk dat u de maatregelen voor zich uit tracht te schuiven.*

*Heel wat gemeenten hebben overigens zelf al maatregelen uitgewerkt die u niet zomaar terzijde mag schuiven.*

bruxellois. Je souhaiterais que nous n'ayons pas à attendre 2024 pour trancher. Le gouvernement bruxellois doit pouvoir statuer rapidement sur ces questions.

Par ailleurs, je n'ai pas eu de réponse concernant la possibilité d'entendre des représentants du niveau fédéral quant aux résultats de leurs travaux.

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Je n'ai rien dit, car il revient aux membres de cette commission d'introduire la demande.

**Mme Gladys Kazadi (cdH).**- Mme la présidente, serait-il dès lors possible de recevoir des membres du niveau fédéral pour en savoir davantage sur l'état d'avancement de leurs travaux ? Cette demande est également formulée dans notre proposition de résolution et cette audition aurait donc du sens. Je souhaiterais en outre avoir un retour sur le travail réalisé en ce moment au niveau fédéral.

Je n'ai pas non plus obtenu de réponse aux autres questions, qui concernent non pas le rapport, mais l'inventaire des traces coloniales et le soutien financier aux initiatives associatives, culturelles et artistiques. Vous avez uniquement répondu à la première partie. J'aimerais recevoir une réponse à ces questions, peu importe la forme.

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Je vais vous répondre.

**Mme la présidente.**- M. le secrétaire d'État, vous pourrez répondre à Mme Kazadi après les répliques des autres intervenants.

**M. Kalvin Soiresse Njall (Ecolo).**- Il est toujours possible d'envoyer un courriel !

Je tiens à préciser un point au sujet de la culpabilisation. Le plus important dans ce travail, et il convient de le rappeler comme l'a fait le roi, c'est que tout ce que nous faisons ici, nous le faisons pour lutter contre le racisme et la discrimination. Nous n'enlevons pas les statues pour le plaisir, mais pour changer les paradigmes de la société. L'espace public est également un outil de lutte contre le racisme.

L'idée n'est pas de culpabiliser, mais à partir du moment où la société prend conscience de quelque chose et qu'elle dispose de l'information, nous sommes coupables, en tant que responsables politiques, si nous n'en faisons rien. Nous ne sommes pas coupables de ce qui s'est produit dans le passé, mais les choses ont été dites, les historiennes et les historiens nous ont éclairés, et il nous incombe d'agir.

Au sujet du plan d'action du gouvernement, je souhaite par ailleurs que nous ne tardions pas à prendre des décisions. Nous avons eu de longs débats sur la résolution qui a été votée, et ces débats sont importants. Il ne faudrait cependant pas que le processus législatif traîne, au risque de donner au public

2121 *U moet de autonomie van de gemeenten respecteren en met hen in overleg gaan. Daarnaast moeten ze maatregelen waarmee ze al gestart zijn, kunnen afronden.*

*Ten slotte moet u ervoor zorgen dat er voldoende middelen zijn om het historische bewustzijn van gidsen tijdens hun opleiding te verbeteren.*

2123 **Mevrouw Soetkin Hoessen (Groen).**- Uw antwoord geeft al iets meer duidelijkheid over het traject dat u wilt volgen. Ik ben blij dat er later in de commissie nog een uitgebreide discussie over het rapport komt, maar ik hoop dat u het publieke debat over de definitieve oplossingen niet zult afwachten om al tijdelijke acties te ondernemen. In het rapport worden meerdere tijdelijke oplossingen voorgesteld die volgens mij niet direct op juridische bezwaren zullen stuiten.

2125 **De heer Jonathan de Patoul (DéFI)** (in het Frans).- *Ik kijk uit naar het rapport. Het is echter ook belangrijk dat we over dit onderwerp in debat blijven gaan.*

2127 **De heer Pascal Smet, staatssecretaris** (in het Frans).- *Buiten de drie genoemde projecten zijn er geen projecten of verenigingen die subsidies kregen.*

*Een eerste overzicht is beschikbaar op collections.heritage.brussels. Het is echter niet volledig en wordt nog bijgewerkt. Ik hoop dat het tegen de Heritage Days helemaal op punt staat.*

2129 (verder in het Nederlands)

Wat de tijdelijke actie betreft, wacht ik liever het parlementaire debat in de commissie af. Dat lijkt me een kwestie van respect,

l'impression que nous tournons en rond et tergiversons. Des propositions ont été faites, il revient au gouvernement de s'en saisir et de trancher.

Vous avez cité la commune d'Ixelles. Je peux comprendre le besoin de cohérence des politiques menées, mais je ne souhaiterais pas que l'on diminue ou remette en cause le travail réalisé préalablement par les communes. Le débat y a été entamé avant même que nous discutons de la résolution. J'en veux pour exemples les communes d'Etterbeek, Woluwe-Saint-Pierre, Anderlecht, etc.

J'aimerais donc que cette autonomie locale soit respectée. Bien entendu, il est nécessaire d'avoir un dialogue avec les communes, mais celles-ci devraient pouvoir avancer sur les dossiers qui ont déjà été ouverts.

Je terminerai par la formation des guides. Vous avez dit que la conscience historique des uns et des autres n'était pas assez forte. Pour avoir effectué ce travail personnellement, je peux vous affirmer que certaines personnes sont insuffisamment formées pour mener des visites guidées. Il faut donc mettre les moyens pour former les guides à ces questions.

**Mme Soetkin Hoessen (Groen)** (en néerlandais).- *Votre réponse a déjà un peu clarifié le trajet que vous entendez suivre. J'espère que vous n'attendrez pas le débat public sur les solutions définitives pour entreprendre des actions ponctuelles.*

**M. Jonathan de Patoul (DéFI).**- Je me réjouis de la présentation du rapport la semaine prochaine, afin que les députés puissent s'en emparer et continuer de débattre de la question, car il est important pour nous que le devoir de mémoire ait lieu, mais de façon apaisée.

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Hormis le soutien aux trois projets en question, aucun autre projet ou association n'a reçu de subventions dans ce cadre.

Un premier inventaire est disponible en ligne sur le site collections.heritage.brussels. Il n'est cependant pas complet et sera mis à jour dans les semaines à venir. Il comporte déjà plusieurs typologies : monuments ou bâtiments dont l'histoire est liée à la colonie, plaques apposées sur des façades, noms de voiries, etc. Nous ne sommes toutefois pas encore satisfaits. Les différentes identifications de ces éléments sont en cours sur la base d'un rapport qui vient d'être analysé. J'espère que cet inventaire sera plus ou moins à jour dans le cadre des Heritage Days. Du travail reste à faire.

(poursuivant en néerlandais)

*Je préfère attendre le débat en commission, par respect pour le parlement dont l'avis permettra au gouvernement de prendre des*

ook in het licht van de resolutie die het parlement goedkeurde. We beschikken over het rapport van de expertencommissie, maar ik wil ook de mening van het parlement weten over die maatschappelijk belangrijke kwestie. In september of oktober zal ik dan een actieplan uitwerken. Daarbij sluit ik niet uit dat er alsnog een tijdelijke actie komt. Het parlementaire debat zal de regering in staat stellen weloverwogen beslissingen te nemen over dit gevoelige thema. Als ik of de regering het parlementaire debat niet zouden afwachten, zouden er talrijke parlementsleden misnoegd zijn.

- *Het incident is gesloten.*

2133 **VRAAG OM UITLEG VAN MEVROUW FRANÇOISE DE SMEDT**

2133 **aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,**

2133 **betreffende "het project "The Quay" langs het kanaal".**

2135 **TOEGEVOEGDE VRAAG OM UITLEG VAN MEVROUW CÉLINE FREMAULT,**

2135 **betreffende "de aanvraag tot stedenbouwkundige vergunning "The Quay" in de kanaalzone te Anderlecht".**

2137 **TOEGEVOEGDE VRAAG OM UITLEG VAN MEVROUW NICOLE NKETO BOMELE,**

2137 **betreffende "het stadsontwikkelingsproject "The Quay" in Anderlecht".**

2139 **Mevrouw Françoise De Smedt (PTB) (in het Frans).- Behalve het gewest is niemand voorstander van vastgoedproject The Quay van Blaton en Colruyt tussen het kanaal en de Birminghamstraat. Er komen woningen, 124 studentenkamers en een supermarkt van Colruyt. Het project beantwoordt geenszins aan de noden van de buurt.**

*Om te beginnen gaat het louter om geconventioneerde woningen. Er komt ook een nieuwe Colruyt op nauwelijks 900 meter van de bestaande vestiging in de Maurice Herbetelaan en op een kilometer van een Lidl aan de Albert Vanderkinderestraat, wat nog meer concurrentie voor de lokale kleinhandel betekent.*

*Het is bovendien onmogelijk om er openbare ruimte aan te leggen die de Birminghamstraat met de kaai verbindt. Het hoeft dan ook niet te verbazen dat het project veel tegenstand kent.*

*Houdt u rekening met de talrijke negatieve adviezen? Komt er overleg met de gemeente Anderlecht?*

*décisions éclairées sur cette question sensible. J'élaborerai un plan d'action en septembre ou octobre, ce qui n'exclut pas une action ponctuelle.*

- *L'incident est clos.*

**DEMANDE D'EXPLICATIONS DE MME FRANÇOISE DE SMEDT**

**à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,**

**concernant "le projet "The Quay" situé le long du canal".**

**DEMANDE D'EXPLICATIONS JOINTE DE MME CÉLINE FREMAULT,**

**concernant "la demande de permis d'urbanisme "The Quay".**

**DEMANDE D'EXPLICATIONS JOINTE DE MME NICOLE NKETO BOMELE,**

**concernant "le projet urbanistique "The Quay".**

**Mme Françoise De Smedt (PTB).- L'on a appris l'existence du projet immobilier "The Quay", annoncé au bord du canal. Personne, hormis la Région, n'y est favorable. La commune d'Anderlecht envisage même un recours au Conseil d'État.**

Le projet "The Quay", impulsé par les promoteurs Blaton et Colruyt, est situé entre le canal et la rue de Birmingham. Il prévoit des logements, 124 kots étudiants et une grande surface Colruyt. Le tout formerait un îlot composé de six immeubles, auxquels s'ajouterait le supermarché. Ce projet est en total décalage avec les besoins du quartier et de la commune, comme l'ont soulevé les riverains qui se sont mobilisés.

Tout d'abord, le projet prévoit certes des logements conventionnés, mais aucun logement social ou logement locatif à caractère social. Ensuite, les promoteurs souhaitent y installer un Colruyt, à 900 mètres de l'existant, situé sur le boulevard Maurice Herbetette, et à un kilomètre du Lidl situé au square Albert, et ainsi faire concurrence avec les petits commerçants du marché des abattoirs ou d'autres petits commerçants alimentaires du quartier.

<sup>2141</sup> **Mevrouw Céline Fremault (cdH)** (in het Frans).- *Aangezien het om een gemengd project gaat met woningen, studentenflats, een groot winkelcentrum, productieactiviteiten en een ondergrondse parkeergarage, wordt de bouwaanvraag door de gewestelijke ambtenaar behandeld.*

*Het openbaar onderzoek vond plaats van 3 september tot 2 oktober 2021. Op het overlegcomité van 14 oktober 2021 verwoordde het collectief AnderlechToit talrijke klachten van omwonenden, maar uiteindelijk bracht het overlegcomité een voorwaardelijk gunstig advies uit.*

*De voornaamste punten van kritiek zijn dat het project geen rekening houdt met de bedrijven in de omgeving, dat de mobiliteit gebaseerd is op prognoses die nog moeten worden aangetoond, dat er geen diensten voor de bevolking worden voorgesteld, dat er geen sprake is van sociale huisvesting, dat het project niet van de aanwezigheid van het kanaal profiteert en dat de biodiversiteit niet in het project wordt geïntegreerd.*

<sup>2143</sup> *Is het ingediende project verenigbaar met het eerste kanaalplan van architect Chemetoff en met de plannen voor de Heyvaertwijk?*

*Hebben urban.brussels en de overlegcommissie geoordeeld dat het effectenrapport volledig is en de informatie relevant*

Enfin, l'îlot est complètement fermé sur lui-même et ne permet pas d'aménager un espace public et de rencontre qui relierait le quai avec la rue de Birmingham.

Ce n'est donc pas pour rien que ce projet rencontre une forte opposition. Un collectif citoyen s'organise et a lancé une pétition. Inter-Environnement Bruxelles a également réagi, et même la commune d'Anderlecht a émis un avis défavorable. Elle déposera un recours au Conseil d'État si la Région ne change pas d'avis et octroie le permis d'urbanisme.

Avez-vous prévu de prendre en considération les nombreux avis défavorables au projet et de changer votre fusil d'épaule ? Envisagez-vous des concertations avec la commune d'Anderlecht ?

**Mme Céline Fremault (cdH)**.- La demande de permis d'urbanisme est en cours d'instruction. Elle concerne la construction de 94 logements et de 161 kots d'étudiants, l'implantation d'une grande surface de distribution, des activités productives et un parking de 195 emplacements en sous-sol. Une voirie cyclopiétonne est également prévue.

C'est le fonctionnaire délégué régional qui gère la procédure de permis, compte tenu de son caractère mixte. L'enquête publique s'est déroulée du 3 septembre au 2 octobre 2021. La commission de concertation s'est tenue le 14 octobre 2021. Le collectif AnderlechToit s'est fait l'interprète de nombreuses réclamations, a priori légitimes et pertinentes, émanant des riverains. À ces réclamations de base et oppositions se sont ajoutés deux acteurs de poids : la commune et la STIB. En définitive, la commission de concertation a donné un avis favorable conditionnel.

Les critiques émises font écho au fait que le projet ne tiendrait nullement compte de son environnement immédiat, notamment des entreprises installées (une dizaine de PME). La mobilité, et en particulier l'accès aux transports publics et la voirie cyclopiétonne en grand dénivelé, serait fondée sur des prévisions qui resteraient à démontrer.

Aucune proposition ne serait faite par rapport à l'implantation de services à la population, qui font cruellement défaut sur place. Il n'est pas question de logements sociaux, mais de logements conventionnés réalisés par citydev.brussels.

Au niveau urbanistique, ce projet "introverti" ne profitera pas de l'aubaine de la présence du canal. Enfin, la biodiversité existante et pertinente n'a pas été intégrée au projet, ce qui me paraît très interpellant, qui plus est au moment où le parlement a décidé de travailler sur les questions de biodiversité par l'intermédiaire d'une commission délibérative au sein de cette assemblée.

À titre de documentation, le projet déposé est-il compatible avec le premier plan directeur canal, dressé par l'architecte Chemetoff ?



*is? De buurtbewoners lijken de bestaande situatie niet op dezelfde manier te ervaren als de opstellers van het effectenrapport. Als er aantoonbare tekortkomingen zijn, moet het rapport worden aangevuld en aan nieuwe bijzondere bekendmakingsmaatregelen worden onderworpen.*

*Hebt u het collectief AnderlechToit ontvangen? U hebt altijd gezegd dat het beter is om een project goed voor te bereiden dan om het achteraf te moeten aanpassen. Het werk van AnderlechToit is bijzonder uitgebreid en goed gedocumenteerd. Het verdient dus onze aandacht is en is ook belangrijk voor het democratische debat.*

<sup>2145</sup> *Is de door de regering gewenste productie van sociale woningen ook van toepassing voor dit project? Hoe zullen de stedenbouwkundige lasten worden verdeeld?*

*Volgens de pers is de gemeente van plan een beroep bij de Raad van State in te stellen als het gewest de vergunning in haar huidige vorm afgeeft. Dat zou nadelig zijn voor alle betrokkenen in het dossier, omdat de looptijd dan met vijf jaar wordt verlengd. We kunnen nog altijd een slecht project voorkomen. Hoe denkt u de valkuilen te vermijden?*

<sup>2147</sup> **Mevrouw Nicole Nketo Bomele (DéFI)** (in het Frans).- *Het gewest heeft een voorwaardelijk positief advies gegeven in verband met de stedenbouwkundige vergunning voor The Quay, maar het project valt niet in goede aarde bij de gemeentelijke meerderheid en oppositie, omwonenden, verenigingen, winkeliers enzovoort.*

*De schepen van Stedenbouw overweegt zelfs bezwaar in te dienen bij de Raad van State als het gewest niet terugkomt op de vergunning.*

*Op het eerste zicht beantwoordt het project aan de nood aan nieuwe woningen. De Industriële Birminghamwijk kent een lage*

Est-il repris dans le périmètre du Heyvaert et est-il compatible avec celui-ci ?

Se poserait aussi la question de la complétude du rapport d'incidences et des informations fournies. Quel est l'avis d'urban.brussels sur la complétude du rapport et celui de la commission de concertation sur la pertinence des informations qu'il contient ? Manifestement, la situation existante ne serait pas la même pour les riverains que pour l'auteur du rapport d'incidences. Des lacunes avérées justifieraient de compléter ce dernier et de le soumettre à de nouvelles mesures particulières de publicité. Il faut éviter qu'un projet aussi important se retrouve dans des difficultés majeures à cause d'informations lacunaires. Cela s'apparenterait à de l'amateurisme.

Avez-vous reçu le collectif AnderlechToit ? Le travail d'expertise qu'il a réalisé pour la commission de concertation et les autorités délivrantes est particulièrement fourni et documenté, ce qui est à souligner sur le plan démocratique.

À ce propos, je me permettrais de rappeler ma participation à une proposition de modification de l'ordonnance relative à l'association des mouvements et comités de quartier citoyens dans le cadre de l'élaboration de toute une série de projets. Vous faites partie de ceux qui ont toujours défendu l'idée qu'il valait mieux travailler en amont qu'en aval. Dans cette optique, la réflexion et le travail menés par ce collectif, qui ne relèvent en rien de l'amateurisme, me semblent mériter toute notre attention.

La production de logements sociaux voulue par le gouvernement s'appliquera-t-elle aussi à ce projet qui n'en dit pas un mot ? Sur quels critères les charges d'urbanisme du projet pourraient-elles être réparties ?

Je terminerai par une remarque générale. D'après la presse, la commune a la volonté de saisir le Conseil d'État si la Région devait délivrer le permis en l'état. Force est d'admettre que ce recours éventuel créerait une situation préjudiciable à tous les acteurs du dossier, car la durée serait alors prolongée de cinq ans. Un délai bien long, alors que la vie urbaine est absente d'une zone pourtant déclarée stratégique par le gouvernement.

Nous sommes encore en mesure d'éviter un projet mal emmanché. Comment pensez-vous contourner ces écueils ?

**Mme Nicole Nketo Bomele (DéFI)**.- En tant qu'Anderlechtoise, ce sujet me tient particulièrement à cœur. La Région a répondu par un avis positif conditionnel à une demande d'urbanisme au projet intitulé "The Quay", situé entre le canal et la rue de Birmingham à Anderlecht. Ce projet semble faire l'unanimité au niveau communal : la majorité et l'opposition communales, les habitants, les associations, les commerçants... personne n'en veut !

Comme l'a dit Mme Fremault, l'échevin de l'urbanisme de la commune a déclaré vouloir introduire un recours au Conseil

*bevolkingsdichtheid en leent zich voor een stedenbouwkundig project.*

d'État si la Région ne changeait pas d'avis et persistait à octroyer ce fameux permis d'urbanisme.

Pour rappel, ce projet a pour objectif de démolir des bâtiments existants et d'abattre des arbres sur le site. Il est ensuite prévu de construire un ensemble immobilier avec un socle d'activités productives sur une surface de 3.495 m<sup>2</sup> et d'activités de commerce sur une surface de 3.566 m<sup>2</sup> face au canal. Il est aussi prévu de construire six immeubles pour un total de 94 logements, 178 kots étudiants, un parking en sous-sol avec 184 emplacements voiture et 11 emplacements moto. Enfin, cet ensemble nécessite la création et l'aménagement d'une nouvelle voirie publique pour la circulation piétonne et celle des vélos entre le quai Fernand Demets et la rue de Birmingham.

À première vue, ce grand projet vise à répondre au besoin de créer de nouveaux logements dans notre Région. M. le secrétaire d'État, je vous entendais dire tout à l'heure qu'il ne fallait pas que l'on ressemble à San Francisco où plus aucun logement n'était construit et où les habitations devenaient très chères.

Le quartier industriel Birmingham se caractérise par une faible densité de population et semble dès lors approprié à l'élaboration d'un projet urbain.

C'est cependant sur l'avis positif, mais conditionnel de la Région que je souhaite intervenir. À l'heure actuelle, le projet ne prend pas suffisamment en considération la situation de nombreux ménages aux revenus modestes ou moyens qui rencontrent des difficultés à trouver un logement de qualité et abordable en Région bruxelloise. En effet, le projet ne compte à ce jour aucun logement social et ne répond donc pas à l'objectif d'une plus grande mixité sociale.

En l'état, le projet comporte par ailleurs d'autres carences, tels qu'un rapport d'incidences lacunaire, une hauteur problématique de certains bâtiments, des nuisances sonores et visuelles, un manque d'ensevelissement naturel pour une série de bâtiments, ainsi que des logements étudiants sans conciergerie, au confort spartiate et qui se trouvent à proximité immédiate d'un site industriel de la STIB.

Quelles sont les conditions fixées dans l'avis transmis par le gouvernement au promoteur ? Ce dernier y a-t-il déjà répondu ? L'inclusion de logements sociaux dans le projet a-t-elle été abordée ? Où en sont vos contacts avec les autorités communales d'Anderlecht ? Pouvez-vous nous informer d'éventuelles modifications du projet et du calendrier y relatif ?

**Mme Soetkin Hoessen (Groen)** (en néerlandais).- *Les riverains s'opposent fermement au projet. La commune d'Anderlecht a émis un avis négatif.*

*Inter-Environnement Bruxelles estime que le nouveau complexe à construire vise davantage la rentabilité que la qualité.*

<sup>2149</sup> *Toch wil ik ingaan op het voorwaardelijke positieve advies van het gewest. Er wordt tot nu toe onvoldoende rekening gehouden met gezinnen met een bescheiden inkomen die nauwelijks betaalbare huisvesting vinden. Het project omvat immers geen sociale woningen.*

*Het effectenrapport is trouwens niet volledig, sommige gebouwen zijn te hoog, er is sprake van geluidsoverlast en visuele vervuiling enzovoort.*

*Welke voorwaarden heeft de regering opgenomen in haar advies? Heeft de projectontwikkelaar al gereageerd? Is er over de bouw van sociale woningen gesproken? Hoe zit het met de contacten met de gemeente Anderlecht?*

<sup>2151</sup> **Mevrouw Soetkin Hoessen (Groen)**.- Bij de buurtbewoners bestaat grote weerstand tegen het project. De gemeente Anderlecht heeft er een negatief advies over uitgebracht, met name wegens het gebrek aan sociale woningen, de geplande hoogte van de gebouwen, de slechte inpassing van het project in zijn omgeving en het ontbreken van maatregelen tegen visuele en akoestische overlast.

Volgens Inter-Environnement Bruxelles is het nieuw te bouwen complex meer op rentabiliteit dan op kwaliteit gericht. Burgercollectief AnderlechToit is onder meer gekant tegen de geplande omheining, die de site afsluit van de omliggende wijken, stelt zich vragen bij de nieuwe winkel die er zou komen en vreest voor de integratie van de site in de wijk.

Hebt u recent nog samengezeten met AnderlechToit of de gemeente Anderlecht over dit project? Heeft de ontwikkelaar al te kennen gegeven het project te willen aanpassen? Zo ja, in welke zin zal het worden herzien en wanneer worden de nieuwe plannen verwacht? Wat is het verwachte verdere verloop ervan?

2153 **Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo)** (in het Frans).- *In de kanaalzone is er nog ruimte voor verdichting, maar dat moet wel op een degelijke manier gebeuren.*

*Het is enigszins verrassend dat het zo misloopt met dit project. Het zal nu worden herzien. Gezien de omvang ervan en de talrijke problemen tot dusver lijkt het me erg belangrijk dat de follow-up van het dossier op een transparante manier wordt voortgezet.*

*Bij de herziening van de plannen moeten de landschapkenmerken en de vegetatie van de site ook verbeterd worden.*

2155 *In haar advies verwees de overlegcommissie ook naar de geluidshinder die afkomstig is van de spoorweg, het industrieterrein van de MIVB enzovoort.*

*Werd er contact opgenomen met de organisaties die de geluidshinder veroorzaken en met Leefmilieu Brussel? Werd de hinder gemeten? Werden er mogelijke geluidswerende voorzieningen onderzocht?*

2157 **De heer Pascal Smet, staatssecretaris** (in het Frans).- *De buurtbewoners hebben mij tijdens een virtuele ontmoeting een schriftelijk document gestuurd en hun bezorgdheden en bezwaren meegedeeld. Nadien heb ik een ontmoeting gehad met de gemeente en de projectontwikkelaar. Als resultaat van die vergaderingen werd beslist het project te verbeteren. De*

*Le collectif AnderlechToit a émis des craintes au niveau de l'intégration du site dans le quartier.*

*Une rencontre a-t-elle été récemment organisée avec AnderlechToit ou la commune d'Anderlecht ? Le promoteur a-t-il déjà fait savoir qu'il souhaitait modifier le projet ? Si oui, dans quel sens et quand les nouveaux plans sont-ils attendus ?*

**Mme Isabelle Pauthier (Ecolo).**- On connaît tous le potentiel de densification dans la zone du canal. Encore faut-il procéder de manière appropriée, en respectant les qualités de la situation existante, les riverains, les processus de concertation, l'avis des associations et les questions relatives à l'insertion urbaine.

Il est un peu surprenant de voir ce projet aller dans le ravin. La commission de concertation a remis un avis défavorable. Le projet va donc être revu. Vu son ampleur, et celle des difficultés rencontrées, je me permets d'attirer l'attention sur la nécessité d'une certaine transparence dans la gestion ultérieure du dossier. Modifier des plans sans nouvelle commission de concertation risque de poser un problème.

Parmi les problématiques soulevées, je pointe notamment le manque d'intégration du projet dans son environnement, l'incomplétude du rapport d'incidences et de l'étude d'ensoleillement et l'incroyable absence d'accord de la STIB pour la réalisation d'une voirie cyclopiétonne sur son terrain. Il est étrange d'en arriver là, au vu des concertations qui n'ont pas manqué d'avoir lieu en amont.

Le projet doit également être accompagné d'une amélioration substantielle des qualités paysagères et végétales du site.

Un aspect frappant de l'avis de la commission de concertation porte sur le bruit. Qu'on le veuille ou non, il est prévisible qu'à terme, des logements soient construits et que le site s'urbanise. Or, il existe plusieurs sources de bruit : le chemin de fer, le site industriel de la STIB et le dispositif de haute tension adjacent.

Des contacts ont-ils été pris avec les émetteurs de ces nuisances ainsi qu'avec Bruxelles Environnement ? Ces nuisances sonores ont-elles été évaluées ? Dans l'affirmative, comment réduire leur perception par des dispositifs antibruit ? Il serait bon d'anticiper le développement de ce site afin de prévenir les difficultés pour l'aménagement des lieux et la qualité des logements.

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Les riverains ont demandé de me rencontrer, ce que j'ai accepté. Au cours de cette réunion virtuelle, ils m'ont transmis un document écrit et m'ont également fait part de leurs points d'attention, de leurs inquiétudes, voire de leurs objections. Chacun a le droit d'exprimer ses opinions. Ensuite, j'ai rencontré le bourgmestre d'Anderlecht, son chef de cabinet et les personnes compétentes. Enfin, j'ai organisé une

*projectontwikkelaar zal gewijzigde plannen indienen, na overleg met de brandweer.*

réunion avec la commune et le promoteur afin d'évoquer le dossier.

À la suite de ces différentes rencontres, il a été décidé d'améliorer le projet. Le promoteur a marqué son accord. Il introduira d'office des plans modifiés, au plus tôt à la fin du mois de juillet 2022, après avis du Siamu.

<sup>2159</sup> *Het oorspronkelijke project voorzag in een soort gesloten residentie. Ik ben tegen dat soort stadsontwikkeling. De ruimte tussen gebouwen moet voor iedereen toegankelijk zijn, vooral omdat in dit geval de gemeente eigenaar is van de grond. Zo wordt er een verbinding met de omliggende wijken gecreëerd.*

Ainsi, le projet initial prévoyait une sorte de résidence fermée : personnellement, je suis opposé à ce type d'aménagements en milieu urbain. Quand on construit des bâtiments, l'espace qui les sépare doit être ouvert à tout le monde. La commune étant propriétaire du terrain, cette particularité facilitera la connexion entre les différents quartiers, qui dès lors ne se développeront pas en circuit fermé, mais s'intégreront dans le tissu urbain et en augmenteront la qualité.

*Bovendien moet het gebouw met gesubsidieerde woningen worden verkleind, omdat het anders het perspectief vanaf de top van het terrein verstoort.*

En ce qui concerne le fameux "immeuble Citydev", il s'agit en réalité, vu l'absence de logements sociaux, de doter un immeuble de logements conventionnés par citydev.brussels. Le gabarit de ce bâtiment doit être diminué, car il crée un souci de perspective à partir du haut du terrain.

Il va de soi aussi que nous veillerons à la sécurité des voies publiques, à leur éclairage, à l'aménagement de commons, à la création de logements étudiants et à la végétalisation. Nous voulons également que les habitants puissent jouir d'une sorte de cité-jardin sur les toits, ce qui augmentera considérablement leur qualité de vie.

<sup>2161</sup> *Hoewel het project nog moet worden verbeterd, is het verenigbaar met het eerste richtplan en het plan van architect Chemetoff. Het project maakt echter geen deel uit van het richtplan van aanleg Heyvaert. Zowel urban.brussels als Leefmilieu Brussel hebben het effectenrapport volledig verklaard.*

Même s'il doit encore être amélioré, le projet déposé est compatible avec le premier plan directeur, ainsi qu'avec le plan de qualité paysagère et urbanistique, tel que conseillé par l'architecte Chemetoff. Le projet ne fait toutefois pas partie du plan d'aménagement directeur (PAD) Heyvaert. Le rapport d'incidences a été déclaré complet, tant par urban.brussels que par Bruxelles Environnement.

*Voorlopig is er geen sociale woningbouw gepland. Het is niet mogelijk om in een vergunning de bouw van sociale woningen op te leggen. Dat kan enkel via een bijzonder bestemmingsplan of een richtplan van aanleg. Het terrein omvat wel een gebouw met gesubsidieerde woningen en een gebouw met studentenwoningen.*

Pour le moment, aucun logement social n'est prévu. Le site comprend cependant un immeuble consacré au logement conventionné, ainsi qu'un immeuble dédié au logement étudiant.

*Er zal een fietspad worden aangelegd en de voorwaarden van de erfdiensbaarheid zullen worden verduidelijkt.*

Dans le cadre de l'ordonnance, lorsque je délivre un permis, je ne peux obliger légalement un promoteur me soumettant un projet à construire du logement social. Ce type de demande peut être introduite dans le cadre d'une planification en amont, à l'occasion de l'établissement d'un plan particulier d'affectation du sol ou d'un PAD, mais pas par le biais d'un permis d'urbanisme.

*Ik kan de eisenbundel aan het commissiesecretariaat bezorgen. Vaak wordt er gewoon informatie gevraagd, bijvoorbeeld over de afvoer van regenwater.*

Concernant les conditions, il est notamment prévu de mettre en œuvre une piste cyclopiétonne et les modalités de servitude vont être clarifiées. Nous avons l'accord de la STIB, mais il ne s'agit pas du document officiel. Nous devons obtenir des informations supplémentaires pour évaluer correctement la situation.

Si vous le souhaitez, je peux transmettre au secrétariat de la commission la longue liste des conditions requises. Souvent,

2163 *Sommige mensen hebben kritiek omdat er een boom moet worden gekapt, maar er zullen bomen op andere plaatsen worden geplant.*

*Andere mensen zijn dan weer tegen de supermarkt en vinden dat iedereen in buurtwinkels moet gaan winkelen. Veel mensen winkelen echter liever in een supermarkt. Niet alle suggesties zullen dus worden opgevolgd.*

2165 **Mevrouw Françoise De Smedt (PTB)** (in het Frans).- *Geconventioneerde woningen zijn voor veel mensen nog te duur. Bijna de helft van de Brusselse gezinnen komt in aanmerking voor een sociale woning. Dit was een gelegenheid om er te bouwen, maar het gebeurt niet.*

*Zo worden er vaak kansen gemist. Het moet mogelijk zijn om de gemeentelijke stedenbouwkundige lasten in te zetten om de bouw van sociale woningen af te dwingen. De PTB betreurt dat de vergaderingen met de projectontwikkelaar en de gemeente niets in die zin hebben opgeleverd.*

2167 **Mevrouw Céline Fremault (cdH)** (in het Frans).- *Een van de bezwaren luidde dat het project geen rekening hield met de biodiversiteit. Kunt u dat wat meer toelichten?*

*Vervolgens werd het effectenrapport volledig verklaard, maar niet alle betrokkenen lijken het daarover eens. Zal dat worden aangevuld nu de plannen toch gewijzigd worden en het project opnieuw zal worden voorgelegd aan de overlegcommissie?*

*Het project voorziet ook in 161 studentenkamers. Welke operator is daarmee belast? Maakt dat deel uit van de plannen van Blaton-Colruyt? Zullen die alleen uitgebaat worden door de privésector of komt er bijvoorbeeld een overeenkomst met de universiteiten die een campus hebben in de buurt?*

il s'agit simplement d'obtenir des informations concernant, par exemple, la question de l'évacuation des eaux pluviales.

Pour terminer, le projet actuel doit être modifié. Le promoteur a compris le message. Je salue d'ailleurs la bonne collaboration entre la commune et la Région. Nous analyserons les plans modifiés, nous vérifierons qu'ils correspondent à ce qui a été convenu et à ce que la commission de concertation a demandé. Ensuite, une nouvelle enquête publique devrait avoir lieu, suivie de l'octroi du permis, si les conditions sont remplies.

Il faut une verdurisation. Certains reprocheront le fait de couper un arbre, mais d'autres arbres seront plantés ailleurs. Dans le développement de la ville, on ne peut pas dire qu'on ne va plus jamais abattre d'arbre !

Certains s'opposent au supermarché et trouvent que tout le monde devrait faire ses achats dans les magasins locaux. C'est une idée louable, mais de nombreuses personnes préfèrent toujours se tourner vers les supermarchés. On ne doit pas les exclure. Il ne faut pas forcément suivre toutes les suggestions, même si elles sont respectables.

**Mme Françoise De Smedt (PTB)**.- Nous restons sur notre faim, car nous ratons à nouveau l'occasion d'un projet comportant une partie de logements sociaux. J'entends qu'une partie est réservée aux logements conventionnés, mais ceux-ci sont encore trop chers pour de nombreuses familles bruxelloises. Il est indispensable de produire du logement social abordable. Je rappelle que près de la moitié des ménages bruxellois rentrent dans les critères d'accès au logement social. Ce projet donne l'occasion d'en construire une partie, mais cela ne se fera pas.

Nous discutons souvent de ce type d'occasions ratées. Je suis heureuse que d'autres députés soulèvent aussi ce point pour ce projet. Concernant les charges d'urbanisme au niveau communal, il doit être possible d'aller plus loin pour exiger la production de logements sociaux. Le PTB déplore que vous n'avez pu obtenir un résultat sur ce point malgré vos différentes réunions avec le promoteur et la commune.

**Mme Céline Fremault (cdH)**.- J'ai bien pris note des réponses relatives à la compatibilité avec le plan d'aménagement directeur (PAD) canal et au fait que le projet se situe hors du périmètre du PAD Heyvaert. Trois questions me semblent toutefois importantes.

La première porte sur les aspects liés à la biodiversité existante qui, selon l'une des critiques émises, n'aurait pas été intégrée au projet. J'aurais souhaité des éclaircissements à cet égard, car vous avez simplement mentionné que les arbres abattus seraient remplacés. J'imagine que l'avis de Bruxelles Environnement est bel et bien intégré dans le rapport d'incidences, mais ceci fait l'objet d'une autre question.

Par ailleurs, le rapport d'incidences a, selon vous, été déclaré complet. Or, toutes les parties prenantes du dossier ne semblent pas avoir la même perception de la situation. Il est ainsi question

de lacunes avérées qui justifieraient de compléter le rapport d'incidences. Dès lors que le projet va être adapté, les plans vont être modifiés et devront être soumis à nouveau à la commission de concertation. Pouvez-vous nous en dire davantage à ce sujet ?

Enfin, ma troisième question porte sur les logements étudiants. En effet, tel qu'il est conçu, le projet suppose la construction de 94 logements. J'imagine que ces derniers comprennent le logement conventionné de citydev.brussels. Il est également question de 161 kots étudiants, ce qui représente une importante superficie de 18.650 m<sup>2</sup>. Quel est l'opérateur pour les kots ? Relèvent-ils du projet Bleton-Colruyt ou un travail est-il déjà entamé compte tenu de la proximité du site d'Érasme ? Cet objectif est-il d'ores et déjà atteint ?

Ces kots seront-ils exploités uniquement par le secteur privé ou le seront-ils dans le cadre d'une convention entre ce dernier et les universités, par exemple ? C'est un point important car si l'objectif est de faire des kots de luxe, le projet ne répondra pas à un certain nombre d'enjeux, notamment leur localisation à proximité du pôle Érasme.

**Mme Nicole Nketo Bomele (DéFI).**- Je suis heureuse d'apprendre que vous avez consulté la commune et les riverains et que le plan sera modifié en conséquence. J'y serai attentive. Je regrette que les raisons justifiant l'absence de logements sociaux dans des communes relativement paupérisées ne dépendent pas de vous. Je reviendrai sur le sujet au mois de juillet.

**Mme Isabelle Pauthier (Ecolo).**- Vu l'ampleur du projet et des remarques de la commission de concertation, ainsi que l'opposition de la commune d'Anderlecht, les modifications ne seront probablement pas cosmétiques, mais substantielles. Elles nécessiteront donc une deuxième consultation ou enquête publique, et une deuxième commission de concertation.

J'attends votre réponse relative à la problématique du bruit, qui peut être anticipée.

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- La dimension de la biodiversité est évidemment prise en considération. Certes, le terrain est actuellement à l'état sauvage, mais il restera une place pour la nature et la biodiversité une fois le projet construit. On ne peut pas sanctuariser complètement le site au profit de la biodiversité et décider de ne plus jamais toucher à la nature. En effet, nous ne pourrions alors plus rien construire ! La situation est identique à Marseille, où je me suis rendu. Le centre y est beaucoup plus dense.

**Mme Isabelle Pauthier (Ecolo).**- À Marseille, il y a peu d'arbres et il fait très chaud !

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Nous ne connaissons heureusement pas la même situation.

Je ne pense pas que le rapport d'incidences doive être actualisé, mais je vais le vérifier.

2169

2171 **Mevrouw Nicole Nketo Bomele (DéFI)** (in het Frans).- *Het is goed nieuws dat u de gemeente en omwonenden hebt geraadpleegd en dat het plan wordt bijgestuurd. Jammer dat u de bouw van sociale woningen in relatief verarmde gemeenten niet kunt opleggen.*

2175 **Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo)** (in het Frans).- *Gezien de omvang van het project, de opmerkingen van de overlegcommissie en het bezwaar van de gemeente zullen de wijzigingen allicht ingrijpend zijn. Dat betekent dat er een tweede raadpleging of openbaar onderzoek moet komen.*

*Ik wacht ook op uw antwoord over de geluidsproblemen.*

2177 **De heer Pascal Smet, staatssecretaris** (in het Frans).- *Er wordt natuurlijk ook rekening gehouden met de biodiversiteit. We kunnen echter niet het hele terrein uitroepen tot natuurreservaat, want dat zou betekenen dat bouwen onmogelijk wordt. In Marseille gebeurt net hetzelfde en het centrum is er veel sterker verdicht.*

2177 **Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo)** (in het Frans).- *In Marseille staan nauwelijks bomen en het is er erg heet!*

2181 **De heer Pascal Smet, staatssecretaris** (in het Frans).- *Ik denk niet dat het effectenrapport hoeft te worden bijgewerkt, maar ik zal het nakijken.*

*Voor de studentenwoningen moet een overeenkomst worden gesloten, hetzij met een universiteit of hogeschool, hetzij met het Sociaal Verhuurkantoor voor Studenten.*

*Uit enquêtes blijkt dat de doorvaart van een schip lawaaiëriger is dan de activiteiten van de MIVB. Er is ook een transformator die voor veel geluidsoverlast zorgt. De gemeente zal daarover contact opnemen met de exploitant.*

2183 **Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo)** (in het Frans).- *Die exploitant is Sibelga. Het hoogste geluidsniveau is echter afkomstig van de spoorweg.*

*- De incidenten zijn gesloten.*

2187 **MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW CÉLINE FREMAULT**

2187 **aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,**

2187 **betreffende "de aangekondigde afgifte van de stedenbouwkundige vergunning voor de heraanleg van het Saincteletteplein".**

2189 **Mevrouw Céline Fremault (cdH)** (in het Frans).- *Op 8 december 2021 tweette u dat de heraanleg van het Saincteletteplein een stedenbouwkundige vergunning zou krijgen. Dat bericht sloeg me met verstomming: op dat moment was het dossier nog niet eens ingediend bij de gemachtigde ambtenaar.*

*Ik heb twee grote bezwaren bij zo'n werkwijze. Wat is dan nog het nut van een vergunningsaanvraag? Waartoe dienen het openbaar onderzoek en de adviezen van de overlegcommissie en het schepencollege? Wat heeft de gemachtigde ambtenaar dan nog te zeggen?*

*En is dit wel eerlijk ten aanzien van andere projecten? Daar moeten de indieners wachten tot hun dossier behandeld is, zonder garantie op een goede afloop. In welke fase zit de procedure rond de stedenbouwkundige vergunning voor het Saincteletteplein trouwens?*

Les kots doivent relever d'une convention, soit avec une université ou une haute école, soit avec l'Agence immobilière sociale étudiante.

Nous nous sommes déjà penchés sur la question du bruit de manière proactive. Des relevés indiquent que le passage d'un bateau est plus bruyant que les activités de la STIB. Les activités d'un transformateur à proximité sont aussi plus préoccupantes que celles de la STIB. La commune prendra contact avec l'exploitant de ce transformateur, car une question de permis à renouveler doit être réglée. Le promoteur a mesuré le niveau de bruit du transformateur et l'estime acceptable. Des contacts sont pris avec l'exploitant et la commune.

**Mme Isabelle Pauthier (Ecolo).**- L'exploitant est Sibelga. Le niveau sonore annuel moyen des activités de la STIB est compris entre 65 et 70 dB. Le dispositif haute tension génère un bruit continu de 74 dB. Le niveau sonore le plus élevé est celui du chemin de fer : 80 dB. Ces données émanent de l'avis de la commission de concertation.

*- Les incidents sont clos.*

**QUESTION ORALE DE MME CÉLINE FREMAULT**

**à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,**

**concernant "la délivrance du permis d'urbanisme annoncée pour le réaménagement de la place Sainctelette".**

**Mme Céline Fremault (cdH).**- Personne ne conteste l'utilité de communiquer des informations aux citoyens et aux citoyennes sur l'aménagement de leur ville. Encore faut-il que la délivrance de ces éléments ne contrecarre pas l'accomplissement préalable de mesures réglementaires liées à l'objet même. Le dossier de la place Sainctelette n'échappe pas à cette règle. Quelle ne fut donc pas ma surprise en découvrant le message que vous avez rédigé sur votre compte Twitter le 8 décembre dernier : "La préparation de la métamorphose de la place Sainctelette se poursuit. Je l'ai initiée avec Rudi Vervoort, Bruxelles Mobilité et Elke Van den Brandt. Elle continue d'aller de l'avant. Top ! Une fois introduits, les plans seront analysés et le permis d'urbanisme sera délivré."

Dans cette publication, vous annoncez que le permis d'urbanisme sera délivré alors que le dossier n'était pas encore déposé chez le fonctionnaire délégué. Je pointe deux soucis majeurs par rapport à cela : quel est le poids réel des actes d'instruction d'une demande de permis d'urbanisme ? En d'autres termes, quelle est l'utilité de l'enquête publique, de l'avis de la commission de concertation et de celui du collège

<sup>2191</sup> **De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).** - *Toen u en ik nog samen in de regering zaten, werd al tot de heraanleg van het Saincteletteplein beslist, als onderdeel van het masterplan voor het Kanaal. Een internationale architectuurwedstrijd met de bouwmeester leverde een laureaat op, die de plannen mocht uitwerken.*

*Ondertussen heeft mevrouw Van den Brandt mobiliteit en openbare werken van mij overgenomen. Overeenkomstig het regeerakkoord blijft het Saincteletteplein voor haar een prioriteit.*

*Als de gewestregering formeel beslist om een plein onder gewestelijk beheer heraan te leggen - concreet: zodra urban.brussels, Brussel Mobiliteit, Leefmilieu Brussel en Brussel-Stad het dossier beginnen voor te bereiden - is een vergunning een volgende logische stap. Toch blijft het altijd afwachten wat er bij het openbaar onderzoek uit de bus komt. Sommigen vinden dat dat onderzoek te laat in het proces plaatsvindt, maar op basis daarvan kunnen de plannen nog altijd aangepast worden.*

<sup>2193</sup> *De uiteindelijke vergunning kan dus afwijken van de oorspronkelijke plannen, maar dát er een vergunning komt, staat vast. Op Twitter is er te weinig ruimte om dat allemaal genuanceerd uit te leggen.*

échevinal ? Quelle est la marge de manœuvre réservée au fonctionnaire délégué ?

Par ailleurs, en vous positionnant de la sorte sur ce dossier, ne créez-vous pas une iniquité de traitement vis-à-vis des autres porteurs de projet ? Ceux-ci devront attendre, dans une incertitude réelle, la fin de la procédure d'instruction de leur dossier, en spéculant sur une conclusion finale aucunement garantie. Comment pouvez-vous, dans ce dossier de demande de permis d'urbanisme de la place Sainctelette et les autres dossiers qui suivront, garantir la prise en considération et l'analyse des avis ou des observations des instances appelées à se prononcer réglementairement dans le processus de gestion urbanistique et architecturale de ces dossiers ? Où en est exactement la procédure de délivrance du permis d'urbanisme de la place Sainctelette ?

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.** - La place Sainctelette est une place régionale. À l'époque où vous et moi faisons partie du même gouvernement, nous avons décidé de la réaménager, dans le cadre plus large du plan directeur canal, et nous avons lancé un concours international d'architecture avec le maître-architecte de la Région de Bruxelles-Capitale. Un projet avait été sélectionné et le lauréat s'était vu confier la mission de l'élaborer.

Entre-temps, un changement de fonction est intervenu au sein du gouvernement, puisque ma collègue Elke Van den Brandt a repris les compétences de la mobilité et des travaux publics, et moi-même celle de l'urbanisme.

Ma collègue a continué à faire de la place Sainctelette une priorité, conformément à l'accord de gouvernement. Elle a travaillé sur le projet de réaménagement de la place, en collaboration avec urban.brussels et d'autres instances régionales, ainsi qu'avec les habitants. Le permis a été introduit et a fait l'objet d'une communication conjointe.

Dès le moment où le gouvernement régional décide formellement de procéder au réaménagement d'une place régionale et que des fonctionnaires d'urban.brussels, Bruxelles Mobilité, Bruxelles Environnement et la Ville de Bruxelles interviennent dans la préparation du dossier, il est logique que le permis soit délivré.

Toutefois, même lorsqu'il y a des réunions de projet auxquelles tout le monde participe, on attend toujours l'enquête publique, qui arrive à la fin. Certains estiment qu'elle arrive trop tard, alors qu'une phase informelle est déjà passée. Si de nouveaux éléments justifient des adaptations du plan, celles-ci seront demandées, sans remettre en cause, pour autant, le principe du réaménagement de la place.

Le permis va être délivré, c'est certain. Correspondra-t-il au projet initial ? C'est une autre question. En effet, des améliorations sont possibles et peuvent émerger de l'enquête publique et des débats. Depuis que je suis compétent pour l'urbanisme, la méthode de travail consiste à consulter les communes, la Région et toutes les instances comme le maître-



*Met alle betrokkenen moeten we een gemeenschappelijk plan uitwerken voor die vandaag nog onderbenutte plek die, met de opkomst van de kanaalbuurt, beter verdient.*

<sup>2195</sup> **Mevrouw Céline Fremault (cdH)** (in het Frans).- *Wat mij choqueeerde, was dat u tweette dat de stedenbouwkundige vergunning "zal" worden afgeleverd. Daardoor leek het alsof de zaak al beklonken was.*

*Het Saincteletteplein is een belangrijk knooppunt, en lang niet alleen voor de onmiddellijke omgeving. Daarom zijn het openbaar onderzoek en de adviezen van de overlegcommissie en van het Brusselse stadsbestuur zo belangrijk.*

*Wat mij wel geruststelt in uw antwoord, is dat u aangeeft dat de stedenbouwkundige en architecturale procedures gerespecteerd moeten worden.*

<sup>2197</sup> **De heer Pascal Smet, staatssecretaris** (in het Frans).- *Sommigen vinden dat de auto nog veel te veel plaats krijgt, anderen vinden het tegendeel. In het nieuwe circulatieplan van Brussel-Stad worden auto's uit de Vijfhoek geweerd en over de Kleine Ring gestuurd.*

*Nu snap ik wel ineens waar uw vraag vandaan komt: in het Nederlands is de teneur anders. De nuance is misschien verloren gegaan in de vertaling.*

<sup>2197</sup> **Mevrouw Céline Fremault (cdH)** (in het Frans).- *We plagen graag, hé...*

*- Het incident is gesloten.*

<sup>2203</sup> **MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW CLÉMENTINE BARZIN**

<sup>2203</sup> **aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,**

architecte de la Région de Bruxelles-Capitale, afin d'aboutir à un accord et à une position commune. À défaut, les citoyens ne comprendraient rien.

Il s'agit d'avancer ensemble pour aménager cet endroit aujourd'hui non utilisé et qui, avec le développement du quartier du canal, mérite d'être réaménagé. Dans un tweet, il est impossible de tout expliquer, mais il est évident que le permis qui sera délivré ne correspondra pas forcément au projet initial.

**Mme Céline Fremault (cdH)**.- Ce qui m'avait heurté, c'était "les plans seront analysés et le permis d'urbanisme sera délivré". Cela a donné l'impression que le projet avait été confisqué aux acteurs concernés.

Le caractère territorial de la place Sainctelette est bien connu ; ce n'est pas une soucoupe volante qui se serait posée sur le canal. Son impact s'étend bien au-delà des limites de la place même, et notamment à des axes importants pour la structuration urbaine.

Il me semblait dès lors essentiel d'avoir le recul nécessaire par rapport à l'enquête publique, à l'avis de la commission de concertation et aux avis émis par le collège des bourgmestre et échevins de la Ville de Bruxelles.

Votre réponse me satisfait dans la mesure où elle remet les choses en ordre en ce qui concerne la nécessité de respecter les procédures de gestion urbanistique et architecturale et de ne pas préempter ce site.

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État**.- Je comprends pourquoi vous avez posé la question. En néerlandais, la signification est différente.

Actuellement, des personnes trouvent que trop de place est encore dédiée aux voitures, tandis que d'autres pensent qu'il n'y en a précisément pas assez. Avec le nouveau plan de circulation de la Ville de Bruxelles, les voitures vont disparaître du Pentagone et être repoussées vers la Petite ceinture.

Mon tweet dit que la situation sera analysée et que le permis sera ensuite délivré. C'est une simple conséquence logique. Lors de la traduction du néerlandais vers le français, cette nuance peut disparaître.

**Mme Céline Fremault (cdH)**.- Qui aime bien taquine bien, M. le secrétaire d'État !

*- L'incident est clos.*

**QUESTION ORALE DE MME CLÉMENTINE BARZIN**

**à M. Alain Maron, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la transition climatique, de l'environnement, de l'énergie et de la démocratie participative,**

2203 en aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp

2203 betreffende "het in aanmerking nemen van de biologische waarderingskaart in het belang van de Donderberg-site".

2205 **Mevrouw de voorzitter.-** Bij afwezigheid van mevrouw Clémentine Barzin, die verontschuldigd is, wordt haar mondelinge vraag voorgelezen door de heer Geoffroy Coomans de Brachène.

2205 **De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR) (in het Frans).-** De stad Brussel wil al lang bouwen op de Donderberg. Haar recentste project betreft de bebouwing van meer dan de helft van 2,7 ha. Er zou onder andere een school voor 672 leerlingen komen.

*Op 7 april 2021 gaf de overlegcommissie een gunstig advies met voorwaarden. Die betreffen het waterbeheer en de doorlaatbaarheid van de grond. In juli 2021 diende de gemeente daaraan aangepaste plannen in, wat maakt dat er een nieuw openbaar onderzoek moet komen.*

*Eind 2021 maakte Leefmilieu Brussel een update van zijn biologische waarderingskaart bekend. Daarop staat de Donderberg aangeduid als een belangrijke plek voor de biodiversiteit.*

2207 *In het Natuurplan staat dat het gewest streeft naar een ontwikkeling die de biodiversiteit niet aantast.*

*Hoever staan de vergunningsprocedure voor het project op de Donderberg, de aangepaste versie van het plan en het openbaar onderzoek? Wanneer vindt dat laatste plaats en wat zijn de volgende stappen?*

*Minister Maron noemde de biologische waarderingskaart een belangrijk hulpmiddel voor het beleid. In welke zin wil het gewest het project herzien om het bij de kaart te laten aansluiten?*

*Hoe integreert u de grote biologische waarde in de vergunningsaanvraag? Voegt u dat element toe aan het dossier voor het openbaar onderzoek?*

et à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

concernant "la prise en compte de la carte d'évaluation biologique dans l'intérêt du site du Donderberg".

**Mme la présidente.-** En l'absence de Mme Clémentine Barzin, excusée, la question orale est lue par M. Geoffroy Coomans de Brachène.

**M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR).-** Le site vert du Donderberg, à Laeken, fait l'objet, depuis de nombreuses années, de projets immobiliers émanant de la Ville de Bruxelles. Le dernier en date, intitulé HOP4, prévoyait l'urbanisation de plus de la moitié du périmètre de 2,7 hectares, avec la construction d'une école destinée à accueillir 672 élèves.

Il a fait l'objet d'un avis favorable sous conditions de la commission de concertation, le 7 avril. Ces conditions concernaient singulièrement la gestion des eaux et l'imperméabilité du sol, prévoyant notamment la plantation d'une végétation variée dans les fossés. En juillet, des plans et documents modifiés ont été introduits pour y satisfaire. À ce jour, si mes informations sont bonnes, cette demande modifiée doit à nouveau faire l'objet d'une enquête publique.

En cette fin d'année, la mise à jour de la carte d'évaluation biologique par Bruxelles Environnement a été rendue publique. Elle met en avant les sites d'une haute valeur biologique en Région de Bruxelles-Capitale. Or, le Donderberg est classifié par Bruxelles Environnement comme un "espace central en termes de biodiversité sur la Région bruxelloise". D'après la carte, la différence avec la forêt de Soignes ou le bois du Laerbeek serait ténue. Bruxelles Environnement compare ainsi la valeur biologique du Donderberg à celle du Scheutbos ou encore à celle du bois de la Cambre.

À la lecture de la carte, il est évident que le Donderberg est l'un des rares sites restants à haute valeur biologique. Politiquement, le plan nature régional précise clairement que "la Région de Bruxelles-Capitale ambitionne de réaliser son développement de manière telle qu'il n'occasionne, à l'échelle régionale, aucune perte nette de biodiversité. La Région de Bruxelles-Capitale se fixe pour ambition une meilleure intégration des enjeux nature dans les plans et projets".

Où en est la procédure urbanistique relative au projet HOP4 sur le site du Donderberg ? Qu'en est-il de la présentation du projet adapté et de l'enquête publique y relative ? Quand aura lieu cette dernière et quelles seront les prochaines étapes ?

Le ministre bruxellois de l'environnement considérerait la carte d'évaluation biologique comme un "véritable outil d'aide à la

*Overlegde het gewest met de omwonenden sinds de kaart online kwam? Zij willen de groene ruimte, die belangrijk is voor hun levenskwaliteit, behouden.*

décision politique". Comment la Région compte-t-elle revoir le projet afin de s'y conformer ?

Comment les instances régionales vont-elles intégrer le caractère de haute valeur biologique dans la demande de permis du projet ? Cet élément sera-t-il ajouté à la présentation du dossier pour l'enquête publique ?

Quelle concertation la Région a-t-elle avec les riverains depuis la mise en ligne de cette carte ? Ceux-ci sont particulièrement impliqués dans la préservation de cet espace vert. La végétation en ville est un élément vital pour la qualité de vie. Les espaces verts, de surcroît de haute valeur biologique, sont donc précieux et doivent être préservés.

La crise sanitaire a révélé que les mentalités ont évolué dans les quartiers. Elles impliquent la même capacité d'évolution dans le chef des décideurs politiques.

<sup>2209</sup> **De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).**- Voor het aan de voorwaarden van de overlegcommissie aangepaste project loopt een openbaar onderzoek. Als dat klaar is, wordt het ter advies aan de commissie en aan verscheidene instellingen voorgelegd. Op basis van de resultaten zal ik beslissen om de vergunning toe te kennen of verdere aanpassingen te vragen.

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Le projet modifié selon les conditions émises par la commission de concertation d'avril 2021 est actuellement mis à l'enquête publique et sera soumis ensuite à l'avis de la commission de concertation. Différentes instances sont également amenées à émettre leur avis, à savoir Bruxelles Environnement, Vivaqua, la commission de sécurité Astrid et la Ville de Bruxelles. Sur la base du résultat de l'enquête publique, de l'avis de la commission de concertation et des avis d'instances, nous verrons si le permis sera délivré ou si des plans modificatifs seront demandés.

*De plannen voor de Donderberg waren er eerder dan de biologische waarderingskaart. In het project is echter met de biodiversiteit rekening gehouden. Zo staat de zone in het Natuurplan aangeduid als een site met een gemiddelde of potentieel hoge biologische waarde.*

La carte d'évaluation biologique est un nouvel outil indicatif qui a été lancé après le développement de ce projet. Cependant, le caractère de haute valeur biologique du site a déjà été pris en considération dans le projet initial. En effet, le site est placé en zone de développement sur la carte du réseau écologique bruxellois. Le plan nature régional indique que cette zone de développement est "un site de moyenne valeur biologique ou de haute valeur biologique potentielle qui contribue ou est susceptible de contribuer à assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des espèces et habitats naturels d'intérêt communautaire et régional".

*In het kader daarvan kwam de vraag om aanpassingen op het vlak van waterbeheer, doorlaatbaarheid, biodiversiteit en groenbeheer.*

C'est dans ce cadre que les adaptations ont été demandées en ce qui concerne la gestion des eaux, la perméabilité, la biodiversité et la gestion végétale du site, notamment au travers du plan de gestion faisant partie intégrante du dossier.

*De biologische waarderingskaart maakt geen deel uit van het vergunningsdossier, maar iedereen kan ze online raadplegen.*

La carte d'évaluation biologique est disponible en ligne pour qui souhaite la consulter. Elle ne fait pas partie intégrante du dossier de demande de permis, mais les informations qu'elle fournit sont à la disposition des opérateurs du projet, des auteurs de l'étude d'incidences et des autorités qui analysent la demande de permis pour qu'ils puissent mieux apprécier la qualité et la pertinence des projets.

*In het geval van de Donderberg zal de uitvoering van het project gevolgen hebben voor de rol van de site in het ecologische netwerk, die echter dankzij de voorgestelde maatregelen beperkt zullen blijven.*

Dans le cas du site du Donderberg, la réalisation du projet aura un impact sur la fonction qu'il remplit au sein du réseau écologique, mais les mesures proposées relatives à la gestion de l'eau, des

2211 *Het overleg met de omwonenden gebeurt in het kader van het openbaar onderzoek en de overlegcommissie. Mochten zij mij willen spreken, dan zal ik daar uiteraard op ingaan.*

2213 **De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR)** (in het Frans).- *U zegt dat u rekening houdt met de kaart, die echter op het moment van de vergunningsaanvraag niet bestond.*

2213 **De heer Pascal Smet, staatssecretaris** (in het Frans).- *Ik heb geen kaart nodig om met de biodiversiteit rekening te houden.*

2217 **De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR)** (in het Frans).- *Het was tot nu toe niet bekend dat de site zo'n grote biologische waarde heeft. De omwonenden verdedigden de biologische waarde in het algemeen.*

*Voorts wil ik erop wijzen dat er de voorbije jaren overstromingen zijn geweest in de wijk. Dat is zeldzaam in Brussel, dus daar moet bij bebouwing rekening mee worden gehouden.*

*U moet de plannen herzien. Er zijn immers andere mogelijkheden in de omgeving.*

*- Het incident is gesloten.*

2221 **MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER TRISTAN ROBERTI**

2221 **aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,**

2221 **betreffende "de permanente opleiding van het personeel dat belast is met het onderzoek van de aanvragen voor stedenbouwkundige vergunningen".**

végétaux, de la perméabilité et de la biodiversité et de réduction du programme - suppression des deux bâtiments de logements au profit de zones laissées à l'état naturel et préservé - permettront de limiter les conséquences.

La concertation avec les riverains concernant l'instruction d'une demande de permis se déroule dans le cadre de l'enquête publique et de la commission de concertation prévue par le Code bruxellois de l'aménagement du territoire.

Bien entendu, si les membres du comité de riverains demandent à me voir, je l'accepterai volontiers, car je place toujours tous les acteurs sur un pied d'égalité, qu'il s'agisse du promoteur, des habitants ou du comité de quartier.

**M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR).**- Votre réponse laconique semble indiquer que vous prenez ce dossier avec une certaine distance. Vous dites déjà tenir compte de cette carte. Or, lorsque le permis a été déposé, elle n'existait pas.

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Nous n'avons pas besoin de carte pour tenir compte de la biodiversité.

**M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR).**- Le caractère de haute valeur biologique n'était pas mis en avant jusqu'ici. Les habitants défendaient la valeur biologique d'une manière générale. Même moi, alors que j'ai traité le dossier il y a quelques années, je n'étais pas au courant de cette haute valeur biologique.

Par ailleurs, quant à la perméabilité des sols, je rappelle que ces dernières années, ce quartier a souvent été touché par de fortes pluies et a connu d'importantes inondations. Il est temps d'en tenir compte, car c'est rare à Bruxelles. Ce n'est pas un point de détail et les habitants pourraient en témoigner.

Il faut revoir les choses, parce qu'il existe d'autres options à proximité immédiate. Il y a déjà trois écoles à moins de 100 mètres. L'opportunité d'en implanter une quatrième à cet endroit peut donc être remise en question. Il serait préférable de préserver la valeur biologique de ce site. Joindre - enfin - la parole aux actes serait une bonne chose !

*- L'incident est clos.*

**QUESTION ORALE DE M. TRISTAN ROBERTI**

**à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,**

**concernant "la formation continue des agents chargés de l'instruction des demandes de permis d'urbanisme".**

2223 **De heer Tristan Roberti (Ecolo)** (in het Frans).- *Het deskundigencomité stipt in zijn verslag over de hervorming van de Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening aan dat er momenteel een gebrek aan uniformiteit en continuïteit is bij de behandeling van stedenbouwkundige vergunningsaanvragen.*

*De ambtenaren die de aanvragen behandelen, moeten vertrouwd zijn met talrijke wetsteksten. Die teksten worden evenwel niet in alle gemeenten en diensten op dezelfde manier geïnterpreteerd of toegepast, wat tot een ongelijke behandeling van de burgers leidt.*

*Het deskundigencomité beveelt aan een netwerk op te zetten van de gemeentelijke en gewestelijke ambtenaren die de vergunningsaanvragen behandelen en om opleidingen, conferenties, bezoeken aan projecten, tentoonstellingen en uitwisselings- en netwerkevenementen te organiseren.*

2225 *In de andere gewesten worden de gemeentelijke en gewestelijke ambtenaren in netwerk gebracht via systemen van permanente opleiding. In Brussel is er echter geen sprake van een dergelijk permanent opleidingsproces.*

*Hoe worden de gewestelijke en gemeentelijke ambtenaren opgeleid in de evoluerende wet- en regelgeving? Welke budgetten worden daarvoor uitgetrokken? Welk gevolg zult u geven aan deze aanbeveling van het deskundigencomité? Hebt u met uw administratie de wenselijkheid van een dergelijk bijscholingsstelsel onderzocht? Hebt u de praktijken in de andere gewesten bestudeerd?*

**M. Tristan Roberti (Ecolo)**.- Nous avons eu le plaisir de prendre connaissance du rapport rédigé par le comité d'experts à propos de la réforme du règlement régional d'urbanisme et d'en discuter lors d'une réunion de commission.

Certaines phrases du rapport ont retenu mon attention, dont celle indiquant que "l'instruction et le traitement des demandes de permis d'urbanisme manquent aujourd'hui d'uniformité et de continuité", lacunes que vous avez vous-même confirmées, M. le secrétaire d'État. Toujours d'après le comité, "les fonctionnaires régionaux et communaux ne sont, par ailleurs, pas mis en réseau, ce qui renforce les différences de traitement".

Les acteurs régionaux et communaux qui traitent les demandes de permis d'urbanisme doivent connaître de nombreuses législations, notamment le droit administratif général, le droit administratif communal, le droit de l'urbanisme, le Code bruxellois de l'aménagement du territoire, le droit du patrimoine, le Code bruxellois de l'air, du climat et de la maîtrise de l'énergie et le Code civil. Dans les faits, d'une commune à l'autre et parfois d'un service à l'autre, des difficultés peuvent surgir au niveau de l'uniformité de l'application de ces réglementations. En fin de compte, ce problème crée une inégalité de traitement des citoyens.

Il nous semble important de veiller à ce que les agents soient en mesure d'assimiler ces multiples règles, qui évoluent régulièrement. Il faut également veiller à ce qu'il n'y ait pas de différences dans l'interprétation et la mise en œuvre de ces réglementations par les différents services.

Le comité d'experts recommande de mettre en réseau les fonctionnaires communaux et régionaux qui travaillent sur l'instruction des demandes de permis. Pour ce réseau, il conseille en outre d'organiser des formations, des conférences, la visite de projets situés au sein et en dehors de la Région bruxelloise, des expositions ainsi que des moments d'échange et de réseautage.

Dans les autres Régions du pays, des systèmes de formation continue mettent en réseau les agents communaux et régionaux. Ainsi, en Wallonie, ils sont invités à s'inscrire à un cycle de formations qui leur permet de se réunir plusieurs fois par an avec des formateurs externes émanant d'agences universitaires, spécialement mandatés par la Région.

Les journées de formation sont consacrées à des explications et échanges sur l'évolution de la législation et de la réglementation, à des exercices autour de cas pratiques ou à des visites sur le terrain. Les agents peuvent ainsi prendre du recul par rapport à leur fonction, apprendre à se connaître les uns les autres et partager leurs analyses.

Le comité d'experts a raison, dans la mesure où ce type de formation continue et de mise en réseau permet d'éviter les différences de traitement entre communes. Or, à Bruxelles, il n'existe pas, à ma connaissance, de tel processus de formation

<sup>2227</sup> **De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).**- *Elk gewestelijk personeelslid dat stedenbouwkundige aanvragen behandelt, krijgt intern een basisopleiding over de wetgeving. Die opleiding werd oorspronkelijk door personeel van urban.brussels gegeven, maar het doel is om ze op termijn structureel uit te besteden.*

*In 2021 werd een eerste tweedaagse externe opleiding georganiseerd over het Brussels Wetboek van Ruimtelijke Ordening. Urban.brussels werkte daarvoor samen met advocaten die gespecialiseerd zijn in stedenbouwkundig recht. De opleiding zal verder worden ontwikkeld en jaarlijks in beide talen worden aangeboden.*

*Daarnaast werden intern nog andere opleidingen gegeven door personeel van urban.brussels, onder meer over het Brussels Wetboek van Ruimtelijke Ordening, de energieprestatie van gebouwen, My Permit en het Novaplatform.*

*Urban.brussels werkt aan een algemeen opleidingsplan voor zijn personeel. De opleidingen zullen in de eerste helft van 2022 van start gaan. Urban.brussels trekt daarvoor jaarlijks ongeveer 1% van de loonmassa uit.*

*De oprichting van een netwerk zal enige tijd duren. Urban.brussels werkt aan een nieuw e-learningplatform in samenwerking met talent.brussels. Het systeem zal eerst beschikbaar zijn voor het personeel van urban.brussels, maar kan later worden uitgebreid tot het personeel van andere organisaties en van de gemeenten.*

*Bovendien kunnen de gemeentelijke en gewestelijke ambtenaren een multidisciplinaire opleiding aan de ULB volgen op het gebied van architectuur, stedenbouw en erfgoed. Er komt ook een specifieke bijscholing over de nieuwe Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening.*

continue. Certes, des initiatives sont parfois prises en ce sens par urban.brussels ou Brulocalis, mais elles ne sont que ponctuelles.

Comment les agents régionaux et communaux sont-ils formés aux évolutions législatives et réglementaires ? Quels sont les budgets qui y sont consacrés ? Quelles suites comptez-vous réserver à cette recommandation du comité d'experts ? Avez-vous examiné avec votre administration l'opportunité d'organiser un tel système de formations continues ? Avez-vous examiné les pratiques mises en place dans les autres Régions ?

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- La formation des agents régionaux chargés de l'instruction des demandes de permis d'urbanisme est assurée par urban.brussels, qui organise en interne une formation de base sur la législation pour chaque nouvel agent. Ces formations étaient à l'origine dispensées par des agents d'urban.brussels.

En 2021, en vue d'une externalisation structurelle, une première formation de deux jours, entièrement en néerlandais, a été organisée sur les principes de base du Code bruxellois de l'aménagement du territoire. Urban.brussels a coopéré pour ce faire avec un cabinet externe et des avocats spécialisés en droit de l'urbanisme. La formation sera développée et proposée annuellement dans les deux langues.

De plus, en 2021, d'autres formations ont été données en interne par des agents d'urban.brussels sur, par exemple, le Code bruxellois de l'aménagement du territoire, les principes de base, la performance énergétique des bâtiments et My Permit, ainsi que sur l'utilisation de l'outil Nova, en collaboration avec des agents communaux.

Un plan général de déploiement des formations technicojuridiques des agents d'urban.brussels est en cours de développement. Il prévoira une priorisation des formations.

Les formations débiteront au premier semestre de 2022. Urban.brussels prévoit un budget annuel qui représente environ 1 % de la masse salariale pour l'ensemble des formations de ses agents, étant entendu que les formations "métier", aussi importantes soient-elles, ne constituent qu'un des volets de leur formation. Ce budget couvre les frais de développement et de formation.

La recommandation du comité d'experts de constituer un réseau a été émise dans le cadre de la révision du règlement régional d'urbanisme, en cours d'élaboration. Sa mise en place prend un certain temps.

Urban.brussels est en train de mettre en œuvre une nouvelle plateforme de formation en ligne, en collaboration avec le partenaire de la Région, talent.brussels. Actuellement, la priorité est de développer un support permettant aux agents de les suivre à tout moment. Une fois ce système mis en place pour les agents d'urban.brussels, il pourra être étendu aux agents d'autres organisations et aux communes.

2227 **De heer Tristan Roberti (Ecolo)** (in het Frans).- *Urban.brussels voert een eigen opleidingsbeleid, maar het gemeentepersoneel wordt daar niet altijd bij betrokken, terwijl het over dezelfde vaardigheden moet beschikken. Ik hoop dus dat er snel een gestructureerd opleidingssysteem komt.*

- *Het incident is gesloten.*

2229 **MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW ANNE-CHARLOTTE D'URSEL**

2229 **aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,**

2229 **betreffende "de geplande mechanismen om de stedenbouwkundige procedures voor de plaatsing van geldautomaten te vereenvoudigen".**

2229 **Mevrouw Anne-Charlotte d'Ursel (MR)** (in het Frans).- *Het gebrek aan geldautomaten treft vooral senioren, mensen die minder mobiel zijn, kleine zelfstandigen en marktkramers. Het roept ook vragen op als je bedenkt dat 40% van de mensen digitaal kwetsbaar zijn.*

*In 2021 werd bekend dat vier grote banken van start gingen met Batopin om hun bankautomaten te vervangen door 'neutrale' exemplaren, maar Batopin wordt in Brussel helaas geconfronteerd met administratieve rompslomp. Andere banken ervaren gelijkaardige problemen als ze buiten hun agentschap een geldautomaat willen plaatsen.*

*Klopt het dat vergunningen voor bankautomaten een gemeentelijke bevoegdheid zijn, met uitzondering van de gevallen die in het Brussels Wetboek van Ruimtelijke Ordening opgesomd staan? Overweegt u de invoering van een snelle procedure voor de aanvraag van stedenbouwkundige vergunningen voor de plaatsing van bankautomaten?*

En outre, urban.brussels collabore à la formation continue du certificat d'université pluridisciplinaire en architecture, urbanisme et patrimoine de l'ULB. Les agents d'urban.brussels et des communes ont accès à cette formation, qu'ils peuvent suivre dans sa totalité ou par module.

Enfin, nous sommes conscients que l'entrée en application du nouveau règlement régional d'urbanisme doit être précédée d'une formation simultanée des agents régionaux et communaux.

**M. Tristan Roberti (Ecolo).**- Je constate que beaucoup de choses sont mises en place. J'entends également qu'urban.brussels déploie sa propre politique de formation, mais que les agents communaux ne sont pas associés dans tous les cas. Il faut être attentif à cet aspect, pour éviter de créer un décrochage entre agents régionaux et communaux, alors qu'ils examinent les mêmes projets et doivent disposer des mêmes capacités d'analyse.

Je vous encourage à mettre en place un système de formation continue et structurée dans le temps.

- *L'incident est clos.*

**QUESTION ORALE DE MME ANNE-CHARLOTTE D'URSEL**

**à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,**

**concernant "les mécanismes envisagés afin de simplifier les procédures urbanistiques pour l'implantation de distributeurs automatiques de billets (DAB)".**

**Mme Anne-Charlotte d'Ursel (MR).**- La problématique relative à l'absence de distributeurs automatiques de billets, de plus en plus prégnante en Région bruxelloise, a déjà été soulevée à de multiples reprises dans notre parlement. La situation actuelle est d'autant plus préoccupante qu'elle nuit en particulier aux personnes âgées, aux personnes à mobilité réduite, aux petits commerçants et aux commerçants ambulants. Elle pose également question lorsqu'on sait que quatre citoyens sur dix sont considérés comme étant en situation de vulnérabilité numérique.

Au cours de l'été 2021, une nouvelle initiative a été lancée par le consortium Belgian ATM Optimization Initiative (Batopin), qui réunit quatre grandes banques. Elle vise à progressivement remplacer les distributeurs automatiques des banques concernées par de nouveaux distributeurs neutres sur l'ensemble du territoire national.

Dans le cadre de l'implantation de leur nouveau réseau en Région bruxelloise, les responsables de Batopin se retrouvent malheureusement confrontés aux lenteurs administratives et aux

*Een andere mogelijkheid is bankautomaten opnemen in het besluit van 13 november 2008 betreffende werken van minieme omvang waarvoor geen stedenbouwkundige vergunning is vereist. Overweegt u een dergelijke vrijstelling? Onderzoekt u nog andere mogelijkheden om de stedenbouwkundige procedures te vereenvoudigen?*

difficultés inhérentes à l'obtention de permis d'urbanisme. Les autres banques connaissent les mêmes difficultés lorsqu'elles souhaitent installer un distributeur automatique extérieur à leur agence bancaire.

À ma connaissance, le permis pour un distributeur est délivré par la commune principalement dans les cas où la demande de permis a été formulée par une personne de droit public ou lorsque le distributeur concerné est situé sur un bien classé ou inscrit sur la liste de sauvegarde. En effet, parmi les actes et travaux d'utilité publique listés dans l'arrêté du gouvernement du 12 décembre 2002 et pour lesquels les permis sont délivrés par le fonctionnaire délégué - c'est-à-dire la Région -, on ne retrouve pas les distributeurs de billets.

Pourriez-vous nous confirmer que la délivrance de permis pour l'implantation de distributeurs automatiques de billets relève bien des compétences des communes, sauf pour les cas précisés par le Code bruxellois de l'aménagement du territoire, dans lesquels l'autorité délivrante est la Région ?

Ensuite, des réflexions ont-elles eu lieu afin de créer une procédure d'instruction accélérée des demandes de permis d'urbanisme pour l'installation de distributeurs de billets ?

En janvier 2021, notre parlement a adopté une ordonnance dont l'objet était de créer - élément qui nous a particulièrement intéressés - une procédure accélérée pour l'introduction et l'instruction des demandes de permis d'urbanisme pour les projets présentant au minimum 25 % de logements sociaux, ainsi que de compléter le dispositif de la procédure accélérée pour la création de places dans les écoles.

J'aurais donc souhaité savoir si un élargissement de cette procédure accélérée avait déjà été envisagé pour les distributeurs automatiques de billets. Pareille procédure, dans la mesure où elle est dérogatoire au régime ordinaire, doit être suffisamment justifiée et proportionnelle au regard du but légitime poursuivi, et doit reposer sur un critère de distinction clair et objectif. Étant donné les nombreux arguments - notamment sociaux - en faveur du développement d'un maillage efficace des distributeurs automatiques, nous pensons que pareille mesure d'exception pourrait trouver une justification pertinente et objective. Quelle est votre analyse sur le sujet ?

Au niveau des procédures urbanistiques, une autre piste envisageable serait de modifier l'arrêté du 13 novembre 2008 déterminant les actes et travaux de minime importance qui sont dispensés de permis d'urbanisme, en y ajoutant la catégorie des distributeurs automatiques. Dans la mesure où cet arrêté est en cours de révision, des réflexions pour y intégrer les distributeurs de billets ont-elles déjà été entamées ?

De manière plus générale, l'octroi d'une dispense de permis pour les distributeurs automatiques de billets a-t-il déjà été envisagé ?

Enfin, d'autres initiatives relatives à la simplification des procédures urbanistiques pour le développement des



3105 **De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).**- *Geen enkele gemeente heeft me ooit op dit probleem gewezen. Het klopt dat de gemeente een stedenbouwkundige vergunning moet uitreiken voor de plaatsing van een bankautomaat, behalve voor de vijf gevallen die in het Brussels Wetboek van Ruimtelijke Ordening (BWRO) staan omschreven.*

*De versnelde procedure voor de stedenbouwkundige vergunning voor sociale woningen wijkt uitzonderlijk af van de procedure en kunnen we niet toestaan voor andere doeleinden.*

*De deadlines voor de uitreiking van stedenbouwkundige vergunning zijn trouwens in 1997 en 2017 al ingekort. Ik hoop dat we de procedure na de evaluatie van het BWRO nog meer kunnen vereenvoudigen.*

*Er zijn geen plannen om een vrijstelling van de vergunning toe te staan, maar we zullen met dit probleem rekening houden bij de evaluatie van het BWRO.*

3107 **Mevrouw Anne-Charlotte d'Ursel (MR) (in het Frans).**- *De procedure duurt te lang. Het verbaast me dat u dat voor het eerst hoort. Ik hoor dat u bereid bent om daar rekening mee te houden bij de hervorming van het BWRO.*

*We vragen dus een versnelde procedure. Daarnaast zou perspective.brussels de banken kunnen helpen zoeken naar geschikte plaatsen voor de plaatsing van een bankautomaat.*

*- Het incident is gesloten.*

distributeurs automatiques de billets ont-elles été examinées par votre cabinet ou par urban.brussels ?

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- À votre première question, je répondrai par la négative. Ce point ne m'a jamais été communiqué comme étant problématique. Mon cabinet travaille en concertation avec l'ensemble des communes, et aucune n'a épinglé ces permis d'urbanisme comme posant un problème.

Je vous confirme que la délivrance de permis pour l'implantation de distributeurs automatiques de billets relève, en principe, des communes, sauf pour les cinq cas précisés aux articles 123/1 à 123/3 du Code bruxellois de l'aménagement du territoire (Cobat), pour lesquels le fonctionnaire délégué est l'autorité délivrante.

La procédure accélérée de permis d'urbanisme pour les logements sociaux déroge de manière exceptionnelle à la procédure classique et ne peut être étendue à d'autres objectifs.

Avec les délais de rigueur insérés dans le Cobat par l'ordonnance du 30 novembre 2017 réformant le Code bruxellois de l'aménagement du territoire et l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement et modifiant certaines législations connexes, les délais de délivrance des permis communaux ont déjà été réduits. J'espère que l'évaluation du Cobat qui sera lancée prochainement permettra de simplifier et d'accélérer encore les procédures de permis d'urbanisme.

Les dispenses de permis ne sont pas prévues à l'heure actuelle, car cela ne nous a jamais été demandé. C'est la première fois que l'un de mes collaborateurs me signale un problème en la matière. Nous en tiendrons donc compte dans le cadre de l'évaluation du Cobat.

**Mme Anne-Charlotte d'Ursel (MR).**- Les institutions bancaires se plaignaient de la lenteur de la procédure ; je ne fais que vous communiquer cette réclamation. Je suis étonnée que cette information vous parvienne pour la première fois. Il s'agit ici uniquement des permis qui sont délivrés par la Région.

Je constate votre ouverture à éventuellement intégrer cet élément dans la réforme du Code bruxellois de l'aménagement du territoire tant attendue. Il s'agirait d'accélérer cette procédure de façon à garantir l'accès des habitants, de ceux qui travaillent à Bruxelles et des touristes à de l'argent liquide à une distance raisonnable du domicile, du lieu de travail, du lieu de vie socio-culturel.

Prenons l'exemple de Batopin, opérateur avec lequel de nombreuses communes sont en pourparlers. Certaines d'entre elles ont obtenu une promesse d'installation de distributeurs dans des zones où ils avaient totalement disparu. Toutefois, Batopin explique que l'installation n'a lieu que lorsqu'un local propice se libère. Visiblement, un accompagnement est donc nécessaire.

Aujourd'hui, nous vous demandons l'accélération de la procédure, mais, s'agissant de cet accompagnement, perspective.brussels pourrait se charger de trouver des lieux

3111 **MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW ISABELLE PAUTHIER**

3111 **aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,**

3111 **betreffende "de handhaving van de bijzondere publiciteitsmaatregelen op het vlak van stedenbouw".**

3113 **Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo) (in het Frans).- U liet al meermaals weten dat u de bijzondere publiciteitsmaatregelen inzake stedenbouw wilt herzien.**

*In de gewestelijke beleidsverklaring stelt de regering dat ze voorafgaand aan grote projecten voor inrichting van de openbare ruimte of mobiliteit met de bevolking wilt overleggen. Er is met andere woorden sprake van ruimere overlegmogelijkheden dan wat wettelijk verplicht is.*

*De Brusselaars wensen meer betrokkenheid bij specifieke projecten. Het overleg met de burger moet dan ook beter, zeker wanneer het gaat over de vraag hoe opportuun een project eigenlijk is.*

*U wilt het openbaar onderzoek en de overlegcommissie organiseren voor de plannen worden uitgewerkt. De bevolking zou inspraak krijgen over de principes van het project en het concept.*

*Klopt het dat u de bijzondere publiciteitsmaatregelen wilt behouden, maar ze vroeger in het besluitvormingsproces wilt toepassen?*

*Hoe wilt u de Brusselaars bij de herziening betrekken?*

publics accessibles et sécurisés dans lesquels intégrer les distributeurs. La Région aurait ainsi son rôle à jouer dans ce nouveau maillage de distributeurs de proximité dans tous les quartiers où ils font défaut aujourd'hui, grâce à une stratégie de prospection.

D'autre part, vous pouvez jouer un rôle à votre niveau, en intégrant cette démarche dans le cadre de la réforme du Code bruxellois de l'aménagement du territoire.

- *L'incident est clos.*

**QUESTION ORALE DE MME ISABELLE PAUTHIER**

**à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,**

**concernant "le maintien des mesures particulières de publicité en matière d'urbanisme".**

**Mme Isabelle Pauthier (Ecolo).**- M. le secrétaire d'État, à plusieurs reprises depuis le début de la législature, vous nous avez fait part de votre intention de revoir, dans le cadre de l'évaluation de la réforme du Code bruxellois de l'aménagement du territoire, la place des mesures particulières de publicité dans les procédures d'examen des demandes de permis.

La concertation avec le public en amont des projets est une volonté exprimée dans la déclaration de politique régionale : "Dans la plupart des compétences, pour l'adoption de grands projets d'aménagement ou de mobilité et au-delà des règles de concertation obligatoire, le gouvernement privilégiera une concertation et une participation en amont de la population concernée et des parties prenantes."

Il est donc bien question d'accroître les possibilités de concertation au-delà des règles de concertation obligatoires, qui, elles, doivent être maintenues. À l'époque de son mandat, le cabinet d'Emir Kir avait commandé un rapport de réflexion à La Cambre et à l'ULB. Celui-ci, basé sur de larges auditions, avait conclu à l'importance de maintenir ce dispositif. La question qui se pose est celle du moment où la commission de concertation intervient.

Les Bruxellois et Bruxelloises souhaitent davantage de participation dans le cadre de projets particuliers. La ville de demain doit se faire avec eux et les associations qui participent au débat public. Il ne faut pas moins de concertation ou une concertation vidée de son effectivité, mais une meilleure concertation, en particulier sur les enjeux de pertinence et d'opportunité, afin de les expliciter.

Vous avez fait état à plusieurs reprises de votre intention de ramener l'étape de l'enquête publique et la commission de

<sup>3115</sup> *Zult u gebruikmaken van het advies dat de heer Kir gevraagd had aan La Cambre en de ULB?*

*Zou het niet nuttig zijn om een politiekwetenschappelijk onderzoek te bestellen? Het gaat hier immers eerder om democratie dan om stedenbouw.*

*Hoe zorgt u ervoor dat het publiek wel degelijk de kans krijgt om projecten te wijzigen? Dat is immers het doel van burgerparticipatie.*

<sup>3117</sup> **De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).** - *Binnenkort wordt er een externe dienstverlener aangesteld voor de evaluatie van het Brussels Wetboek van Ruimtelijke Ordening.*

*Ik was niet op de hoogte van de studie die de heer Kir had besteld. Ik zal vragen dat de informatie wordt doorgegeven aan de externe dienstverlener.*

*Op basis van de evaluatie bekijken we dan hoe de participatie efficiënter kan.*

<sup>3119</sup> **Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo) (in het Frans).** - *Het is goed dat u nog steeds uitgaat van de basisbeginselen van participatie.*

*U laat het Brussels Wetboek van Ruimtelijke Ordening evalueren, maar het betreft hier eerder een politiekwetenschappelijke kwestie. Het lijkt me nuttig dat u deskundigen en de documenten die tijdens de vorige regeerperiode daarover werden opgesteld, raadpleegt.*

concertation en amont des procédures d'élaboration de projets. Concrètement, après la réunion de projet menée par le maître-architecte de la Région de Bruxelles-Capitale lors de laquelle les pouvoirs publics se mettent d'accord sur leur lecture des projets, la consultation du public porterait sur les principes des projets et sur le concept : programme, gabarits, insertion urbaine - ce qui pose problème en général -, et positionnement par rapport aux dérogations sollicitées.

Confirmez-vous votre volonté de conserver le dispositif des mesures particulières de publicité dans son intégralité, mais de modifier sa place dans le processus décisionnel ?

Comment comptez-vous associer les Bruxellois et Bruxelloises et les associations à ces réflexions ?

Afin de ne pas réinventer la poudre, existe-t-il une évaluation des réflexions commandées à La Cambre et à l'ULB par le cabinet d'Emir Kir ?

Considérant qu'il s'agit d'une question plus démocratique qu'urbanistique, ne faudrait-il pas commander une étude de politologie spécifique, indépendamment de l'évaluation de la réforme du Code bruxellois de l'aménagement du territoire, afin de tenir compte des différents types de parties prenantes, telles que les particuliers et les associations ?

Comment préserver la capacité réelle du public à modifier les projets, puisque cela constitue l'objectif même de la participation ?

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.** - Comme je l'ai déjà dit, nous allons bientôt attribuer un marché pour une évaluation du Code bruxellois de l'aménagement du territoire. Elle sera donc réalisée par un prestataire externe.

Personnellement, je ne suis pas au courant de l'étude commandée par M. Emir Kir. Je vais me renseigner et transmettre l'information, le cas échéant, à l'évaluateur externe du Cobat.

Sur la base de l'évaluation, nous verrons dans quel sens aller. Le but n'est évidemment pas d'empêcher quiconque de s'exprimer sur le projet, mais bien de rendre celui-ci plus efficace. M'exprimer aujourd'hui sur la manière dont nous allons procéder me paraît quelque peu prématuré. Les propositions se feront sur la base du rapport d'évaluation.

**Mme Isabelle Pauthier (Ecolo).** - Je vous remercie d'avoir réaffirmé les principes de la participation. C'est un aspect important, original et intéressant de notre dispositif, qu'il faut certes améliorer.

Vous répondez que vous allez attribuer le marché de l'évaluation du Code bruxellois de l'aménagement du territoire à un évaluateur externe. Cependant, je me permets d'insister : ce n'est pas tant une question d'urbanisme, mais bien politologique. Il

3119 **De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).**- *Dat zal ik doen.*

- *Het incident is gesloten.*

3125 **MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW ISABELLE PAUTHIER**

3125 **aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,**

3125 **betreffende "de toekomst van de voormalige Gesù-kloostersite".**

3127 **Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo) (in het Frans).**- *Het voormalige Gesùklooster in Sint-Joost-ten-Node is al sinds 2005 verlaten. Het was eigendom van een projectontwikkelaar die de stedenbouwkundige wetgeving verkeerd had geïnterpreteerd. Hij was van plan een hotel te bouwen, maar in die zone mogen geen woningen verdwijnen zonder die in de zone te compenseren.*

*Aangezien het Jezùietenklooster een gebouw was dat voor huisvesting werd gebruikt, wonnen de verenigingen hun zaak voor de Raad van State.*

*In februari 2019 verleende het gewest een derde vergunning voor het project. In december 2020 werd evenwel een nieuwe aanvraag ingediend, omdat het grootste deel van het terrein in andere handen was overgegaan.*

3129 *Vorig jaar vertelde u dat urban.brussels de vergunningsaanvraag aan het onderzoeken was. Is het onderzoek nu voltooid? Is het project in overeenstemming met het Gewestelijk Bestemmingsplan en de Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening of wijkt het ervan af?*

*Wanneer begint het openbaar onderzoek?*

serait pertinent de consulter des spécialistes de ce domaine et reprendre les documents de la législation précédente.

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Nous allons le faire.

- *L'incident est clos.*

#### **QUESTION ORALE DE MME ISABELLE PAUTHIER**

**à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,**

**concernant "les travaux en cours sur le site de l'ancien couvent du Gesù".**

**Mme Isabelle Pauthier (Ecolo).**- En janvier 2021, je vous ai interrogé sur les travaux de réaménagement du site de l'ancien couvent du Gesù, situé sur le territoire de la commune de Saint-Josse-ten-Noode, rue Royale. Pour rappel, ce site est à l'abandon depuis 2005. L'ancien couvent du Gesù était propriété d'un promoteur peu aguerris qui a mal appréhendé la législation urbanistique bruxelloise, demandant un hôtel là où le plan régional de développement interdisait, à l'époque, la suppression de logements sans restitution de la même superficie dans la zone. Cette disposition a ensuite été reprise dans la prescription 0.12 du plan régional d'affectation du sol.

Or l'ancienne résidence des jésuites située rue Traversière constitue bien un immeuble affecté au logement. Les associations ont d'ailleurs obtenu gain de cause devant le Conseil d'État, avant d'obtenir une jurisprudence sur le calcul des charges d'urbanisme dans un contexte plus général.

Le 11 février 2019, la Région a octroyé un troisième permis pour le site, écrasant le recours des associations. L'an passé, vous m'aviez indiqué que ce permis était périmé en février 2021 et qu'une nouvelle demande avait été introduite le 17 décembre 2020, la majeure partie du site ayant changé de main. Selon un article paru dans l'édition du 6 juin 2019 du journal Bruzz, les nouveaux propriétaires devaient demander un nouveau permis de construire pour le projet Gesù au troisième trimestre de 2019. Les travaux devaient commencer début 2021 et s'achever au premier trimestre de 2025.

Vous nous annonciez, l'année passée en commission, qu'une demande de permis avait été introduite et qu'elle faisait, à ce moment-là, l'objet d'une analyse par urban.brussels.

Le 22 janvier 2021, la toiture de l'immeuble néoclassique situé à l'angle de la rue Royale et de la chaussée de Haecht a

*Omvat het project nog altijd een hotel? Welk percentage openbare woningen zal er op het terrein komen? Hoe zal dat worden gecontroleerd?*

*Wat is er gepland om de bomen te behouden?*

malheureusement disparu dans un incendie et l'immeuble, qui était squatté, a été évacué.

Cela fait un an que cette nouvelle demande de permis a été introduite. L'analyse d'urban.brussels est-elle terminée ? Le projet est-il conforme au plan régional d'affectation du sol et au règlement régional d'urbanisme ou comporte-t-il des dérogations ? Sur les photos, on observe des développements sur la toiture.

Quand le projet sera-t-il soumis à l'enquête publique ? Êtes-vous en mesure de nous fournir un calendrier ? Quelle est la programmation envisagée ? La construction d'un hôtel sur le site est-elle toujours d'actualité ?

Quelle est la proportion de logements à finalité publique sur le site et comment cette finalité sera-t-elle contrôlée ?

Enfin, vous nous aviez expliqué que l'abattage des arbres n'avait pas fait l'objet d'un procès-verbal, mais les riverains assurent qu'il reste des sujets sur le site. Qu'est-il prévu pour assurer leur maintien ?

<sup>3131</sup> **De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).**- *Urban.brussels wacht op de wijzigingsplannen om het onderzoek af te ronden. Het project is in overeenstemming met het Gewestelijk Bestemmingsplan, maar bevat afwijkingen van de Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening voor de gemeenschappelijke muren en de voorgevel.*

*Het openbaar onderzoek liep in augustus en september 2021 en werd aan de overlegcommissie voorgelegd. Afhankelijk van de wijzigingen is het mogelijk dat er een nieuw openbaar onderzoek moet worden georganiseerd.*

*Het project bestaat uit woningen, een hotel, een winkel, een voorziening en kantoorruimte, evenals een kwalitatieve landschappelijke inrichting van het binnenterrein, met de aanplant van negentien bomen.*

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Urban.brussels est en attente de plans modificatifs, en application de l'article 177, § 1er, du Code bruxellois de l'aménagement du territoire, pour finaliser son analyse. Le projet est actuellement conforme au plan régional d'affectation du sol. Il comporte des dérogations au titre I du règlement régional d'urbanisme concernant la mitoyenneté, la façade avant, la hauteur de façade et les éléments en saillie sur la façade.

Le projet a été soumis à l'enquête publique entre août et septembre 2021 et est passé en commission de concertation. Il se pourrait que le dossier doive repasser en enquête publique, en fonction de l'ampleur des modifications.

Actuellement, le projet prévoit la programmation suivante :

- près de 11.000 m<sup>2</sup> de logements ;
- un hôtel de 2.100 m<sup>2</sup> ;
- un commerce de près de 5.000 m<sup>2</sup> ;
- un équipement de près de 1.200 m<sup>2</sup> ;
- près de 1.300 m<sup>2</sup> de bureaux.

La demande ne comporte pas de proposition de logement à finalité publique.

Concernant les arbres, le projet prévoit en intérieur d'îlot un aménagement paysager qualitatif, avec la plantation de dix-neuf arbres, dont trois de seconde grandeur et seize de première grandeur.

3133 **Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo)** (in het Frans).- *Ik ben blij dat er weer schot in het project komt. Zullen de stedenbouwkundige lasten worden gebruikt om openbare huisvesting te creëren?*

3133 **De heer Pascal Smet, staatssecretaris** (in het Frans).- *Dat is nog niet beslist.*

- *Het incident is gesloten.*

3139 **MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW ISABELLE PAUTHIER**

3139 **aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,**

3139 **betreffende "de toekomst van het geklasseerde gebouw van het café van de vzw "La Rue" in Molenbeek".**

3141 **Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo)** (in het Frans).- *Het Café de la Rue in Sint-Jans-Molenbeek is een waar instituut sinds de jaren zeventig. De plek is onlosmakelijk verbonden met de voormalige eigenaar, Guido Vanderhulst, die in 2019 overleed. Hij zette er samen met zijn echtgenote tal van gemeenschapsinitiatieven op voor.*

*Dat leidde er onder meer toe dat de Franse Gemeenschap in 1982 de gebouwen van de voormalige bronsgieterij in Molenbeek aankocht en er een museum in onderbracht.*

*Voorts heeft de vzw achter het Café de la Rue bijgedragen tot de aanleg van groene ruimten en de overheid ervan overtuigd om de voormalige opslagplaats van brouwerij Belle-View aan te kopen en er een jeugdherberg uit te baten.*

*Guido Vanderhulst lag ook aan de basis van de redding van heel wat ander industrieel erfgoed, waaronder Thurn & Taxis. Daarnaast was hij lid en enige tijd voorzitter van de Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen, alsook stichtend lid van de Brusselse Museumraad.*

**Mme Isabelle Pauthier (Ecolo)**.- Je me réjouis d'entendre que le projet Gesù sera relancé, peut-être sous la forme d'une demande de permis modificatif. J'espère que l'éclatement des affectations n'est pas le signe d'une fragilité du projet.

Les charges d'urbanisme porteront-elles sur des logements à finalité publique ?

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État**.- Nous n'avons pas encore tranché et je ne connais pas la position du collège des bourgmestre et échevins à ce sujet.

- *L'incident est clos.*

**QUESTION ORALE DE MME ISABELLE PAUTHIER**

**à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,**

**concernant "l'avenir du bâtiment classé du café de La Rue asbl à Molenbeek".**

**Mme Isabelle Pauthier (Ecolo)**.- Situé rue de la Colonne à Molenbeek-Saint-Jean, le café de La Rue asbl est une institution bruxelloise qui existe depuis les années 1970 et qui a gardé toute son authenticité. Lieu de rencontre et de convivialité, le café de La Rue a été mis à disposition des enfants et des habitants du quartier et s'est constitué en un mouvement d'éducation permanente. Ce lieu emblématique est indissociable de son ancien propriétaire, Guido Vanderhulst, une figure-clé de l'histoire du patrimoine industriel et social bruxellois, qui nous a malheureusement quittés en 2019.

Depuis ce café, Guido Vanderhulst et son épouse ont été à l'origine de très nombreuses initiatives d'actions sociales communautaires, locales et régionales. Cette approche est très importante dans les quartiers populaires, car l'histoire industrielle et le patrimoine constituent un moyen de donner un sens à l'exil des immigrés venus travailler dans l'industrie en Belgique.

C'est de là que sont nées des actions culturelles comme les "Rencontres du Vieux Molenbeek", la "Gazette de Molenbeek" diffusée de porte à porte à 25.000 exemplaires à l'époque, le "Collectif Fonderie du Vieux Molenbeek" et le réseau des acteurs sociaux qui a mené à l'acquisition du site des ateliers et fonderie de l'ancienne Compagnie des bronzes par la Communauté française en 1982 et à sa transformation en Musée bruxellois de l'industrie et du travail. Comme chacun le sait, Guido Vanderhulst a dirigé La Fonderie pendant plus de 25 ans.

L'asbl La Rue a en outre contribué à la création d'espaces verts et a persuadé les autorités d'acquérir l'ancien dépôt des bières Belle-View, qui deviendra une auberge de jeunesse. Guido Vanderhulst a été à la base du sauvetage du site emblématique de Tour

<sup>3143</sup> Voorts richtte hij BruxellesFabriques-Brusselabriek op, dat de machinezaal van de brouwerij Wielemans-Ceuppens restaureerde. Sinds 2011 streeft hij voor het behoud van kasseiwegen.

*Het Café de la Rue is kortom van historisch belang. Hoewel het gebouw sinds 2020 beschermd erfgoed is, is het bedreigd. Door bouwwerken op het aangrenzende perceel zijn er barsten in de gevel ontstaan, zodat die moest worden gestut.*

*De reparatiekosten worden op 74.000 euro geschat. De leden van de vzw organiseerden dan ook een online geldinzameling.*

*Bent u op de hoogte van de situatie?*

*Het interieur, de gevel en het dak zijn beschermd. Buigt u zich over dit dossier? Bezocht u het gebouw? Wat kunt u doen voor het behoud ervan? Zijn er precedents die een dringende interventie rechtvaardigen wanneer de goede trouw van de eigenaar niet ter discussie staat?*

*Guido Vanderhulst en zijn acties mogen niet worden vergeten. Denkt u na over hoe het gewest Brusselse persoonlijkheden als immaterieel erfgoed kan eren? Deed u een oproep om dergelijke persoonlijkheden op te sporen?*

*De gemeenteraad van Sint-Jans-Molenbeek stelt voor om een voetgangersbrug naar Guido Vanderhulst te noemen. Hoe staat u daar tegenover?*

& Taxis, du Familistère Godin à Laeken, des bâtiments de la brasserie Wielemans-Ceuppens à Forest.

Membre de la Commission Royale des Monuments et des Sites, Guido Vanderhulst la présidera de 2008 à 2011. Il fut également membre fondateur du Conseil bruxellois des musées, aujourd'hui Brussels Museums, et en a assuré la présidence pendant près de 18 ans, comme l'explique un article publié dans le numéro 7 de l'excellente revue Dérivations.

Guido Vanderhulst a ensuite créé BruxellesFabriques-Brusselabriek, qui a restauré la salle des machines de la brasserie Wielemans-Ceuppens et bataillé depuis 2011 pour la sauvegarde du patrimoine pavé, en particulier dans l'avenue du Port.

Bref, ce lieu est chargé d'histoire. Il contient d'ailleurs les archives de Guido Vanderhulst et, tous les mois, un concert y est organisé.

En 2020, l'immeuble a été classé comme patrimoine architectural bruxellois. Ce célèbre établissement est pourtant aujourd'hui menacé. À la suite de travaux exécutés sur la parcelle voisine, d'importantes fissures sont apparues sur la façade. Celle-ci a dû être étançonnée et, dans l'attente d'une décision judiciaire, la veuve de M. Vanderhulst doit faire face à des frais importants.

La situation est plus que préoccupante. Les membres de l'asbl ont lancé un appel aux dons via une cagnotte en ligne, les coûts de préservation du lieu étant estimés à près de 74.000 euros.

La Région est-elle informée de cette situation ?

L'intérieur, la façade et la toiture sont classés. Votre administration s'est-elle saisie du dossier ? Une visite a-t-elle été organisée ? Au-delà des questions de responsabilités liées aux assurances, que peut-elle mettre en œuvre pour préserver ce lieu de mémoire ? Des précédents justifient-ils une intervention d'urgence quand la bonne foi du propriétaire n'est pas en doute et qu'il est victime de circonstances indépendantes de sa volonté, en l'occurrence des travaux entrepris par le voisin ?

Guido Vanderhulst était lui-même un monument de notre ville. Sa mémoire et son action méritent d'être pérennisées et mises en évidence. Votre administration mène-t-elle une réflexion sur la valorisation des personnalités bruxelloises comme patrimoine immatériel ? Un appel au public pour les identifier a-t-il été lancé ?

Le conseil communal de Molenbeek a voté à l'unanimité la proposition de donner le nom de Guido Vanderhulst à un espace public. La bourgmestre de Molenbeek a proposé la passerelle en face des halles Libelco. Une pétition en ce sens a récolté plus de 1.000 signatures. Quelle est votre position par rapport à cette proposition ?

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Urban.brussels suit l'évolution de la situation du bâtiment classé et ses futurs travaux de remise en état. Pour le moment, seuls des travaux

<sup>3147</sup> **De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).**- Urban.brussels volgt het dossier. In afwachting van een antwoord van de verzekeringmaatschappijen werd de gevel

*gestut. Meer is op dit ogenblik niet mogelijk. De eigenares kan wel op begeleiding van urban.brussels bij de restauratiewerken rekenen.*

*Ik sta positief tegenover het voorstel om initiatieven te steunen die de herinnering aan Guido Vanderhulst levend houden. Herinneringen aan Brusselse persoonlijkheden vallen echter buiten het domein van het immaterieel erfgoed. Het comité voor kunst in de stad zou zich over dergelijke kwesties kunnen buigen.*

3149 **Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo)** *(in het Frans).*- *Het gaat om een beschermd gebouw. Urban.brussels moet het schadedossier dan ook goed in de gaten houden.*

*Voorts verheugt het mij dat u zich kunt vinden in mijn voorstel om de herinnering aan Guido Vanderhulst levend te houden.*

3149 **Mevrouw de voorzitter.**- *Het lijkt me gepast dat het parlement hem eer betoont.*

*- Het incident is gesloten.*

3155 **MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW ANNE-CHARLOTTE D'URSEL**

3155 **aan mevrouw Elke Van den Brandt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Mobiliteit, Openbare Werken en Verkeersveiligheid,**

3155 **en aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,**

3155 **betreffende "de uitstraling van het Stocletpaleis".**

de stabilisation de la façade ont été effectués. Dans l'attente de la réponse des compagnies d'assurance, aucune demande de permis, de travaux d'entretien ou de subvention n'a été introduite auprès d'urban.brussels depuis octobre 2021.

L'arrêté du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale classe comme monument la façade avant, la toiture, le rez-de-chaussée occupé par le café de La Rue asbl, ainsi que le mobilier faisant partie intégrante du café de l'immeuble. Les travaux de stabilisation ont été supervisés par urban.brussels. Une intervention plus pérenne est difficilement envisageable, compte tenu des procédures assurantielles. Néanmoins, urban.brussels accompagne la propriétaire dans les démarches préparatoires à son projet de restauration.

La prise en considération de la proposition de soutien aux initiatives relatives au souvenir de Guido Vanderhulst est accueillie très favorablement. La valorisation de personnalités bruxelloises et les espaces mémoriels sont à considérer distinctement du patrimoine immatériel, patrimoine culturel vivant lié à des pratiques et coutumes, telles que fréquenter le café.

Le comité régional d'art dans l'espace public serait vraisemblablement à même de traiter ce type de sujet à l'avenir. Je trouve que c'est une très bonne suggestion.

**Mme Isabelle Pauthier (Ecolo).**- Dans la mesure où ce bien est classé, il est important qu'urban.brussels suive avec la plus grande attention le sinistre qui lui est lié.

Par ailleurs, je vous remercie d'accueillir favorablement ma proposition de rendre hommage à la figure de Guido Vanderhulst, qui a beaucoup œuvré à la diffusion et la valorisation du patrimoine social et industriel bruxellois.

**Mme la présidente.**- Je pense en effet que le parlement peut rendre un bel hommage à ce grand monsieur.

*- L'incident est clos.*

**QUESTION ORALE DE MME ANNE-CHARLOTTE D'URSEL**

**à Mme Elke Van den Brandt, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargée de la mobilité, des travaux publics et de la sécurité routière,**

**et à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,**

**concernant "le rayonnement du palais Stoclet".**



3157 **Mevrouw Anne-Charlotte d'Ursel (MR)** (in het Frans).- *Begin vorige eeuw bouwde Josef Hoffmann het Stocletpaleis, een echt art-decopareltje aan de Tervurenlaan. Het paleis werd al gauw een vooraanstaand cultureel centrum.*

*Grote namen zoals Gustav Klimt hebben bijgedragen aan de binnendecoratie van het paleis. De artiesten streefden naar een immersieve totaalervaring. De architectuur, decoratie, meubilair en tuin vormen een rode draad. Sinds 2009 is het paleis werelderfgoed van de Unesco. De eigenaars, afstammelingen van de familie Stoclet, dragen grote zorg voor het gebouw.*

*Helaas moeten mensen die het paleis willen bewonderen, dat vanop de openbare weg doen, met alle gevaren van dien. In april heb ik u voorgesteld om een aantal scenario's te onderzoeken om een bezoek aan het paleis mogelijk te maken. Naar aanleiding van Open Monumentendag zouden we eenmaal per jaar kunnen vragen om de tuin te openen. Een andere oplossing is een virtueel bezoek.*

3159 *Hebt u contact genomen met de eigenaars van het paleis? Wat heeft dat opgeleverd? Hebt u de mogelijkheid van de opening op Open Monumentendag besproken?*

*Welk bedrag heeft het Brussels Gewest in 2021 voor het onderhoud van het paleis uitgegeven? Wat staat er voor 2022 op de planning? Hoe is de Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen bij de werken betrokken?*

*Hebt u het met minister Van den Brandt gehad over de mobiliteit, de toegankelijkheid en de mogelijk uitstraling van het paleis? Hoe wordt de omgeving van het paleis verbeterd? Is er sprake van samenwerking tussen urban.brussels en Brussel Mobiliteit?*

*Is de mogelijkheid van een virtueel bezoek onderzocht? Tegen wanneer wordt dat mogelijk?*

*Komt er een gids over het Stocletpaleis? Waar en wanneer wordt die beschikbaar?*

*Wordt het paleis naar aanleiding van de tweehonderdste verjaardag van België in de kijker gezet? Hebt u Europese initiatieven genomen, zoals samenwerking met Tsjechië, het*

**Mme Anne-Charlotte d'Ursel (MR)**.- Le palais Stoclet, l'un des plus beaux joyaux patrimoniaux de la Région bruxelloise, se situe le long de l'avenue de Tervueren. Splendide chef-d'œuvre de la période Art déco érigé par Josef Hoffmann au début du siècle passé, entre 1905 et 1911, il est rapidement devenu un haut lieu de la culture en Europe.

De grands artistes internationaux comme Gustave Klimt ont pris part à la décoration intérieure du palais, qui a la particularité d'être né de la volonté de faire émerger une œuvre d'art totale et immersive, formant un ensemble cohérent au travers du dessin architectural, de la décoration, du mobilier et des jardins. Depuis 2009, le palais Stoclet a rejoint la liste du patrimoine mondial de l'Unesco et les propriétaires, descendants de la famille Stoclet, assurent avec sérieux le travail de conservation des lieux.

Malheureusement, dans la configuration actuelle de la voirie, les Bruxellois et les touristes désireux de voir le palais depuis l'extérieur doivent s'arrêter sur la voie publique, ce qui est dangereux au vu du trafic important drainé par l'avenue de Tervueren, un point noir regrettable, tant du point de vue de la sécurité que du point de vue patrimonial. En outre, les propriétaires ont préféré interdire l'accès de leur site au public, et c'est bien évidemment leur droit le plus strict.

En avril dernier, je vous avais proposé d'étudier une série de scénarios afin de permettre une visite du palais et de satisfaire la curiosité et l'intérêt des amateurs d'art. Une fois par an, à l'occasion des Journées du patrimoine, nous pourrions demander un accès au seul jardin. Une autre solution serait d'organiser une visite virtuelle du palais, ce qui permettrait de préserver les lieux et de respecter la discrétion voulue par les propriétaires. À l'époque, vous aviez exprimé votre volonté d'avancer dans ce dossier.

Avez-vous, comme annoncé, pris contact avec les propriétaires du palais ? Si oui, quels scénarios avez-vous privilégiés ? Quels ont été les résultats de ces pourparlers ? Y a-t-il eu des avancées concernant les différents scénarios potentiels d'ouverture du site ? La possibilité d'une ouverture annuelle dans le cadre des Journées du patrimoine a-t-elle été évoquée ? Si oui, sous quelle forme ?

Quel budget la Région de Bruxelles-Capitale a-t-elle versé pour l'entretien du palais en 2021 ? Pour quels types de travaux ? Qu'est-il prévu en 2022 ? Comment la Commission royale des monuments et des sites participe-t-elle au suivi des travaux effectués ? Quels sont ses moyens d'action ?

Avez-vous évoqué avec votre collègue Mme Van den Brandt l'état de la voirie devant le palais et les questions de mobilité, d'accessibilité et de rayonnement potentiel de ce joyau bruxellois depuis l'espace public ? Qu'a-t-il été décidé pour améliorer les abords du palais ? La ministre de la mobilité a rencontré les responsables des communes d'Etterbeek et de Woluwe-Saint-Pierre pour discuter du réaménagement de l'avenue de Tervueren en boulevard urbain. Le tronçon Cinquantenaire-square Léopold II semblait privilégié. Qu'en est-il du tronçon square Léopold

*geboorteland van Hoffmann, of Oostenrijk, waar hij langst actief was?*

II-avenue Jules César ? Une collaboration entre urban.brussels et Bruxelles Mobilité est-elle envisagée ? Si oui, quelles sont les pistes suivies ?

La possibilité d'une reconstitution virtuelle du palais Stoclet, comprenant les volumes extérieurs, les jardins, les pièces principales, le mobilier et les œuvres d'art, a-t-elle été étudiée ? Si oui, quand cette reconstitution sera-t-elle accessible au public ?

Une publication de référence consacrée au palais Stoclet en tant que site protégé a-t-elle vu le jour ? Où est-elle disponible ou quand le sera-t-elle ?

Est-il prévu de mettre le palais en vedette lors du bicentenaire de la Belgique, au vu des rénovations importantes prévues sur le site du Cinquantenaire ? En tant que ministre des relations européennes et internationales, avez-vous entamé des démarches au niveau européen, notamment une collaboration avec la République tchèque, où Hoffmann est né, ou avec l'Autriche, où il a principalement exercé ? Si oui, sous quelle forme ?

<sup>3161</sup> **De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).**- *Er zijn contacten geweest, maar omdat het allemaal erg gevoelig ligt, zal ik er verder niets over zeggen.*

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Des contacts ont lieu, mais je n'en dirai pas plus car le dossier est sensible. J'espère le voir évoluer positivement.

*Het Stocletpaleis is in goede staat. De eigenaar onderhoudt het al sinds 1911 naar behoren. Urban.brussels is sinds 2007 actief betrokken bij het onderhoud en de restauratie.*

Le palais Stoclet est en bon état. Le propriétaire entretient son bien de manière raisonnable, et ce depuis 1911, date de la réalisation du bien. Urban.brussels participe activement au suivi des travaux d'entretien et de restauration du palais depuis 2007, date de l'élaboration du plan de gestion.

*In 2021 zijn het timmerwerk aan de zuidelijke façade, de natuursteen en de roosters van de kolenkelderramen voor een bedrag van 54.000 euro gerestaureerd.*

Des interventions ont eu lieu en 2021, pour un montant de 54.000 euros. Elles consistaient en la restauration des menuiseries de la façade sud, côté jardin, des pierres de taille et des grilles du soupirail de la cave à charbon.

*In 2022 is er naar schatting 68.000 euro subsidie voor de tweede fase van de restauratie van het timmerwerk aan de zuidelijke façade en het terras op de eerste etage.*

En 2022, une prévision de subside, estimée à 68.000 euros, est destinée à la deuxième phase de restauration des menuiseries de la façade sud, côté jardin, et à la restauration de la terrasse du premier étage.

*De heraanleg van de Tervurenlaan is iets waar minister Van den Brandt en Brussel Mobiliteit over gaan. Ik hoop dat de heraanleg van de openbare ruimte voor het Stocletpaleis er deel van uitmaakt.*

La question du réaménagement de l'avenue de Tervueren est traitée par ma collègue Elke Van den Brandt et Bruxelles Mobilité. Je souhaite que l'aménagement devant le palais Stoclet soit inclus dans le projet, afin d'améliorer la situation pour les usagers locaux, mais aussi de valoriser ce patrimoine exceptionnel.

*Het zou ook een gelegenheid zijn om het Leopold II-plein een nieuwe naam te geven. Ik suggereer Suzanne Stevens, die het Stocletpaleis samen met haar man, Adolphe Stoclet, liet bouwen.*

Cela pourrait également être l'occasion de renommer le square Léopold II. Je suggère une personnalité comme celle de Suzanne Stevens, grande esthète, qui a fait construire le palais Stoclet avec son mari, Adolphe Stoclet. Les femmes dans l'ombre des grands hommes sont très importantes. On pourrait alors parler non seulement du palais Stoclet, mais aussi du square Suzanne Stevens. Cette dernière est également la tante de Robert Mallet-Stevens, architecte de maisons iconiques comme la villa Cavrois

3163 *2023 wordt een art-nouveaujaar waarin het Stocletpaleis een centrale plaats krijgt.*

*Een dossier over de opname van het paleis op de Werelderfgoedlijst is online beschikbaar. Ik heb urban.brussels bovendien opgedragen om een nieuwe publicatie voor te bereiden naar aanleiding van het art-nouveaujaar.*

3165 **Mevrouw de voorzitter.-** *Mevrouw d'Ursel, hoe reageert u op al dat goede nieuws?*

3165 **Mevrouw Anne-Charlotte d'Ursel (MR)** *(in het Frans).- Goed nieuws? Ik merk dat er niet echt vooruitgang is geboekt, want wat u net zei, heb ik in 2018 ook al gehoord.*

*U verwees toen naar het Hotel Solvay in de Louizalaan, dat sinds 23 januari 2021 voor het publiek toegankelijk is. Dat akkoord met de familie is een voorbeeld, want ook het Stocletpaleis is een buitengewoon juweel dat bescherming verdient. Ik begrijp dat u uw gesprekken vertrouwelijk wilt houden, maar er rijzen ook andere vragen, zoals de naamsverandering van het plein die u aankondigt.*

3165 **De heer Pascal Smet, staatssecretaris** *(in het Frans).- Ik deed maar een suggestie.*

3165 **Mevrouw Anne-Charlotte d'Ursel (MR)** *(in het Frans).- Je kunt het ene niet los zien van het andere. Als er onderhandelingen plaatsvinden, kunt u zoiets misschien beter niet aankondigen. U hebt me ook niet gerustgesteld over de feestelijkheden naar aanleiding van 200 jaar België en uw contacten met de minister van Mobiliteit. De heraanleg wordt ons al vier jaar beloofd, maar we weten nog altijd niet wat hij inhoudt.*

3165 **De heer Pascal Smet, staatssecretaris** *(in het Frans).- Het komt mij niet toe om dat te zeggen.*

dans le nord de la France, qui fut fasciné par ce chef-d'œuvre d'art total qu'est le palais Stoclet.

L'année 2023 sera une grande année consacrée à l'Art nouveau, à l'occasion de laquelle le palais Stoclet occupera une place prédominante.

Concernant une publication de référence, un dossier sur l'inscription au patrimoine mondial est disponible en ligne. En outre, à ma demande, urban.brussels a l'intention de préparer une publication sur le bien pour l'année consacrée à l'Art nouveau.

Le programme complet de l'année dédiée à l'Art nouveau sera présenté d'ici l'été.

**Mme la présidente.-** *Mme d'Ursel, qu'avez-vous à répliquer face à toutes ces bonnes nouvelles ?*

**Mme Anne-Charlotte d'Ursel (MR).** - *Vous trouvez que ce sont de bonnes nouvelles ? Ces bonnes nouvelles, M. Rudi Vervoort me les annonçait déjà en 2018, et vous-même, M. le secrétaire d'État, l'année dernière. Je vois qu'en réalité, le dossier n'a pas particulièrement avancé.*

Vous faisiez référence à un autre exemple d'ouverture d'un joyau architectural bruxellois, l'hôtel Solvay, situé au numéro 224 de l'avenue Louise, inscrit également au patrimoine mondial de l'Unesco et ouvert au public depuis le 23 janvier 2021. Il s'agit d'une œuvre majeure de Victor Horta, qui rompt radicalement avec la tradition architecturale de l'époque. Tout a été repensé en fonction des problèmes techniques, des espaces, des matériaux, du chauffage, etc. Il y a des parallèles à faire. Cette maison particulière nécessitant d'être protégée, la visite a été conçue avec sérieux. Une inscription préalable est ainsi obligatoire.

L'accord conclu avec la famille propriétaire peut servir d'exemple, car le palais Stoclet est aussi un joyau extraordinaire qui mérite d'être protégé et sécurisé au maximum. Vous avez dit que vous aviez des contacts avec la famille. Je comprends que vous souhaitez en préserver la confidentialité, mais d'autres questions se posent. Par exemple, vous annoncez un changement de nom du square attenant.

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.-** *Je fais juste une suggestion.*

**Mme Anne-Charlotte d'Ursel (MR).** - *Tout est dans tout. À partir du moment où une négociation a lieu, il ne faut peut-être pas annoncer ce genre de choses. En l'occurrence, dans le cadre du bicentenaire et des prises de contact avec la ministre de la mobilité, vous ne nous avez pas rassurés. Cela fait quatre ans qu'on nous promet un aménagement, mais dans quel sens ?*

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.-** *Ce n'est pas à moi de le dire.*

3165 **Mevrouw Anne-Charlotte d'Ursel (MR)** (in het Frans).- *Jawel, want de vraag is aan u en aan mevrouw Van den Brandt gericht! Ik kan haar de vragen opnieuw stellen, maar ik denk niet dat het Uitgebreid Bureau dat goedvindt. U zegt dat er vooruitgang is, maar we weten niet wat dat betekent.*

*- Het incident is gesloten.*

3189 **MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER LUC VANCAUWENBERGE**

3189 **aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,**

3189 **betreffende "de toekenning van een gewestelijke vergunning voor een door de gemeente Molenbeek geweigerd aanplakbord en de tolerantie van de overheid ten aanzien van grote illegale aanplakborden".**

3191 **De heer Luc Vancauwenberge (PTB)** (in het Frans).- *Tot voor kort stond er een groot reclamebord van JCDecaux op een terrein van vastgoedmaatschappij Nautea in Sint-Jans-Molenbeek. In 2000 werd er een driejarige vergunning verleend voor dat reclamebord, maar toen die afliep, werd het niet weggehaald, ondanks verschillende processen-verbaal die de gemeentediensten opstelden. In 2017 diende JCDecaux een nieuwe vergunningsaanvraag in, maar die werd geweigerd.*

*Speculanten verhuren vaak reclameborden om geld te verdienen aan hun leegstaande eigendommen. Dat brengt jaarlijks duizenden euro's op, in dit geval ongeveer 20.000 euro.*

*In Sint-Jans-Molenbeek houdt de sanctie niet in dat het reclamebord wordt verwijderd, maar wel dat de belasting erop wordt verdubbeld. Die weegt dan echter nog steeds niet op tegen de duizenden euro's opbrengst.*

*Uiteindelijk werd het reclamebord, dat er bijna twintig jaar illegaal stond, een paar weken geleden eindelijk verwijderd.*

**Mme Anne-Charlotte d'Ursel (MR)**.- *Si, parce que cette question vous est adressée, de même qu'à Mme Van den Brandt ! Je peux poser à nouveau mes questions à cette dernière, mais je ne pense pas que le Bureau élargi l'acceptera. J'entends que vous avancez, mais nous ne savons pas comment ni pourquoi.*

*- L'incident est clos.*

**QUESTION ORALE DE M. LUC VANCAUWENBERGE**

**à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,**

**concernant "l'octroi d'un permis régional pour un panneau publicitaire refusé par la commune de Molenbeek-Saint-Jean et la tolérance des autorités pour de grands panneaux publicitaires illégaux".**

**M. Luc Vancauwenberge (PTB)**.- *Je vous ai déjà parlé de ce mystérieux panneau publicitaire qui se trouvait, il y a peu encore, porte de Ninove, à Molenbeek-Saint-Jean. Ce grand panneau publicitaire de JCDecaux, situé sur le terrain de la société immobilière Nautea, juste à côté du pont de la porte de Ninove, défigurait les abords du nouveau parc. En place depuis plus de vingt ans, il ne respectait pas le règlement régional d'urbanisme.*

*En 2000, un permis avait été accordé pour la pose de ce panneau pour une période de trois ans, au terme de laquelle il n'a pas été enlevé. Malgré plusieurs procès-verbaux dressés par le service de l'urbanisme de la commune, le panneau est resté en place. En 2017, la firme JCDecaux a introduit une demande de permis pour un panneau publicitaire de 8 m². Le permis a été refusé, mais le panneau n'a pas été enlevé. Il est pour le moins interpellant qu'il ait pu rester en place aussi longtemps.*

*Vous savez certainement que la location de panneaux publicitaires est l'un des moyens privilégiés par les spéculateurs pour tirer profit de leurs biens inoccupés. Le revenu locatif annuel d'un tel panneau peut s'élever à plusieurs milliers d'euros, en l'occurrence à environ 20.000 euros.*

*À Molenbeek-Saint-Jean, la sanction consiste non pas à enlever le panneau, mais à doubler la taxe, donc à la faire passer de 51,25 euros à 102,50 euros par mètre carré pour l'année 2021. Cela fait donc 820 euros pour 8 m², dont 410 euros à titre de sanction, un chiffre à comparer à la vingtaine de milliers d'euros que le propriétaire/spéculateur engrange.*

*C'est pour cette raison qu'une législation stricte a été édictée en la matière. Ce grand panneau publicitaire a finalement été enlevé il y a quelques semaines, après dix-huit ans d'illégalité.*

<sup>3193</sup> *De eigenaar wil er nu een digitaal reclamebord plaatsen. De gemeente had dat nochtans geweigerd, maar naar verluidt heeft het gewest wel ingestemd.*

*Waarom heeft de gemeente de vergunning geweigerd?*

*De nieuwe vergunning geldt voor twee jaar. Zal het gewest erop toezien dat het reclamebord daarna weggehaald wordt?*

*Er zouden in Sint-Jans-Molenbeek nog twee andere reclameborden staan zonder vergunning. Waarom staan die er nog? Wie moet ze weghalen?*

<sup>3195</sup> **De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).** - *Het is niet duidelijk over welk reclamebord u het precies hebt.*

*Los daarvan zijn het gewest en de gemeenten verantwoordelijk voor het toezicht op de stedenbouwkundige regels. Volgens een informele regel zien gemeenten toe op gemeentelijke vergunningen en het gewest op gewestelijke vergunningen. In dit geval gaat het om een gemeentelijke vergunning, dus moet de gemeente er in feite op toezien.*

*Zowel legale als illegale reclameborden worden belast. Soms beroepen reclamebedrijven zich op de betaling van een dergelijke belasting om te legitimeren dat een onwettig reclamebord blijft staan. Dat wordt natuurlijk niet aanvaard als geldig verweer.*

*In sommige gemeenten is er blijkbaar een communicatieprobleem tussen de diensten die de belastingen innen en de stedenbouwkundige diensten. Het is ook mogelijk dat er sprake is van een bewuste strategie.*

<sup>3197</sup> **De heer Luc Vancauwenberge (PTB) (in het Frans).** - *Het gewest zou ingestemd hebben met de plaatsing van het digitale reclamebord.*

<sup>3197</sup> **De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).** - *Wij vinden het dossier niet in Nova. Misschien vergist de gemeente zich.*

Selon l'échevin de la commune, c'est le propriétaire qui a enlevé le panneau pour le remplacer par un panneau publicitaire numérique. La commune a refusé le permis pour ce nouvel afficheur numérique, mais le propriétaire se serait ensuite adressé à la Région, qui le lui aurait accordé.

Quelles sont les raisons pour lesquelles la commune a refusé le permis, raisons que la Région n'a donc pas estimées valables ?

Ce panneau a obtenu un permis pour deux ans. Qui est chargé de le faire enlever au terme de cette période si le permis n'était pas renouvelé ? Est-ce la Région ?

Il semble que deux autres panneaux à Molenbeek-Saint-Jean soient taxés au tarif applicable aux panneaux placés sans autorisation valable. Pourquoi de tels panneaux sans autorisation restent-ils là ? Qui doit les enlever ?

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.** - Pouvez-vous préciser de quel panneau il s'agit exactement ? Nous ne le retrouvons pas sur la plateforme Nova.

La Région et les communes sont responsables du respect des conditions des permis d'urbanisme. Toutefois, une règle informelle veut que la commune se charge du contrôle des permis communaux et la Région, des permis régionaux. Comme il s'agit ici d'un permis communal, la vérification du respect des règles reviendrait donc à la commune.

En général, les panneaux publicitaires sont taxés. Ces taxes sont imposées tant aux panneaux illicites que licites. Les fonctionnaires sanctionneurs ont déjà pu constater que le contrevenant - la société publicitaire - avance parfois le paiement d'une telle taxe pour légitimer le maintien infractionnel d'un panneau publicitaire. Ce moyen de défense est évidemment écarté.

Je ne peux m'exprimer quant au manque apparent de communication entre les services de taxation et le service d'urbanisme de certaines communes. S'il s'avérait que le panneau illicite a été taxé à un taux plus élevé, il n'y aurait pas lieu de parler d'un manque de communication mais, au vu du nombre peu élevé de constats d'infraction rédigés, peut-être d'une stratégie, difficile à justifier. En effet, quand une commune constate qu'un panneau est illicite, elle doit le faire enlever ou demander d'introduire un permis de régularisation qui sera ou non attribué après analyse du dossier.

**M. Luc Vancauwenberge (PTB).** - Le panneau qui a été enlevé doit être remplacé par un panneau numérique, pas encore installé. La Région aurait donné son accord.

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.** - Aucun dossier relatif à cet emplacement ne figure dans la plateforme Nova, qui gère tous les permis d'urbanisme. Nous devons vérifier. Il se peut que la commune se trompe.

3197 **De heer Luc Vancauwenberge (PTB)** (in het Frans).- *Ik zal u een foto sturen van het oude reclamebord.*

*- Het incident is gesloten.*

3221 **MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER GEOFFROY COOMANS DE BRACHÈNE**

3221 **aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,**

3221 **betreffende "het gedenkteken voor de boswachters".**

3223 **De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR)** (in het Frans).- *Sinds het monument voor de tijdens de Eerste Wereldoorlog gesneuvelde boswachters in 1920 in het Zoniënwoud werd ingewijd, heeft de overheid niets ondernomen om het te onderhouden, terwijl naar aanleiding van de honderdste verjaardag van de Eerste Wereldoorlog talloze gemeenten en andere overheden gedenktekens en monumenten in hun originele staat hebben hersteld.*

*Welke gewestelijke dienst is verantwoordelijk voor het dagelijkse onderhoud van het monument? Weet u meer over de staat van onderhoud van het monument?*

*Loopt er overleg tussen de gemeente Ukkel en uw diensten over de restauratie van het monument en de aanplanting van bomen zoals in 1920? Is het monument beschermd of is dat niet nodig aangezien het hele Zoniënwoud beschermd is?*

*Is het Brussels Gewest verantwoordelijk voor nog meer monumenten in parken en bossen? Kunt u het onderhoud en de restauratie daarvan toelichten?*

**M. Luc Vancauwenberge (PTB)**.- *Je vous enverrai une photo de l'ancien panneau. L'information que je vous livre émane de l'échevin de la commune.*

*- L'incident est clos.*

**QUESTION ORALE DE M. GEOFFROY COOMANS DE BRACHÈNE**

**à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,**

**concernant "le monument funéraire aux gardes forestiers".**

**M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR)**.- *Dans la forêt de Soignes, non loin de l'hippodrome de Groenendael et du musée de la forêt, le long du sentier de Grasdelle, près du croisement de la drève du Haras et de la drève des Bonniers, se trouve le monument funéraire aux gardes forestiers.*

*Depuis son inauguration en 1920, les autorités ne semblent avoir pris aucune initiative pour maintenir ce monument érigé à la mémoire des gardes forestiers morts pour la patrie entre 1914 et 1918 dans un état conforme au projet d'origine. Celui-ci comprenait notamment un grand nombre de plantations.*

*Ces dernières années pourtant, dans le cadre du centenaire des commémorations de la Grande guerre, nombre de communes – et d'autres pouvoirs publics d'ailleurs – ont procédé à la remise en état et à la restauration à l'identique de monuments funéraires ou commémoratifs. Il semblerait que ce monument situé dans la forêt ait été oublié.*

*Pourtant, son aspect de petit Stonehenge bruxellois, caché au cœur de la forêt, mériterait que l'on s'y attarde. Le gouvernement se doit de mettre en valeur les monuments funéraires qui honorent notre histoire, afin que les générations futures n'oublient pas les atrocités du passé.*

*Ce monument étant situé au cœur d'une forêt appartenant à la Région, quel service est-il chargé de son entretien journalier ? Disposez-vous d'un état des lieux de ce monument ? Dans l'affirmative, serait-il possible de nous le communiquer ?*

*Une concertation entre la commune d'Uccle et vos services a-t-elle lieu en vue de le restaurer et de replanter des arbres comme en 1920 ? Ce monument est-il classé ou fait-il partie intégrante du classement de la forêt de Soignes ?*

*Enfin, la Région de Bruxelles-Capitale est-elle chargée d'autres monuments dans ses parcs et forêts ? Dans l'affirmative, pouvez-vous nous transmettre une liste exhaustive, ainsi qu'un calendrier éventuel des entretiens et restaurations ?*

3225 **De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).**- *Leefmilieu Brussel beheert het Zoniënwoud en is verantwoordelijk voor het onderhoud van het genoemde monument, dat van de hand van beeldhouwer Richard Viandier is.*

*De elf menhirs zijn opgedragen aan de elf boswachters die op slagveld zijn gesneuveld of door de Duitsers werden vermoord. Voor zover ik weet is er geen overleg tussen de gemeente Ukkel en urban.brussels.*

*Het monument is de facto beschermd omdat het in het beschermde Zoniënwoud staat. Leefmilieu Brussel laat weten dat het monument in het bos staat en dat de natuur er gewoon haar gang kan gaan. Het monument vergt nauwelijks onderhoud.*

3227 **De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR) (in het Frans).**- *Ik kan toch moeilijk geloven dat Leefmilieu Brussel geen lijst heeft van de monumenten in het Zoniënwoud en de ander bossen die het beheert. Het lijkt wel of uw antwoord is opgesteld door iemand die geen zin had om zoekingswerk te verrichten.*

*Ik kan begrijpen dat de vegetatie rond het monument geen prioriteit is, maar ik hoopte niettemin dat het gewest een inspanning doet. Uw antwoord ontgoocht me, want u lijkt deze zaak niet ernstig te nemen.*

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Bruxelles Environnement, gestionnaire de la forêt de Soignes, est chargée de l'entretien du monument, qui est repris à l'inventaire du patrimoine mobilier.

Inauguré en 1920, ce monument réalisé par le sculpteur Richard Viandier est constitué d'un cromlech formé de onze monolithes encerclant un portique gravé de ces mots : "Aux forestiers morts pour la patrie 1914-1918".

Ces onze menhirs sont dédiés aux onze membres du personnel forestier, les uns tombés au champ d'honneur, les autres assassinés par les Allemands. Sur chacun de ces monolithes figure le nom d'un des forestiers et sa localité d'origine.

À notre connaissance, il n'y a pas eu de concertation entre la commune d'Uccle et urban.brussels.

Le monument est classé, car il est situé dans le site classé de la forêt de Soignes. Bruxelles Environnement est responsable de la gestion des monuments situés au sein des sites dont elle assure la gestion.

Bruxelles Environnement nous indique que les travaux de gestion de la végétation sont très ponctuels et qu'il n'existe pas de liste. En l'occurrence, le monument est intégré au milieu forestier : c'est donc une végétation spontanée naturelle qui se développe autour et à l'intérieur du site. Le monument est régulièrement visité par le garde forestier, et les travaux ad hoc sur la végétation sont réalisés en fonction des besoins. Ce monument ne nécessite que très peu de travaux d'entretien.

**M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR).**- Je reste un peu sur ma faim à la suite des réponses apportées. Il n'est pas normal, et cela me semble étonnant et même improbable, qu'il n'existe pas de liste exhaustive des monuments se trouvant dans la forêt de Soignes et les autres forêts gérées par Bruxelles Environnement.

Cette réponse donne l'impression qu'elle a été rédigée par une personne qui ne voulait pas vraiment chercher. Tout le monde sait bien qu'il existe un certain nombre de monuments. Ce manque d'efforts témoigne d'un désintérêt profond pour ces monuments.

Par ailleurs, concernant le fait qu'on soit très loin de la végétation d'origine, je peux comprendre que ce ne soit pas la priorité de Bruxelles Environnement, mais j'aurais tout de même espéré un petit effort de la part de la Région. Il s'agit tout de même d'un monument funéraire consacré aux personnes qui travaillent dans ces bois et forêts. Ces personnes, qui ont donné leur vie il y a un peu plus de 100 ans pour notre pays dans des circonstances délicates - comme nous le rappelle le conflit que nous connaissons aujourd'hui en Europe - méritent d'être commémorées.

Je suis vraiment triste de cette réponse qui donne l'impression que la question est prise par-dessous la jambe. Le monument n'est pas entretenu ? Ce n'est pas grave ! Oui, il ne nécessite pas beaucoup d'entretien. C'est d'ailleurs dans cet esprit qu'il a

3229 - *Het incident is gesloten.*

3231 **MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN**

3231 **aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,**

3231 **betreffende "het bouwproject in de Dokter Kubornstraat en de door de Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen (KCML) aan de orde gestelde risico's voor de erfgoedwaarde van de Veeartsenschool".**

3233 **De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) (in het Frans).- Meerdere projectontwikkelaars vroegen tevergeefs een bouwvergunning aan voor een terrein achter de voormalige veeartsenschool in Kuregem.**

*Momenteel buigt urban.brussels zich over een nieuw project, dat al meerdere keren gewijzigd werd, onder meer na een advies dat de overlegcommissie uitbracht op 1 april 2021.*

*Ook de Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen (KCML) bracht een advies uit en stelde daarin onder meer dat het project te weinig rekening houdt met de erfgoedwaarde in de onmiddellijke omgeving en dat de plannen een te verregaande verdichting inhouden. Daarop besloot de KCML de grenzen te bepalen waarbinnen het project zich kan ontwikkelen.*

3235 *Heeft urban.brussels gevolg gegeven aan het advies van de KCML? Heeft het de projectontwikkelaar gevraagd zijn project aan te passen aan dat advies? Zo ja, is die bereid om dat te doen?*

été conçu, perdu au milieu de la forêt. Néanmoins, il mériterait un peu plus d'attention et de respect, comme les personnes qu'il commémore.

- *L'incident est clos.*

**QUESTION ORALE DE M. GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN**

**à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,**

**concernant "le projet immobilier situé rue Docteur Kuborn et les risques soulevés par la Commission royale des monuments et des sites (CRMS) pour la valeur patrimoniale de l'école des vétérinaires".**

**M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).**- Depuis plusieurs années, les promoteurs se succèdent en vue de lotir un terrain contigu à l'arrière de l'ancienne école des vétérinaires, rue Docteur Kuborn, dans le quartier Cureghem à Anderlecht. Parce que les projets ne respectaient pas le site classé de l'école des vétérinaires ou que la densité des projets ne correspondait pas à l'exiguïté du terrain, les demandes de permis successives n'ont jamais atteint leur objectif.

Un projet de construction d'un bâtiment R+5 en partie situé sur le site de l'ancienne école des vétérinaires est en cours d'instruction par urban.brussels. Il a déjà fait l'objet de plusieurs modifications, notamment après l'avis rendu par la commission de concertation le 1er avril 2021.

Dans le cadre de la procédure d'avis conforme imposée pour les sites classés, la Commission royale des monuments et des sites (CRMS) a rendu un avis sur le dernier projet présenté le 7 octobre 2021. Si elle estime que certaines conditions ont été remplies conformément à l'avis qu'elle avait rendu en mars 2019, d'autres ajustements sont considérés comme beaucoup trop marginaux au regard de l'intérêt patrimonial du site, comme l'implantation des immeubles 1 et 2, jugée trop proche de la limite du périmètre classé ; l'intégration de l'ensemble du projet dans un plan paysager global ; la communication jugée inopportune entre le site concerné par le projet et l'ancienne école des vétérinaires, et la réduction des portions du mur à démolir.

Globalement, cet avis réaffirme donc clairement le besoin de préserver la parcelle classée et le mur d'enceinte, et considère que le nouveau projet demeure motivé par une densité excessive, induisant des gabarits et des implantations incompatibles avec le caractère remarquable du site.

Les demandes répétées n'ayant pas été suivies, la CRMS a décidé de fixer les limites admissibles pour que le projet respecte le site adjacent d'un point de vue patrimonial.



*Bent u betrokken bij het dossier? Bent u het ermee eens dat de huidige plannen de erfgoedwaarde van de voormalige veeartsenschool in het gedrang brengen? Hoe staat u tegenover het jongste advies van de KCML?*

Dès lors, je souhaite vous interroger sur les réactions des directions de l'urbanisme et du patrimoine culturel d'urban.brussels, à la suite de cet avis de la CRMS.

Des demandes ont-elles déjà été formulées au promoteur pour réajuster son projet, conformément à l'avis de la CRMS ? Le cas échéant, comment a-t-il réagi ? Est-il disposé à respecter les conditions émises ?

Une implication particulière de votre cabinet ou de vous-même dans ce dossier a-t-elle déjà eu lieu ? Dans ce cas, estimez-vous également que le projet actuel soit de nature à mettre en danger le patrimoine remarquable de l'école des vétérinaires ? Le dernier avis rendu par la CRMS vous semble-t-il constituer un bon compromis, qui devra être suivi par le promoteur ?

<sup>3237</sup> **De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).**- De recentste vergunningsaanvraag voor het terrein werd in april 2018 ingediend en omvatte de afbraak van een garage en de bouw van 109 woningen en openbare voorzieningen.

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Un permis d'urbanisme a été délivré en 2010 et modifié en 2013. Les travaux ont été interrompus en 2016 et une nouvelle demande de permis d'urbanisme a été introduite à la fin du mois de décembre 2016, qui portait sur la démolition d'un garage et la construction de 125 logements et équipements publics.

*De Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen (KCML) bracht een gunstig advies uit, maar verbond daar een aantal voorwaarden aan. Dat advies liet echter veel ruimte voor interpretatie.*

À l'époque, la Commission royale des monuments et des sites (CRMS) avait émis un avis conforme défavorable sur le projet en 2017. Une dernière demande de permis d'urbanisme a été introduite en avril 2018, qui avait pour objet la démolition d'un garage et la construction de 109 logements et équipements publics. La CRMS a émis sur cette demande un avis favorable assorti de conditions, qui offrait une marge d'interprétation.

*Daarom belegde ik een vergadering met alle betrokkenen om hun te laten weten dat ik ernstige bedenkingen had bij het project. Ik heb de projectontwikkelaar verzocht de KCML een nieuw advies te vragen waarin de voorwaarden nader uitgewerkt zouden zijn.*

Lors de la commission de concertation, j'ai pris l'initiative de m'informer auprès de la commune et de réunir le promoteur et mes services pour leur faire part de mes sérieuses réserves sur le projet. J'ai exigé auprès du promoteur qu'il sollicite à nouveau l'avis de la CRMS pour détailler les conditions et commenter les derniers plans introduits.

Sur cette base, nous disposons à présent d'un avis clair, qui ne laisse plus place à l'interprétation. Le demandeur a donc dû adapter son projet en fonction de ce nouvel avis de la CRMS, dont vous avez certainement pu prendre connaissance, et des souhaits exprimés par urban.brussels et moi-même.

<sup>3239</sup> *Vervolgens heeft de aanvrager zijn project moeten aanpassen aan het nieuwe advies van de KCML en aan de wensen van urban.brussels en mezelf. Hij heeft de gewijzigde plannen eind januari ingediend en die worden nu onderzocht. Op het eerste gezicht gaat het de goede kant op.*

Fin janvier 2022, le promoteur a déposé des plans modificatifs. Je ne les ai pas encore vus, car ils sont en cours d'analyse. Ils portent sur la construction de deux bâtiments comprenant au total 68 logements, et de trois bâtiments d'équipements d'intérêt collectif. À première vue, le dossier va dans la bonne direction.

*Als urban.brussels klaar is met zijn analyse, volgt er een ontmoeting met de aanvrager en mezelf.*

J'attends l'analyse d'urban.brussels qui participera ensuite à une réunion avec le demandeur et moi-même. L'objectif de cette rencontre sera de vérifier la qualité des aménagements paysagers, le gabarit et l'implantation des nouvelles constructions et l'intégration harmonieuse de ces dernières dans le site de l'école des vétérinaires, dans le respect du patrimoine existant.

3241 **De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)** *(in het Frans)*.- *Het verheugt me dat u belang hecht aan de bescherming van het erfgoed in Kuregem, want de projectontwikkelaars lijken dat te hebben onderschat. Dat erfgoed verdient evenveel bescherming als het erfgoed in andere wijken.*

- *Het incident is gesloten.*

3247 **MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW ALEXIA BERTRAND**

3247 **aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,**

3247 **betreffende "het rechtsvacuüm rond de "declassering" van een onroerend goed dat deel uitmaakte van het cultureel erfgoed".**

3249 **Mevrouw de voorzitter.**- De vraag van mevrouw Alexia Bertrand wordt door de heer Geoffroy Coomans De Brachène voorgelezen.

3249 **De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR)** *(in het Frans)*.- *Opmerkelijke gebouwen kunnen omwille van hun historische, archeologische, artistieke, esthetische, wetenschappelijke, sociale, technische of volkskundige waarde als onroerend cultureel erfgoed worden beschermd.*

*Een bescherming is de doeltreffendste maatregel om de waarde van het goed te behouden, aangezien de eigenaar voor alle werkzaamheden aan het pand voorafgaande toestemming moet krijgen.*

*In november 1993 legde de Brusselse regering in een besluit de aanvraagprocedure voor een bescherming vast. Voor het ongedaan maken van een bescherming bestaat er echter nog geen procedure.*

*Een dergelijke leemte in de wetgeving kan tot absurde situaties leiden. Zo gebeurt het dat een pand uit een beschermingsbesluit niet langer bestaat maar dat die bescherming niet kan opgeheven worden, waardoor burgers met hun vastgoedprojecten vast komen te zitten.*

Je suis intervenu de façon active dès le début de ce dossier, afin de veiller au respect de ce patrimoine.

**M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)**.- Sur ce point au moins, nous pouvons parler de communauté d'esprit. Par le passé, les promoteurs n'ont effectivement pas suffisamment pris la mesure de l'importance de la préservation du site. Peut-être ont-ils cru qu'il leur était permis de porter atteinte de la sorte au patrimoine parce qu'ils étaient dans le quartier de Cureghem à Anderlecht.

Je me réjouis que vous ayez fait preuve de sévérité à cet égard. Le patrimoine anderlechtois mérite tout autant de rigueur et d'exigence que celui de tous les autres quartiers de Bruxelles. Je vous encourage donc à poursuivre sur cette voie.

- *L'incident est clos.*

**QUESTION ORALE DE MME ALEXIA BERTRAND**

**à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,**

**concernant "le vide juridique autour de la question du "déclassement" d'un bien immobilier ayant relevé du patrimoine culturel".**

**Mme la présidente.**- La question de Mme Alexia Bertrand est lue par M. Geoffroy Coomans de Brachène.

**M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR)**.- La protection du patrimoine culturel immobilier s'inscrit dans la volonté de conserver un bien immeuble dont le caractère remarquable exige une protection adéquate. Le patrimoine immobilier peut ainsi être protégé en raison de son intérêt historique, archéologique, artistique, esthétique, scientifique, social, technique ou folklorique.

Le classement est la mesure de protection la plus efficace et rigoureuse, puisque, pour assurer la bonne conservation des éléments patrimoniaux, tous les travaux que le propriétaire souhaite réaliser sont soumis à autorisation préalable. En droit bruxellois, cette matière est régie par le titre V du Code bruxellois de l'aménagement du territoire (Cobat). Le titre IV traite plus spécifiquement des procédures de classement et de déclassement.

Le 9 novembre 1993, le gouvernement régional bruxellois a pris un arrêté détaillant la procédure de demande de classement d'un bien relevant du patrimoine immobilier. Par contre, l'ordre juridique bruxellois ne comporte encore aucun arrêté organisant le déclassement de biens immobiliers. En effet, alors que cette procédure est prévue à l'article 239 du Cobat, l'arrêté devant fixer la forme et le contenu exact de la demande de déclassement

3253 *Klopt het dat er tot nu toe geen enkele bescherming van een gebouw ongedaan is gemaakt? Hoe komt het dat de regering daar nooit een besluit over heeft genomen? Bent u van plan om nog deze regeerperiode in de nodige procedure te voorzien?*

*Waarom gaan uw diensten er niet van uit dat de bescherming van een pand dat niet langer bestaat, vervalt?*

3255 **De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).** - *Bij de recentste hervorming van het Brussels Wetboek van Ruimtelijke Ordening, in mei 2019, keurde de regering een ontwerpbesluit in eerste lezing goed. Dat werd op basis van de opmerkingen van de Raad van State aangepast en zal binnenkort aan de regering ter goedkeuring worden voorgelegd.*

*Globaal gezien zal voor een opheffing dezelfde aanvraagprocedure gelden als voor een bescherming.*

*In het van kracht zijnde besluit uit 1993 zijn geen bepalingen betreffende een opheffing van de bescherming opgenomen. Een sluitende verklaring daarvoor heb ik niet gekregen.*

*Urban.brussels heeft weet van één uitzonderlijk geval. De behoefte aan de opheffing van een bescherming is dus zo goed als onbestaande. Juridisch gezien is een opheffing mogelijk, maar de mogelijkheden om die aan te vragen, zijn beperkt.*

n'a jamais été adopté, et cette disposition est donc restée lettre morte.

Un tel vide juridique pourrait placer des citoyens dans une situation absurde. En effet, il peut arriver qu'un bien décrit par un arrêté de classement n'existe plus. La sécurité juridique impose donc le retrait de cette mesure. Or, en pareilles circonstances, votre administration exigerait de suivre une procédure de déclassement, procédure pour laquelle aucun arrêté n'a été pris. Ainsi, malgré les promesses de votre administration, les citoyens se retrouvent bloqués dans leurs projets immobiliers pour des motifs n'ayant plus lieu d'être et à cause d'un formalisme excessif.

Cette situation perdure depuis des années.

Au regard de ces éléments, pourriez-vous nous indiquer si des démarches ont été entreprises afin de combler ce vide juridique ?

Nous confirmez-vous qu'aucune procédure de déclassement d'un bien immobilier n'a eu lieu jusqu'ici, malgré le fait qu'une disposition législative y relative existe bien dans le Cobat ?

Comment expliquer qu'aucun arrêté n'a jamais été pris pour mettre en œuvre la procédure de déclassement ? Est-il prévu d'adopter une telle procédure sous la présente législation ?

Dans la mesure où il n'existe toujours pas d'arrêté pour la procédure de déclassement, pourquoi l'administration continue-t-elle à faire preuve de tant de formalisme en refusant de considérer comme caduc le classement d'un bien qui n'existe plus ?

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.** - À la suite de la dernière réforme du Code bruxellois de l'aménagement du territoire (Cobat), un projet d'arrêté a été approuvé en première lecture par le gouvernement en mai 2019. Ce projet d'arrêté a ensuite été revu sur la base des remarques émises par le Conseil d'État, et il sera proposé prochainement pour approbation au gouvernement.

L'actuel article 239 du Cobat, qui concerne la procédure de déclassement, est la version codifiée de l'ancien article 31 de l'ordonnance du 4 mars 1993 relative à la conservation du patrimoine immobilier. Le principe établi par cet article est inchangé sur le fond. Il vise à soumettre les demandes de déclassement à la même procédure que le classement, en y ajoutant toutefois l'obligation de soumettre la demande à enquête publique. Il confie au gouvernement le soin d'arrêter la forme et le contenu des documents soumis à l'enquête.

L'arrêté du 9 novembre 1993, toujours d'application, ne prévoyait aucune disposition relative au déclassement. Près de trente ans plus tard, j'en ignore les raisons. Je n'ai pas entendu d'explications concluantes à ce sujet.

Urban.brussels a connu un seul cas exceptionnel de ce type, ce qui témoigne du fait que les besoins de déclassement de biens sont pratiquement nuls. Juridiquement, il n'est pas impossible de

3257 **De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR)** (in het Frans).- *Uw antwoord bevat weinig nieuwe elementen. U bent wel degelijk verantwoordelijk voor de traagheid waarmee de maatregelen worden genomen.*

3257 **De heer Pascal Smet, staatssecretaris** (in het Frans).- *Het is niet dringend.*

3257 **De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR)** (in het Frans).- *Het gebeurt inderdaad uiterst zelden. Toch moet er een regeling komen om een bescherming ongedaan te maken.*

3257 **De heer Pascal Smet, staatssecretaris** (in het Frans).- *Ze komt er.*

3257 **De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR)** (in het Frans).- *Nog voor 2024, hoop ik.*

3257 **Mevrouw de voorzitter.**- *Mijnheer Smet, u hebt duidelijk uw goede wil getoond.*

3257 **De heer Pascal Smet, staatssecretaris** (in het Frans).- *Mijnheer Coomans de Brachène, u kunt mijn antwoord nog eens herlezen.*

- *Het incident is gesloten.*

(*Mevrouw Isabelle Pauthier, tweede ondervoorzitter, treedt opnieuw als voorzitter op*)

3275 **MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW ISABELLE EMMERY**

motiver un déclassement par la disparition du bien. Toutefois, l'article 239 du Cobat limite les possibilités de lancer une procédure de déclassement aux hypothèses où des circonstances nouvelles, intervenues depuis la date de l'arrêté de classement, ont eu pour effet de diminuer l'intérêt patrimonial du bien classé, pouvant même aller jusqu'à la disparition de l'objet du classement. Dans ces conditions, le recours à la procédure de déclassement a effectivement tout son sens.

Néanmoins, comme annoncé plus haut, le gouvernement approuvera un arrêté très prochainement.

**M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR).**- Je n'apprends pas grand-chose. Des éléments de votre réponse se trouvent déjà dans la question. Au-delà des déclarations, j'attends des actes. Vous n'êtes pas responsable du fait que cet arrêté n'est pas passé, mais vous le devenez, dès lors que des mesures ne sont pas prises rapidement.

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Il n'y a plus d'urgence.

**M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR).**- Vous avez raison, cela arrive extrêmement rarement. On peut toutefois se poser la question de l'intérêt du classement, car les pavillons Meudon, par exemple, se sont effondrés. À mon sens, cela vaut la peine de garder le classement, mais on pourrait avancer que, dès lors qu'il s'agit aujourd'hui d'un tas de briques, ce n'est plus nécessaire. De nombreux exemples existent, et la question du maintien du classement de certains éléments se pose.

La législation le prévoit, mais n'est pas finalisée. C'est à vous d'agir. Ce sont heureusement des cas rares. Je suis assez attentif au patrimoine pour ne pas demander le déclassement systématique, au contraire. Je crois néanmoins que la procédure doit le prévoir. C'est essentiel et c'est de votre responsabilité.

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- J'ai dit que cela allait arriver.

**M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR).**- J'espère que cette correction de la législation interviendra avant 2024.

**Mme la présidente.**- M. le secrétaire d'État, je pense que vous avez exprimé une volonté réelle.

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- J'invite M. Coomans de Brachène à relire ma réponse.

- *L'incident est clos.*

(*Mme Isabelle Pauthier, deuxième vice-présidente, reprend place au fauteuil présidentiel*)

**QUESTION ORALE DE MME ISABELLE EMMERY**

3275 **aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,**

3275 **betreffende "de oprichting van een gewestelijk comité voor kunst in de openbare ruimte".**

3277 **Mevrouw Isabelle Emmery (PS) (in het Frans).**- *Door de overdracht van vastgoed van de federale overheid en de gemeenten is het Brussels Gewest eigenaar geworden van heel wat kunstwerken in de openbare ruimte.*

*Meer dan dertig jaar na de oprichting van het Brussels Gewest zijn er weinig kunstwerken die uitdrukkelijk verwijzen naar de identiteit van het gewest.*

*Aangezien de overheid niet langer de gewoonte en de middelen heeft om kunstcollecties aan te leggen, kan kunst in de openbare ruimte een manier zijn om opnieuw met de traditie aan te knopen. Op die manier krijgen Brusselaars de kans om laagdrempelig kennis te maken met kunst.*

3279 *In oktober zei u dat de Brusselse regering een kunstbeleid voor de openbare ruimte wou ontwikkelen door kunstwerken te plaatsen in wijken, parken en tuinen. Hetzelfde staat trouwens in de algemene beleidsverklaring.*

*Daartoe zal een gewestelijk comité worden opgericht. Onder leiding van urban.brussels werd een werkgroep samengesteld met vertegenwoordigers van Brussel Mobiliteit, de Brusselse Gewestelijk Huisvestingsmaatschappij, Leefmilieu Brussel, perspective.brussels en de Brusselse gemeenten. De werkgroep zal de opdrachten en de werking van het gewestelijk comité vastleggen.*

*Kunt u ons een stand van zaken geven? Wat is de deadline? Wat is het budget?*

*Hoe zit het met de restauratie van de bestaande kunstwerken in de openbare ruimte? De gemeentelijke budgetten volstaan niet*

**à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,**

**concernant "la création d'un comité régional d'art dans l'espace public".**

**Mme Isabelle Emmery (PS).**- Notre Région a hérité d'une série d'œuvres d'art disposées dans l'espace public et provenant de diverses sources, notamment des rachats et des transferts de biens immobiliers du niveau fédéral et des communes.

La Région gère et préserve ces œuvres, mais force est de constater qu'elle en dispose assez peu dans l'espace public ces dernières années. S'il est vrai que la pratique consistant, pour les pouvoirs publics, à commander des statues ou des fontaines est un peu passée de mode, il ne serait peut-être pas inintéressant de renouer avec cette ancienne tradition.

En effet, plus de 30 ans après la création de la Région de Bruxelles-Capitale, nous voyons autour de nous très peu d'œuvres d'art qui renverraient indiscutablement à la Région et donc à son identité propre. Je ne pense pas que vous y serez insensible.

Par ailleurs, les pouvoirs publics n'ont plus coutume d'investir dans l'art et de se constituer des collections, sans doute par manque de volonté, mais aussi et surtout de moyens. L'espace public pourrait être un terrain propice pour renouer avec cet investissement, tout en procurant du plaisir à tous les Bruxellois et en assouvissant leur curiosité : ce terrain leur serait en effet facilement accessible, sans qu'ils soient contraints de visiter un musée, ce que nombre d'entre eux ne font malheureusement pas, parce qu'ils n'en ont pas les moyens financiers ou l'émancipation nécessaire.

En octobre dernier, vous annonciez, lors d'une présentation, que le gouvernement bruxellois avait la volonté de développer une politique d'art dans l'espace public se traduisant notamment par l'intégration et la mise en valeur des œuvres d'art, présentes et futures, dans les quartiers, parcs et jardins de la Région, en adoptant une vision globale et réfléchie. C'est d'ailleurs une des priorités de la déclaration de politique régionale : "Le gouvernement utilisera toutes les potentialités du territoire et favorisera l'expression de la culture dans l'espace public, y compris dans les espaces publics temporaires."

Vous évoquiez à ce propos le projet de création d'un comité régional d'art dans l'espace public. Je ne peux que me réjouir de cette initiative que je souhaite suivre de très près, la commune d'Anderlecht ayant d'ailleurs pris récemment des mesures afin de mettre en valeur les œuvres de ses artistes. Un groupe de travail a été constitué à cet effet sous la direction d'urban.brussels. Il réunit des institutions régionales telles que Bruxelles Mobilité, la Société du logement de la Région de Bruxelles-Capitale,

*om daarvoor te zorgen. Kan het gewest bijspringen? Krijgen burgers zitting in het gewestelijk comité?*

Bruxelles Environnement, perspective.brussels ainsi que des représentants de communes bruxelloises. L'objectif de ce groupe de travail est, selon mes informations, de préciser les missions et le fonctionnement de ce futur comité régional et d'en poser les jalons.

Pourriez-vous nous donner de plus amples informations sur l'état d'avancement de ce projet de comité régional d'art dans l'espace public ? Un calendrier a-t-il déjà été établi pour parvenir à l'objectif que vous vous êtes fixé ? Un budget a-t-il été dégagé ?

Qu'en serait-il, par exemple, de la restauration des œuvres déjà installées dans l'espace public ? Les budgets communaux ne permettent pas de prendre en charge la restauration de toutes les œuvres. Qu'en est-il de la Région ? Les citoyens seront-ils représentés dans ce comité régional ? Quelle forme prendra-t-il ?

<sup>3281</sup> *Het Brussels Hoofdstedelijk Gewest is kandidaat om in 2030 culturele hoofdstad van Europa te worden. Is het de bedoeling dat het gewestelijk comité daarbij wordt betrokken?*

La Région de Bruxelles-Capitale est candidate au titre de Capitale européenne de la culture en 2030. Est-il prévu que ce comité régional d'art s'intègre dans cette dynamique ? Si oui, de quelle manière ?

Je me doute que certaines de ces questions n'ont pas encore de réponse, les réunions étant en cours. Pourriez-vous nous présenter ce qui est déjà défini ?

<sup>3283</sup> **De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).**- *Urban.brussels heeft inderdaad een werkgroep opgericht om de werking van het toekomstige comité te bepalen. De werkgroep vergadert om de vier weken en zal tegen het einde van het jaar met een voorstel komen.*

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- *Urban.brussels a en effet mis en place un groupe de travail pour définir les contours d'un futur comité régional d'art dans l'espace public. Il s'est réuni le 18 octobre 2021, le 10 janvier 2022 et le 14 février 2022. L'idée est d'organiser une réunion toutes les quatre semaines et d'aboutir à une proposition pour la fin de l'année.*

*De werkgroep bestaat uit de vertegenwoordigers die u al opsomde, externe experts en iemand van mijn kabinet. Alle gemeenten is verzocht om hun verwachtingen over het comité te delen.*

Ce groupe de travail se compose de représentants régionaux - Bruxelles Mobilité, la Société du logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB), Bruxelles Environnement, perspective.brussels, urban.brussels - et communaux, ainsi que d'experts externes et d'un représentant de mon cabinet. Toutes les communes ont été invitées à participer ou à communiquer leurs attentes vis-à-vis du futur comité régional. Beaucoup d'entre elles se joindront à la prochaine réunion.

*Tijdens de eerste vergadering werden de grote lijnen van het project gepresenteerd. Het gewestelijk comité zal lokale initiatieven ondersteunen en nauw met de gemeenten samenwerken. Hoe burgers inspraak kunnen krijgen, is nog niet besproken.*

La première réunion a permis de présenter les grandes lignes du projet et de recueillir les premières réactions des participants. Un calendrier a aussi été proposé. L'objectif du groupe de travail est de préciser les missions et le fonctionnement du comité régional, de définir sa forme, d'élaborer son règlement de fonctionnement, d'établir l'inventaire des données et moyens existants, de poser les jalons de la politique régionale et d'effectuer une estimation budgétaire.

*Het is nog te vroeg om concrete voorstellen te bespreken. Ik moet trouwens zelf nog een standpunt innemen. Er moeten hoe dan ook een lijst van bestaande kunstwerken en een praktische gids, een vademecum en meerdere communicatiedragers worden uitgewerkt. Of het comité bij Brussel 2030 zal worden betrokken, is evenmin uitgemaakt.*

Le but du comité régional n'est ni de restreindre ni de ralentir les communes, mais d'aider les initiatives locales et de travailler en synergie avec les communes. La question du budget n'a pas encore été abordée. Il faut d'abord voir comment le projet se développe. Quant à la manière d'intégrer la participation citoyenne à ce projet, elle doit encore être discutée.

3285 **Mevrouw Isabelle Emmery (PS)** *(in het Frans)*.- *Het gewestelijk comité is een goed idee. Het kan leiden tot samenwerkingen tussen gewest en gemeenten en kan de aanwezigheid van kunst in de openbare ruimte stimuleren.*

*Kunst kan echter ook weerstand oproepen. Daarom is het interessant om burgers vroeg in het project te betrekken.*

*- Het incident is gesloten.*

3289 **MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER TRISTAN ROBERTI**

3289 **aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,**

3289 **betreffende "de bijdragen van stedenbouw en erfgoed aan Renolution".**

3291 **De heer Tristan Roberti (Ecolo)** *(in het Frans)*.- *Op 29 september 2021 ging Renolution van start, een strategie die de openbare en de privésector stimuleert om gebouwen te renoveren.*

*Renolution is een van de belangrijkste beleidsinstrumenten om de CO2-uitstoot tegen 2050 terug te dringen. De Brusselse gebouwen waren in 2019 immers goed voor 54% van de rechtstreekse uitstoot van broeikasgassen.*

*Het ligt binnen uw macht om de regelgeving ter stimulering van de isolatie van gebouwen te vereenvoudigen.*

*Er ontstaat soms een spanningsveld tussen de wens om het uitzicht van gebouwen te behouden en die om de energieprestaties ervan te verbeteren, hoewel er technieken bestaan om die twee te verenigen.*

Le travail étant en cours, je ne peux pas m'avancer en vous faisant part de propositions concrètes. De plus, je dois encore prendre position sur le sujet. De toute façon, un cadastre des œuvres d'art existantes, complet et actualisé, doit être rédigé, tout comme un guide pratique, un vade-mecum et différentes communications. Il reste beaucoup de travail et il est trop tôt pour déterminer si ce comité peut s'inscrire dans la dynamique de Bruxelles 2030.

**Mme Isabelle Emmery (PS)**.- Je suis contente d'entendre que vous placez votre confiance dans le groupe de travail, car ce sont des acteurs importants pour mener la mission.

Je voudrais réaffirmer que ce comité régional est une bonne idée. Il peut créer une certaine pratique commune à l'ensemble des institutions régionales et communales et favoriser l'émergence de l'art dans l'espace public, qui permet à tout un chacun d'accéder à la culture.

Une œuvre d'art présentée en rue peut aussi susciter du rejet. Il serait donc intéressant d'associer les citoyens en amont du projet, dans une visée pédagogique, pas nécessairement pour le choix lui-même, mais de manière à ce que l'œuvre puisse être appréciée. Les citoyens doivent s'appropriier l'art exposé dans l'espace public.

*- L'incident est clos.*

**QUESTION ORALE DE M. TRISTAN ROBERTI**

**à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,**

**concernant "les contributions de l'urbanisme et du patrimoine à l'alliance Renolution".**

**M. Tristan Roberti (Ecolo)**.- Le 29 septembre 2021, plus d'une centaine de participants se sont réunis pour le lancement de l'alliance Renolution, une stratégie unissant secteurs publics et privés pour créer une dynamique de travail transversale sur les questions de rénovation du bâti bruxellois. Il y a une dizaine de jours, plusieurs membres du gouvernement ont par ailleurs pris part à un événement public visant à lancer cette alliance.

L'alliance Renolution est un élément-clé des politiques mises en place pour atteindre les objectifs de réduction de CO2 fixés à l'horizon 2050. En effet, le bâti est la première source d'émissions directes de gaz à effet de serre à Bruxelles. En 2019, il représentait 54 % des émissions directes.

En tant que secrétaire d'État chargé de l'urbanisme et du patrimoine, vous faites partie des membres du gouvernement dont l'action sera déterminante pour le succès de cette alliance. En effet, dans ces domaines, vous avez la possibilité de simplifier la réglementation destinée à favoriser les travaux

3295 *Hoe wilt u van Renolution een succes maken? Welk stappenplan volgt u? Hoe draagt urban.brussels bij aan de strategie?*

*Bij welke werkgroepen is urban.brussels betrokken? Hoeveel budget en ambtenaren zijn ervoor nodig? Hoe wordt Renolution in het dagelijks werk van de diensten opgenomen?*

*Komt er een strategie voor de renovatie van het onroerend erfgoed? Zo ja, wanneer?*

*Hoever staat de hervorming van het besluit over werken van geringe omvang? Komen er meer vrijstellingen van vergunning voor energieprestatiebevorderende werken?*

*Hebt u rekening gehouden met de opmerkingen van de Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen in het kader van de hervorming van de Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening? Hoe wordt er gezorgd voor de verbetering van de energieprestaties van het erfgoed?*

3297 **De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).**- *Urban.brussels organiseert twee thematische workshops. De eerste ontwikkelt oplossingen die energierenovatie en stedenbouwkundige kwesties samenbrengen. In de tweede workshop wordt er gezocht naar manieren om openbare spelers en ontwikkelaars ervan te overtuigen om de doelstellingen voor duurzame wijken in hun aanpak te integreren.*

*Urban.brussels speelt een belangrijke rol in de strategie door een systeem van unieke contactpersonen uit te werken. Het heeft de premies hervormd, draagt bij aan de coördinatie van de*

d'isolation des immeubles. Nous en avons discuté lors de la présentation du rapport de la commission d'experts Good Living, mais également à l'occasion d'échanges sur l'arrêté minime importance.

En outre, il naît parfois des tensions entre, d'une part, la volonté légitime de préserver l'aspect et les qualités des immeubles existants et, d'autre part, la nécessité d'en améliorer les performances énergétiques. Pourtant, de nombreuses techniques permettent d'augmenter les performances énergétiques tout en respectant le patrimoine : interventions par l'intérieur, doubles châssis, double vitrage intégré aux châssis existants, etc.

Ces questions méritent d'être examinées dans le cadre d'une stratégie de rénovation du patrimoine. Je souhaitais faire le point sur votre implication et celle de votre administration dans l'alliance Révolution.

En tant que secrétaire d'État chargé de l'urbanisme et du patrimoine, quelle sera votre contribution au succès de l'alliance ? Quelles sont vos priorités ? Quelle feuille de route suivrez-vous ? Quelle forme concrète la participation d'urban.brussels à l'alliance prend-elle ?

À quels groupes de travail l'administration est-elle associée, et quels sont les objectifs de ces derniers ? Quel investissement cela représente-t-il ? Combien d'agents sont concernés ? Comment l'alliance Révolution et ses objectifs s'intègrent-ils dans le travail quotidien de l'administration ?

Une stratégie de rénovation patrimoniale est-elle élaborée ? Dans l'affirmative, comment se déclinera-t-elle et dans quel délai ?

Où en est la procédure de révision de l'arrêté minime importance ? Permettra-t-elle que davantage de travaux visant l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments soient exonérés de permis ? Dans quel délai ?

Dans le cadre de la réforme du règlement régional d'urbanisme entamée sous la législature précédente, la Commission royale des monuments et des sites a formulé plusieurs remarques. Comment ont-elles été prises en considération ?

Des réunions ont-elles été spécifiquement consacrées à l'amélioration des performances énergétiques des éléments patrimoniaux ?

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- *Urban.brussels pilote deux ateliers thématiques : l'atelier urbanisme et patrimoine et l'atelier rénovation urbaine. L'objectif du premier est de développer des solutions qui combinent la rénovation énergétique et des questions fondamentales d'urbanisme, telles que le bon aménagement, l'urbanité, l'amélioration du confort et de l'habitabilité des logements, la préservation et la valorisation du caractère patrimonial des bâtiments existants, etc. Le second vise à amener chaque acteur ou promoteur public à intervenir dans l'espace public ou dans les bâtiments en intégrant pleinement les objectifs de durabilité du quartier. En outre,*



*operationele cel en neemt deel aan het strategisch comité en de workshops. Momenteel is een twintigtal ambtenaren bij het hele proces betrokken.*

*Urban.brussels hanteert een geïntegreerde aanpak en bewaakt de kwaliteit van de bebouwing in de wijk. Het wil in alle sectoren een voortrekkersrol spelen.*

*Het ontwerp voor de gedeeltelijke aanpassing van het besluit over werken van geringe omvang is bijna klaar voor goedkeuring in derde lezing. Er is rekening gehouden met de opmerkingen van de Raad van State en er werden vrijstellingen van vergunning voor isolatie en vrijstellingen van procedure toegevoegd.*

urban.brussels participera à d'autres ateliers portant notamment sur la réglementation et RénoLab.

Urban.brussels prend son rôle dans ce cadre très au sérieux. Afin d'assurer le meilleur suivi possible avec les ressources en place, urban.brussels a établi un système de points de contact uniques référents Révolution dans les différentes directions métier.

Au-delà de son rôle central dans l'élaboration de la réforme des primes à la rénovation, désormais appelées "primes Révolution", urban.brussels participe à la coordination de la cellule opérationnelle et assiste par ce biais au comité stratégique et aux ateliers transversaux.

Voici les autres ateliers auxquels urban.brussels est partie prenante :

- financement et soutien économique ;
- accompagnement de l'offre et de la demande ;
- réglementation et outils numériques ;
- formation et emploi ;
- économie circulaire.

Actuellement, une vingtaine d'agents sont impliqués dans le processus, allant de contributions ponctuelles à un quasi-équivalent mi-temps.

Urban.brussels se concentre sur une approche intégrée et vise à maintenir la qualité de la zone bâtie. Il veut être un pionnier dans le développement de technologies et d'approches innovantes dans tous les secteurs.

Le travail de révision de l'arrêté minime importance est en cours depuis 2019 et s'inscrit dans le cadre de la révision fondamentale du règlement régional d'urbanisme (RRU). Le projet modificatif partiel de l'arrêté minime importance est presque prêt à être approuvé en troisième lecture. De nombreuses remarques ont été formulées par le Conseil d'État et ont dû être intégrées dans l'arrêté. Des dispenses de permis pour l'isolation extérieure y ont déjà été introduites, de même que des dispenses de procédure.

Le travail se poursuivra avec l'atelier de l'alliance Révolution et aboutira sans doute à d'autres mesures en vue de l'adoption coordonnée du nouveau RRU et du nouvel arrêté minime importance, dont l'arrêté intermédiaire devrait être bientôt approuvé en troisième lecture.

La Commission royale des monuments et des sites a été interrogée dans le cadre du projet de RRU de 2019. Elle sera à nouveau consultée, comme toutes les autres instances, une fois que le nouveau projet aura été adopté en première lecture par le gouvernement.

<sup>3299</sup> *Voorts komen er ongetwijfeld bijkomende maatregelen in het kader van de nieuwe Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening en het nieuwe besluit over werken van geringe omvang.*

*Zodra het nieuwe ontwerp van Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening in eerste lezing is goedgekeurd, wordt het opnieuw aan de Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen voorgelegd. Urban.brussels is bij de opmaak van het ontwerp betrokken.*

3301 **De heer Tristan Roberti (Ecolo)** (in het Frans).- *U hebt het over urban.brussels, maar staat u zelf ook achter Renolution?*

3301 **De heer Pascal Smet, staatssecretaris** (in het Frans).- *Uiteraard.*

3301 **De heer Tristan Roberti (Ecolo)** (in het Frans).- *U verricht dan ook op vele vlakken pionierswerk.*

3301 **De heer Pascal Smet, staatssecretaris** (in het Frans).- *Als ik niet in het project geloofde, zou ik er niet aan deelnemen.*

3301 **De heer Tristan Roberti (Ecolo)** (in het Frans).- *Het project wordt vaak met minister Maron geassocieerd.*

3301 **De heer Pascal Smet, staatssecretaris** (in het Frans).- *Daar heb ik het nooit over gehad.*

3301 **De heer Tristan Roberti (Ecolo)** (in het Frans).- *Binnen uw bevoegdheidsdomeinen kunt u heel wat actie ondernemen en u hebt dat ook al gedaan. Het is goed nieuws dat urban.brussels zich voor Renolution inzet en dat de nieuwe Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening met de strategie zal stroken.*

- *Het incident is gesloten.*

3317 **MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW ISABELLE PAUTHIER**

3317 **aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,**

3317 **betreffende "de lopende werken in de Zondagboslaan".**

3317 **TOEGEVOEGDE MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER JONATHAN DE PATOUL,**

Urban.brussels est, en outre, associée aux différents groupes de travail impliqués dans la rédaction de ce nouveau projet de RRU.

**M. Tristan Roberti (Ecolo).**- Vous avez beaucoup souligné l'important rôle d'urban.brussels, mais vous avez moins parlé de vous. Vous sentez-vous partie prenante et porteur de ce projet Renolution ?

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Évidemment, je n'ai pas attendu que ce soit à la mode.

**M. Tristan Roberti (Ecolo).**- Il est vrai que vous êtes un pionnier dans de nombreux domaines. Je suis content d'entendre que vous êtes porteur de l'alliance Renolution.

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Je ne suis pas hypocrite. Si j'ai pris part au lancement de ce projet, c'est parce que j'y crois. Autrement, je me serais abstenu.

**M. Tristan Roberti (Ecolo).**- Je vous pose cette question, car il y a parfois une confusion. D'après les réactions que j'ai vues, l'alliance Renolution est souvent associée au ministre M. Maron.

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Pour ma part, je n'ai jamais rien dit de tel.

**M. Tristan Roberti (Ecolo).**- Je ne prétends pas que vous l'avez dit, mais les réactions que j'ai vues ou entendues vont dans ce sens. Selon moi, c'est une erreur, d'autant plus que vous avez démontré que beaucoup d'actions sont possibles dans votre champ de compétences. Il en va de même pour le ministre M. Gatz, qui pourrait imaginer une révision de la fiscalité immobilière en lien avec la rénovation du bâti.

Je suis content d'entendre que vous vous sentez porteur de cette stratégie importante pour Bruxelles et de constater le rôle réel d'urban.brussels. Vous nous avez dit que le nouveau règlement régional d'urbanisme contiendrait certains éléments et que le groupe de travail déboucherait peut-être sur d'autres avancées, ce qui est positif.

- *L'incident est clos.*

**QUESTION ORALE DE MME ISABELLE PAUTHIER**

**à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,**

**concernant "les travaux en cours dans l'avenue Bois du Dimanche".**

**QUESTION ORALE JOINTE DE M. JONATHAN DE PATOUL,**

3317 **betreffende "de follow-up van het vastgoedproject van de Chinese ambassade in Sint-Pieters-Woluwe".**

3319 **Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo)** (in het Frans).- *Graag neem ik in eigen naam het woord vanaf de voorzittersstoel.*

*De Chinese ambassade wil haar gebouw aan de Zondagboslaan uitbreiden. Op 8 juli 2021 kwam het Stedenbouwkundig College tot de conclusie dat de vergunning geweigerd moest worden, onder meer wegens afwijkingen van de verkavelingsvergunning.*

*Ook tekende de gemeente Sint-Pieters-Woluwe beroep aan tegen de stedenbouwkundige vergunning. Tot dusver heeft de regering nog geen standpunt ingenomen. Als het gewest niet reageert, geldt de beslissing van het Stedenbouwkundig College en wordt de vergunning dus geweigerd.*

*In september 2021 liet de Chinese ambassade weten dat ze gewijzigde plannen wilde indienen. Daardoor werd het onderzoek maximaal zes maanden opgeschort. Ondertussen vinden er wel werken plaats op het terrein aan de Zondagboslaan nummer 16.*

*Heeft de ambassade gewijzigde plannen ingediend voor het gebouw dat ze plant op het terrein aan de Zondagboslaan nummer 14? Is er een vergunning voor de lopende werkzaamheden op het terrein met huisnummer 16?*

*Op 8 november 2021 zei u dat de geplande bebouwing van het terrein minimaal was en conform de verkavelingsvergunning. In de praktijk lijkt er toch meer aan de hand. Heeft urban.brussels een inspectie uitgevoerd?*

3323 **De heer Jonathan de Patoul (DÉFI)** (in het Frans).- *De Chinese ambassade wil een appartementsgebouw met 21 wooneenheden optrekken, maar dat strookt overduidelijk niet*

**concernant "le suivi du projet immobilier de l'ambassade de Chine à Woluwe-Saint-Pierre".**

**Mme Isabelle Pauthier (Ecolo)**.- Vu l'heure tardive, et en l'absence de M. Coomans de Brachène, qui ne peut me remplacer, je me permets d'intervenir en mon nom propre depuis le siège de la présidence.

Le dossier relatif au projet de l'ambassade de la République populaire de Chine d'étendre son implantation sise à l'avenue Bois du Dimanche continue de faire parler de lui. À la suite de l'enquête publique, le Collège d'urbanisme a conclu, le 8 juillet 2021, à la nécessité de refuser le permis sollicité, compte tenu des dérogations au permis de lotir du 21 août 2006, modifié le 30 novembre 2010, qui sont inhérentes au projet et qui n'ont pourtant été ni sollicitées, ni accordées, a fortiori, par le fonctionnaire délégué.

La commune de Woluwe Saint-Pierre a introduit un recours au gouvernement à l'encontre du permis d'urbanisme délivré à l'ambassade. À ce jour, le gouvernement ne s'est pas encore positionné. À défaut de réaction de la Région, c'est l'avis du Collège qui s'appliquera, c'est-à-dire un refus de permis.

Nous avons cependant appris que l'ambassade de Chine avait notifié, le 10 septembre 2021, son intention de déposer des plans modificatifs, ce qui suspend le délai d'instruction jusqu'au dépôt de ces plans et, en toutes circonstances, pour un maximum de six mois, soit jusqu'au 10 mars prochain. Néanmoins, sur le terrain, des travaux ont lieu sur la parcelle du numéro 16 de l'avenue Bois du Dimanche, dont vous nous aviez confirmé, le 8 novembre dernier, qu'elle ne faisait pas partie du périmètre de la demande de permis pour l'immeuble collectif lié au personnel de l'ambassade.

L'ambassade a-t-elle déposé des plans modificatifs pour l'immeuble de 21 logements qu'elle compte construire au numéro 14 ?

Les travaux qui sont en cours depuis octobre dernier dans la maison du numéro 16 sont-ils couverts par une demande de permis ?

Le 8 novembre dernier, vous nous avez confirmé que les aménagements prévus sur cette parcelle étaient minimes et conformes au permis de lotir, qui prévoit des villas unifamiliales. Cependant, ces travaux durent depuis le mois d'octobre et sont donc d'une certaine envergure. D'après les riverains, il s'agit non seulement de travaux intérieurs, mais aussi d'abattage d'arbres et d'un possible changement du nombre de logements, soit des travaux soumis à l'obtention d'un permis d'urbanisme. Une inspection de chantier a-t-elle été organisée par urban.brussels ? Quelle est l'analyse de votre administration ?

**M. Jonathan de Patoul (DÉFI)**.- Ce dossier a déjà fait couler beaucoup d'encre et nombre de députés, tous partis confondus, vous ont déjà interpellé sur le sujet.

*met de stedenbouwkundige regels en het groene en residentiële karakter van de buurt.*

*Er lopen meerdere gerechtelijke procedures tegen de toekenning van de stedenbouwkundige en de milieuvergunning, vooral omdat het Milieucollege en het Stedenbouwkundig College ongunstige adviezen uitbrachten.*

*Hebt u van de ambassade gewijzigde plannen ontvangen?*

*De buurtbewoners wensen een ontmoeting met u en uw kabinet. Zult u daarop ingaan?*

*Het lijkt erop dat de lopende werken op het terrein aan de Zondagboslaan nummer 16 niet stroken met de regelgeving. Bent u op de hoogte van de werken op dat perceel? Klopt het dat daarvoor geen vergunning aangevraagd is? Wanneer kan er een inspectie uitgevoerd worden?*

<sup>3325</sup> **De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).**- *De Chinese ambassade heeft nog geen gewijzigde plannen ingediend.*

*De gemeente Sint-Pieters-Woluwe heeft op 9 november 2021 een rappel gestuurd, maar de termijn van dertig dagen waarin de regering haar beslissing moet betekenen, begint pas wanneer de gewijzigde aanvraag als volledig is bestempeld.*

*Voor de werken die momenteel aan de gang zijn, is geen stedenbouwkundige vergunning verleend. Op 25 oktober heeft het buurtcomité urban.brussels van de werken op de hoogte gebracht.*

*Op 30 november heeft urban.brussels de Chinese ambassade in een brief naar de werken gevraagd. Die heeft op 23 december laten weten dat het om renovatiewerken ging.*

*Op 12 januari werd 2022 kreeg urban.brussels opnieuw te horen dat er werken gaande waren en op 17 januari ging er een brief naar de Chinese ambassade met het verzoek om het goed te bezoeken. Omdat die brief onbeantwoord bleef, heeft urban.brussels op 31 januari aan de FOD Buitenlandse Zaken*

Pour rappel, la Chine souhaite construire un immeuble de 21 appartements d'un gabarit assez surprenant. Il est indéniable qu'un tel projet ne respecte absolument pas les règles urbanistiques en vigueur, ni le caractère vert et résidentiel du quartier. Cette construction constituerait, en outre, une référence jurisprudentielle catastrophique et engendrerait un sentiment d'injustice et de colère compréhensible de la part des riverains. Il semble en effet évident qu'une personne ordinaire n'aurait jamais obtenu pareilles dérogations.

Plusieurs procédures de justice sont en cours. Les riverains et la commune dénoncent, entre autres, le permis d'environnement et le permis d'urbanisme, car les avis du Collège d'environnement et du Collège d'urbanisme étaient clairement négatifs à ce sujet.

M. le secrétaire d'État, avez-vous reçu de nouveaux plans modifiés de la part de l'ambassade de Chine ?

Avez-vous été contacté par les riverains qui souhaitent obtenir un entretien avec vous et votre cabinet ? Dans l'affirmative, quelle suite leur avez-vous réservée ?

Au niveau de la maison située au numéro 16, des transformations en plusieurs entités sont observées. Il semble que l'ambassade n'ait pas demandé de permis à cet effet. De plus, elle viole le permis de lotir qui grève les numéros 16 et 18 en y effectuant des travaux sans en avoir averti le propriétaire du numéro 18 et en y élaguant et coupant des arbres. Avez-vous été informé de ces travaux ? Me confirmez-vous qu'il n'y a pas eu de demande de permis à cet égard ? Est-il possible de réaliser une inspection de chantier ? Si oui, celle-ci est-elle prévue ? Si elle a déjà été réalisée, qu'en est-il ressorti ?

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- L'ambassade de Chine n'a pas encore introduit de plans modifiés ; elle a encore quelques jours pour le faire.

Pour votre parfaite information, je tiens à préciser que la commune de Woluwe-Saint-Pierre a envoyé une lettre de rappel le 9 novembre 2021. Le délai de rigueur de 30 jours, pendant lequel le gouvernement devra notifier sa décision, commencera à courir dès que le gouvernement aura déclaré que le dossier de la demande modifiée est complet. Nous aurons donc en réalité deux mois pour traiter le dossier.

À ce jour, il n'y a pas eu d'octroi récent de permis d'urbanisme. Les travaux en cours ne sont donc pas couverts par une demande de permis.

Le 25 octobre 2021, le département de l'inspection et des sanctions administratives d'urban.brussels a reçu un signalement du comité de quartier indiquant que des travaux étaient en cours sur le bien.

Le 30 novembre 2021, urban.brussels a alors adressé un courrier à l'ambassade de Chine lui demandant de préciser la nature des travaux entrepris et projetés.

*gevraagd om een bezoekverzoek aan de Chinese ambassade te richten.*

Le 23 décembre 2021, l'ambassade de Chine a adressé un courrier à urban.brussels, suivant lequel les travaux en cours constitueraient de simples travaux de rénovation, à la suite du départ du précédent propriétaire en mai 2021.

Le 12 janvier 2022, de nouveaux signalements ont été adressés à urban.brussels et le 17 janvier 2022, urban.brussels a adressé un courrier à l'ambassade de Chine sollicitant son autorisation pour procéder à la visite du bien.

Dès lors qu'aucune réponse n'a été apportée à ce courrier, urban.brussels a demandé le 31 janvier 2022 à la direction du protocole, des privilèges et des immunités du SPF Affaires étrangères d'intervenir auprès de l'ambassade de Chine afin que l'autorisation de visiter le bien soit accordée.

Le 2 février 2022, ladite direction a informé urban.brussels qu'une note verbale officielle serait transmise à l'ambassade de la République populaire de Chine.

Une réunion avec des représentants du comité de quartier et leurs conseils a eu lieu le 10 février dernier. J'ai bien pris connaissance de leurs remarques et inquiétudes par rapport au projet. Puisque je ne disposais pas encore des plans modificatifs, je ne pouvais pas anticiper les modifications que l'ambassade voulait introduire. J'ai donné un calendrier indicatif de la prise de décision.

Je tiens également à préciser que le permis d'environnement fait l'objet d'un recours au gouvernement.

**Mme Isabelle Pauthier (Ecolo).**- Je note que ce dossier prend une tournure sérieuse, puisque vous vous êtes adressé au SPF, qui est intervenu. Nul n'est au-dessus des lois, et même la Chine à Bruxelles doit le comprendre.

Nous attendons donc les plans modificatifs pour le numéro 14, et il n'y a pas de permis d'urbanisme pour le numéro 16. Vous confirmez que ce qu'il s'y passe n'est pas conforme au plan de lotir et que le permis d'environnement fait l'objet d'un recours au gouvernement. Nous attendons donc avec impatience les suites de ce dossier.

**M. Jonathan de Patoul (DéFI).**- M. le secrétaire d'État, je vous remercie d'avoir assisté à la réunion avec les riverains. Il est important que ceux-ci soient entendus.

J'entends que le SPF Affaires étrangères a transmis une note à l'ambassade de Chine, au début du mois de février, et que nous attendons encore sa réponse.

*- Les incidents sont clos.*

<sup>3327</sup> *Op 10 januari woonde ik een vergadering van het buurtcomité bij. Ik had de gewijzigde plannen nog niet ontvangen en kon daarom niet meer dan een indicatieve planning geven.*

*Er is ook bezwaar aangetekend tegen de milieuvergunning.*

<sup>3329</sup> **Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo)** *(in het Frans).*- *Niemand staat boven de wet en zelfs de Chinese vertegenwoordigers in Brussel moeten dat beseffen.*

<sup>3331</sup> **De heer Jonathan de Patoul (DéFI)** *(in het Frans).*- *Het is belangrijk dat u de omwonenden hebt gehoord.*

*We wachten dus op het antwoord van de FOD Buitenlandse Zaken in verband met het bezoekverzoek.*

*- Het incident is gesloten.*

<sup>3335</sup> **MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER GEOFFROY COOMANS DE BRACHÈNE**

<sup>3335</sup> **aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw**

**QUESTION ORALE DE M. GEOFFROY COOMANS DE BRACHÈNE**

**à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des**

en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

3335 betreffende "de follow-up van het project voor de oprichting van een Huis van de Stedenbouw in Brussel".

3337 **De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR)** (in het Frans).- *Om het grote publiek te informeren over stedenbouwkundige materies, heeft de Waalse regering de vzw Maison de l'urbanité in Luik onlangs de erkenning van 'huis van de stedenbouw' gegeven.*

*In het Brussels Gewest praten we al meer dan vijftien jaar over een soortgelijke instelling. Er is zelfs ooit budget voor aangevraagd bij Beliris en onder het samenwerkingsakkoord voor de jaren 2012-2014 werden die middelen ook vrijgemaakt.*

*Ondanks die budgettaire doorbraak is blijkbaar nog geen enkel initiatief ten uitvoer gebracht. Alle engagementen en verklaringen ten spijt, lijkt het huis van de stedenbouw het zoveelste doodgeboren kind van het Brussels Gewest.*

3339 *Het Brussels Gewest heeft weliswaar een Centre international pour la ville, l'architecture et le paysage (CIVA), maar dat richt zich tot een gespecialiseerd publiek.*

*Hoe verklaart u dat het project ondanks de steun van de Brusselse regering en de financiering door Beliris niet is doorgedaan? Tien jaar geleden was er sprake van de aankoop van een terrein. Is die aankoop doorgedaan?*

*Jaren geleden stelde het Brussels Gewest voor om het huis van de stedenbouw onder te brengen in de voormalige Solvaybibliotheek. Blijft dat een optie?*

*Wat is er gebeurd met het bedrag dat Beliris heeft toegekend?*

*Als het huis van de stedenbouw definitief wordt afgevoerd, kan het CIVA dan een deel van het oorspronkelijke project overnemen?*

relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

concernant "les suites du projet de création d'une maison de l'urbanisme à Bruxelles".

**M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR).**- Afin de sensibiliser un large public aux matières concernées par l'urbanité, le gouvernement wallon a récemment octroyé à l'asbl Maison de l'urbanité, qui se trouve à Liège, l'agrément de "maison de l'urbanisme".

En Région bruxelloise, la question n'est pas neuve et la proposition de création d'une telle institution y est discutée depuis plus de quinze ans. En 2010 déjà, une étude avait été lancée par le gouvernement bruxellois afin d'analyser les caractéristiques d'institutions similaires ailleurs en Europe et une réflexion avait été menée sur l'opportunité et la faisabilité de créer une telle institution dans le contexte bruxellois. À cet égard, un dossier de demande de budget avait même été introduit auprès de Beliris dans le cadre de l'accord de coopération portant sur les années 2012, 2013 et 2014. Le 31 mai 2012, le Comité de coopération avait approuvé la ventilation du budget de 375 millions d'euros sur ces trois années et y avait inscrit une ligne spécifique pour la maison de l'urbanisme.

Or, malgré ces avancées budgétaires, il semblerait qu'aucune initiative n'ait pu aboutir, sans qu'aucune explication claire ne soit donnée à ce jour. Un enterrement de première classe pour un dossier de plus dans notre ville-région, et ce nonobstant les engagements, les déclarations et les interventions entendus au sein de notre assemblée ! Ce dossier fait visiblement l'objet d'un black-out complet depuis dix ans.

En Région de Bruxelles-Capitale, nous disposons certes, depuis de nombreuses années, du Centre international pour la ville, l'architecture et le paysage (CIVA), qui est à la fois un musée, un centre d'archives, une bibliothèque et un lieu de rencontre pour les passionnés d'architecture. Il ne s'adresse toutefois pas au grand public mais plutôt à un public spécialisé.

Pourriez-vous m'indiquer où en est, à ce jour, le dossier de la création d'une maison de l'urbanisme bruxelloise ?

Il était question, voici dix ans déjà, d'un lieu et de l'achat possible d'un terrain. Cette option s'est-elle concrétisée ? Si oui, de quel terrain s'agit-il ? Si non, pourquoi d'autres pistes n'ont-elles pas été envisagées depuis ?

Comment expliquez-vous l'abandon d'un tel projet, pourtant porté par le gouvernement régional bruxellois et soutenu financièrement par Beliris à hauteur de 375 millions ?

Voici de nombreuses années, dans le cadre du développement de projets pour le quartier européen, la Région de Bruxelles-Capitale a proposé d'implanter cette maison de l'urbanisme au

<sup>3341</sup> **De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).**- *Het project staat niet meer in de gewestelijke beleidsverklaring. In 2012 heeft Emir Kir een haalbaarheidsonderzoek laten uitvoeren. Beliris heeft er toen 3 miljoen euro voor uitgetrokken, maar verder is er niets gebeurd.*

*Intussen hebben meerdere instellingen delen van het concept overgenomen, zoals het CIVA, Perspective Lab, de Sint-Gorikshallen en Brussels Info Place. Een huis van de stedenbouw lijkt me trouwens enigszins voorbijgestreefd en is eerder een Frans concept.*

<sup>3349</sup> **De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR) (in het Frans).**- *Ik heb niet de indruk dat de instellingen die u aanhaalt, de functie van een open huis voor een ruim publiek vervullen. We laten eens te meer een mooie gelegenheid schieten. Er worden grote aankondigingen gedaan, maar uiteindelijk komt er niets van terecht. Ik betreur dit gebrek aan ambitie.*

*- Het incident is gesloten.*

sein de l'ancienne bibliothèque Solvay, propriété de la Ville de Bruxelles, qui dispose d'une concession de gestion avec citydev.brussels. Cette option est-elle toujours d'actualité et a-t-elle été réellement étudiée ? Si oui, quelles sont les conclusions de cette étude ?

Que sont devenus les budgets importants alloués par Beliris pour la réalisation de ce projet ? À quelle fin ceux-ci ont-ils été réaffectés ?

Si le projet de maison de l'urbanisme devait être définitivement enterré, une partie du projet initial pourrait-elle être reprise par le CIVA, dans le cadre d'une évolution de ses missions ?

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Le projet est, dans l'état, abandonné. Il n'est pas repris dans la déclaration de politique régionale. À l'époque, en 2012, Emir Kir avait fait réaliser une étude de faisabilité. Beliris prévoyait alors une réserve de 3 millions d'euros, mais depuis lors, aucune suite n'a été donnée à ce dossier.

Entre-temps, plusieurs lieux correspondant partiellement à ce concept ont été créés, tels que le Centre international pour la ville, l'architecture et le paysage (CIVA), le Perspective Lab et, d'une certaine manière aussi, les halles Saint-Géry ou le Brussels Info Place.

Le concept de maison de l'urbanisme tel qu'il existe en Wallonie est resté au stade de l'intention. Par conséquent, d'autres mécanismes ont été mis en œuvre. Ainsi, le CIVA permet, avec la Fondation Kanal, de prendre en compte toute la valorisation de l'architecture, de l'urbanisme, etc.

D'autres formules pourraient être utilisées, comme la participation, projet régional porté par Rudi Vervoort et Alain Maron, mais aussi The Brussels Architecture Prize, l'Archiweek, Urban Summer, qui permettent de sensibiliser à l'urbanisme.

Le concept de maison de l'urbanisme me semble par ailleurs un peu ancien et assez français.

**M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR).**- Le CIVA existait déjà, sous une certaine forme, en 2010, de même que les halles Saint-Géry.

Si les autorités régionales bruxelloises ont estimé qu'une maison de l'urbanisme était nécessaire, c'est qu'elles ont compris l'intérêt de disposer, en Région bruxelloise, d'une véritable maison ouverte au public qui lui montrerait la valeur ajoutée de l'urbanisme et de l'architecture. J'ai l'impression que l'on ne la retrouve pas dans les institutions citées ici. Peut-être auriez-vous pu évoquer homegrade.brussels, qui occupe une très belle maison.

Une fois de plus, nous avons raté une belle occasion. Il existait une possibilité de fédérer les Bruxellois autour de l'urbanisme,

cette matière complexe mais néanmoins passionnante. Il est important de la mettre en valeur, car elle doit être comprise.

On a l'impression d'un énorme gâchis. Des annonces sont faites, comme pour la Lever House et le musée de l'immigration, puis tout retombe. J'ai l'impression que, depuis dix-huit ans, tous les projets s'essoufflent les uns après les autres dans cette Région, qui mérite mieux. Je déplore ce manque d'ambition.

- *L'incident est clos.*

#### QUESTION ORALE DE M. GEOFFROY COOMANS DE BRACHÈNE

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

concernant "la candidature de la Belgique au Comité du patrimoine mondial de l'Unesco".

**M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR).**- Le 9 février de l'an dernier, la Belgique a présenté sa candidature au Comité du patrimoine mondial de l'Unesco pour la période 2021-2025.

Le Comité est responsable de la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial. En outre, il détermine l'utilisation du fonds du patrimoine mondial et il octroie une assistance financière en fonction des demandes introduites par les États parties. Il revient également au Comité de décider si un site est accepté pour une inscription sur la liste du patrimoine mondial. De plus, le Comité examine les rapports sur l'état de conservation des sites inscrits et demande aux États parties de prendre des mesures lorsque les sites ne sont pas correctement gérés. Il décide également de l'inscription des sites sur la liste du patrimoine mondial en péril et de leur retrait éventuel. Le 25 novembre 2021, nous avons reçu une très bonne nouvelle : la Belgique a été élue comme membre du Comité du patrimoine mondial de l'Unesco.

Pouvez-vous préciser les priorités défendues par la délégation permanente de la Belgique auprès de l'Unesco ?

La Belgique a basé sa candidature sur deux défis qu'elle entend relever pendant ce mandat de quatre ans. Il s'agit du respect de la convention du patrimoine mondial, qui fête ses 50 ans en 2022, et de l'équilibre à trouver entre la préservation du patrimoine et les enjeux du monde contemporain. Avez-vous présenté des suggestions à la déléguée permanente de la Belgique à l'Unesco ?

Vous avez récemment évoqué le fait que la Belgique s'était engagée à ne pas déposer de candidature durant les quatre années de son mandat au sein du Comité de l'Unesco. Pourriez-vous préciser quels sont les dossiers bruxellois en cours de

3353 **MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER GEOFFROY COOMANS DE BRACHÈNE**

3353 **aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,**

3353 **betreffende "de kandidaatstelling van België bij de Commissie voor het werelderfgoed van Unesco".**

3353 **De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR)** *(in het Frans).*- *Op 9 februari 2021 stelde België zich kandidaat voor het Werelderfgoedcomité van de Unesco voor de periode 2021-2025.*

*Het comité staat in voor de uitvoering van de Werelderfgoedconventie, bepaalt hoe het fonds voor het werelderfgoed wordt besteed en kent financiële steun toe. Daarnaast beslist het over de opname van een site op de Werelderfgoedlijst, onderzoekt het de staat van de sites en vraagt het aan landen om zo nodig maatregelen te treffen.*

*Op 25 november 2021 werd België verkozen als lid van het Werelderfgoedcomité van de Unesco. De permanente Belgische vertegenwoordiging bij de Unesco streeft twee doelen na: de naleving van de Werelderfgoedconventie en een evenwicht tussen het behoud van erfgoed en aanpassingen aan het hedendaagse leven. Deed u suggesties aan de permanente vertegenwoordiging?*

*België heeft zich ertoe verbonden geen kandidatuur in te dienen zolang zijn mandaat binnen het comité loopt. Welke Brusselse sites komen in aanmerking voor een eventuele opname op de Werelderfgoedlijst? Welke internationale kandidaturen heeft het gewest ingediend? Voor welke Brusselse gebouwen? Hoe staat het met de kandidatuur van het Justitiepaleis, dat al meer dan tien jaar op de wachtlijst staat? Overweegt u een kandidatuur voor het Atomium?*



<sup>3357</sup> **De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).**- *De prioriteiten van België zijn in het dossier voor zijn kandidaatstelling opgenomen. Ik zal u daar gedetailleerdere informatie over bezorgen.*

*De bevoegde deskundigen van de gewesten en de diplomaten overleggen twee keer per maand op basis van een schriftelijke principiële instemming. Gevoeligere punten worden binnen de FOD Buitenlandse Zaken besproken.*

*Het Belgische mandaat loopt sinds januari. Het volgende comité komt in juni in Kazan bijeen. De Belgische deskundigen nemen aan de verschillende werkgroepen deel. Ook de klimaatverandering, die het erfgoed aantast, komt in de besprekingen aan bod. Rampenplannen en het weerstandsvermogen van het erfgoed zijn vaak weerkerende thema's.*

*België heeft een standpunt ingenomen betreffende de verbetering van de procedures.*

*Specifieke evenementen voor het vijftigjarig bestaan van de conventie zijn nog niet gepland.*

constitution pour d'éventuelles candidatures à la prestigieuse liste du patrimoine mondial ?

Quelles sont les candidatures transnationales introduites par la Région ou pour lesquelles des édifices bruxellois auraient été sollicités ?

Où en est la candidature du palais de justice de Bruxelles, inscrit sur la liste d'attente du patrimoine mondial depuis plus de dix ans ?

Compte tenu de la forte symbolique et de l'originalité indéniable du monument, les autorités régionales ont-elles déjà envisagé de déposer une candidature à l'Unesco pour l'Atomium ? Si oui, le dossier est-il toujours en cours ?

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Les priorités de la Belgique sont annoncées dans sa candidature. À l'approche du cinquantième anniversaire de la convention du patrimoine mondial, la Belgique s'engagera tout particulièrement à investir du temps et des efforts dans les thèmes et sujets suivants :

- la crédibilité de la convention du patrimoine mondial ;
- la convention à une époque de changements majeurs ;
- les procédures et processus de la convention ;
- gérer le changement dans et autour des biens du patrimoine mondial ;
- collaborer avec les organisations consultatives.

Tous les détails de ces thèmes et sujets seront transmis au secrétaire de la commission.

Des réunions de concertation entre les experts des Régions compétentes en matière de patrimoine immobilier et les diplomates sont organisées deux fois par mois sur la base d'un accord de principe écrit. Certains points plus strictement diplomatiques sont abordés au niveau de la direction de la coordination multilatérale du SPF Affaires étrangères.

Notre mandat a commencé en janvier et les travaux ne font donc que débiter. Le prochain comité se déroulera à Kazan en juin.

Des aspects particuliers de la convention sont en examen. Les experts belges, dont urban.brussels pour Bruxelles, participent aux travaux de ces différents groupes :

- groupe relatif à la modification des processus d'inscription et mise en application du processus d'examen préalable, révision des orientations ;
- groupe de suivi du budget ;

<sup>3359</sup> *Brussel heeft geen enkele kandidatuur voorbereid. Bepaalde panden staan al op de indicatieve lijst van de Unesco, maar er is niet aan alle voorwaarden voldaan voor een opname in de eigenlijke Werelderfgoedlijst. In de toekomst worden de regels voor nieuwe kandidaturen bovendien nog strikter.*

*Het laatste internationale dossier waarbij urban.brussels betrokken was, dateert van 2015 en betrof de Europese beukenbossen. België staat nog twee jaar in voor het secretariaat van dat dossier. Voor dergelijke dossiers zijn budgetten en personeel nodig, naast een politiek engagement op lange termijn.*

*In het dossier van het Justitiepaleis zijn er geen echte vorderingen gemaakt, maar het staat wel op de indicatieve lijst. Het Atomium voldoet nog steeds niet aan de minimumvereisten.*

<sup>3361</sup> **De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR)** (in het Frans).- *De Grote Markt voldeed in 1998 wellicht ook niet aan alle voorwaarden. Ze verkeerde in zeer slechte staat. Toch vond België het nodig om de Grote Markt in de lijst te laten opnemen.*

- groupe relatif à la candidature des sites mémoriels de conflits récents.

La question du changement climatique, qui affecte d'ores et déjà de nombreux biens du patrimoine mondial, est aussi abordée en permanence dans tous les processus. Les plans d'intervention en cas de catastrophes et la résilience du patrimoine sont des thématiques récurrentes dans les travaux du comité.

Des prises de position ont été adoptées afin d'améliorer les processus et d'utiliser l'outil du rapport périodique comme base de données et de levier pour les questions budgétaires et le renfort des synergies entre les conventions culturelles.

Des manifestations spécifiques pour célébrer le cinquantième anniversaire de la convention ne sont pas encore envisagées. Toutefois, plusieurs projets pourraient s'insérer dans ce cadre.

Aucun dossier n'est en préparation au niveau bruxellois. Certains biens ayant le potentiel pour figurer sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco figurent déjà sur la liste indicative - le palais de justice, les galeries royales Saint-Hubert, la villa Le Bloemenwerf -, d'autres non - les cités-jardins, la Tour japonaise, le Pavillon chinois... -, mais les exigences préalables à une éventuelle inscription à moyen terme ne sont pas remplies en matière de protection, de restauration et de plan de gestion multisectoriel. Or, les règles applicables aux nouvelles candidatures seront encore plus strictes à l'avenir et demanderont des moyens budgétaires et de gestion renforcés. Enfin, les pays européens surreprésentés ne seront vraisemblablement pas prioritaires en cas de mise en place d'un tour de rôle et d'une diminution du nombre de dossiers pouvant être introduits par an.

Le dernier dossier transnational pour lequel urban.brussels a été partenaire, en 2015, concernait les forêts de hêtres d'Europe, dont fait partie celle de Soignes. La Belgique accueille le secrétariat de cette série pour deux ans encore.

Ces dossiers demandent des moyens budgétaires et de personnel importants, ainsi qu'un engagement politique à long terme.

Le dossier du palais de justice n'a pas fait l'objet de réelles avancées, mais le bien figure sur la liste indicative et son intérêt est donc déjà reconnu au niveau national.

Une reconnaissance à l'Unesco doit s'accompagner de mesures juridiques, scientifiques, techniques, etc., visant à garantir la transmission du bien aux générations futures dans le respect de tous ses éléments. Tout cela est encore à élaborer.

L'Atomium ne remplit toujours pas les conditions d'éligibilité minimales.

**M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR).**- Je suis assez surpris des réponses qui viennent d'être données. Quand la Grand-Place de Bruxelles a été inscrite en 1998, on aurait pu dire aussi qu'elle ne répondait pas totalement aux conditions. Elle était en très mauvais état, d'importantes restaurations

*Ik zie niet in waarom het Justitiepaleis of het recent gerestaureerde Atomium niet aan de voorwaarden zouden voldoen. Als een gebouw in de lijst wordt opgenomen, krijgt de eigenaar bovendien bepaalde onderhoudsvereisten opgelegd.*

*Het verontrust mij dat het Brussels Gewest momenteel aan geen enkele kandidatuur werkt. Zo gaat er kostbare tijd verloren.*

*- Het incident is gesloten.*

étaient nécessaires. Néanmoins, la Belgique a estimé qu'il était indispensable de la faire inscrire. Je ne vois pas en quoi l'Atomium, qui a fait l'objet récemment d'une belle restauration, ne pourrait pas remplir les conditions d'une inscription.

Il en va de même du palais de justice. Il est, certes, en très mauvais état, mais il peut y avoir un intérêt stratégique et politique à mettre ce type de bâtiment sur la liste. Cela permet d'exercer une pression supplémentaire sur le propriétaire. Le classement à l'Unesco s'accompagne en effet d'un contrat de gestion, c'est-à-dire d'un suivi obligatoire.

Par ailleurs, l'inscription suscite une attention internationale. Nous avons le plus grand palais de justice du monde, mais qui le sait, à part nous ? Il faut faire savoir qu'il s'agit d'un édifice extraordinaire, le plus grand bâtiment public construit au XIXe siècle, et qu'il est classé au patrimoine mondial de l'Unesco.

Vous m'inquiétez quand vous dites qu'aucune candidature n'est préparée par Bruxelles à ce jour. Nous avons l'occasion de travailler au calme, sans pression, jusqu'en 2025. Je pense que c'est le meilleur moment pour déposer ce type de candidature. Si vous choisissez de ne rien faire, des années précieuses seront perdues, tout comme le savoir-faire que nous acquérons au sein de ce comité. C'est un énorme gâchis sur lequel je ne manquerai pas de revenir, étant donné l'enjeu pour Bruxelles et la Belgique.

*- L'incident est clos.*

3365 **MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW INGRID PARMENTIER**

3365 **aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,**

3365 **betreffende "de heraanleg van de Jef Mennekensplaats en de De Koninckstraat in Molenbeek".**

3369 **Mevrouw Ingrid Parmentier (Ecolo) (in het Frans).**- *Er wordt al jaren gesproken over een herinrichting van de De Koninckstraat en de Jef Mennekensplaats. Nadat een eerste vergunning uit 2017 verlopen was, diende de gemeente Molenbeek een nieuwe vergunningsaanvraag in, maar die kreeg een negatief advies van de overlegcommissie.*

*De overlegcommissie had kritiek op het feit dat de verplaatsing van het verkeer niet onderzocht was. Ze vond voorts dat er op een wijkweg geen gescheiden fietspad nodig was, dat er niet was nagedacht over de aansluiting van de fietspaden, dat het autoverkeer niet werd beperkt en dat er niet voldoende fietsenstallingen waren. De overlegcommissie pleitte eerder voor een woonerf. Dat een deel van de vegetatie zou worden verwijderd en de doorlaatbare oppervlakte kleiner zou worden, was eveneens problematisch, aangezien het plein als openbare*

**QUESTION ORALE DE MME INGRID PARMENTIER**

**à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,**

**concernant "le réaménagement de la place Jef Mennekens et de la rue De Koninck à Molenbeek".**

**Mme Ingrid Parmentier (Ecolo).**- Cela fait de nombreuses années que l'on parle du réaménagement de la place Jef Mennekens et de la rue De Koninck à Molenbeek. Après un premier permis déposé en 2017, désormais périmé, la commune de Molenbeek a réintroduit une demande de permis visant le réaménagement de façade à façade de la rue De Koninck et de la place Jef Mennekens.

Cette demande de permis, bien que comportant des éléments positifs, a, pour une longue liste de raisons, reçu un avis défavorable majoritaire de la commission de concertation en juillet 2020.

Les critiques portaient notamment sur :

*groene ruimte is erkend. Tot slot was het herinrichtingsproject niet in overeenstemming met het gewestelijk mobiliteitsplan.*

- l'absence d'étude du report de trafic sur d'autres voiries ;
- le fait qu'une piste cyclable séparée dans une rue de quartier n'est pas nécessaire ;
- le fait que les connexions des pistes cyclables avec les rues perpendiculaires n'ont pas été réfléchies, ainsi que les entrées et sorties de pistes au niveau du boulevard Louis Mettwie et de la place Jef Mennekens ;
- le fait que l'aspect visuel de la rue De Koninck n'est pas en accord avec le régime de priorité ;
- le fait que le plan Good Move recommande, pour le réseau vélo confort, d'apaiser autant que possible les voiries et donc de limiter le trafic automobile ;
- le fait que le stationnement en épi risque de déborder sur la piste cyclable séparée ;
- l'insuffisance de stationnement vélo ;
- le fait qu'un statut de zone de rencontre serait préférable ;
- le fait que la place reste fortement minérale et ne favorisera pas la percolation de l'eau dans le sol ;
- le fait que le projet passe à côté de la fonction écologique du paysage en éliminant une partie de la végétation existante, dont les haies, en fractionnant l'espace végétalisé et en réduisant la surface perméable du site, alors que la place Jef Mennekens est répertoriée comme espace vert public par Bruxelles Environnement ;
- le fait qu'en l'état, le réaménagement proposé de la rue De Koninck n'est pas conforme au plan régional de mobilité.

<sup>3371</sup> *Volgens openpermits.brussels werd in 2021 een vergunning afgegeven. Toen ik mijn vraag indiende, waren de werken al gestart.*

D'après le site openpermits.brussels, un permis a été délivré en 2021. À l'heure où j'ai introduit ma question, les travaux étaient en cours et sont sans doute déjà bien avancés.

*Zijn er gewijzigde plannen ingediend? Is er rekening gehouden met de opmerkingen van de verschillende instanties? Waren de wijzigingen substantieel? Waarom werd er geen nieuw openbaar onderzoek georganiseerd?*

M. le secrétaire d'État, que s'est-il passé entre juillet 2020 et l'attribution du permis en 2021 ? Des plans modifiés ont-ils été introduits à l'initiative du demandeur ? Comment les critiques des différentes instances ont-elles été prises en considération dans le projet final accepté ?

*Hoe zal het doorgaand autoverkeer worden beperkt, zoals Good Move dat voor wijkwegen aanbeveelt?*

Les modifications apportées au projet sont-elles substantielles ? Certes, l'on peut se réjouir des délais très courts du suivi de ce dossier par urban.brussels. Toutefois, si les modifications sont substantielles, pourquoi n'y a-t-il pas eu de nouvelle enquête publique et de nouvelle commission de concertation ?

Enfin, le plan Good Move recommande, pour le réseau auto quartier, de limiter autant que possible le trafic de transit motorisé afin d'apaiser le quartier. Que prévoit le projet pour

3373 **De heer Pascal Smet, staatssecretaris** (in het Frans).- *Na de overlegcommissie werden de plannen aangepast, met meer aandacht voor geïntegreerd regenwaterbeheer en boomsoorten. Die wijzigingen waren evenwel bijkomstig en dienden dus niet opnieuw in openbaar onderzoek te worden gebracht.*

*In het laatste deel van de De Koninckstraat komt er eenrichtingsverkeer om het doorgaand verkeer te beperken.*

*De Jef Mennekensplaats wordt een zone 30 zonder niveauverschillen, om het plein fiets- en voetgangersvriendelijk te maken. De herinrichting heeft tot doel een gezellige en groene ruimte te creëren. Er komt ook een fontein, die in de zomer voor verkoeling zal zorgen.*

3375 **Mevrouw Ingrid Parmentier (Ecolo)** (in het Frans).- *Klopt het dat de visgraatparkeerplaatsen geschrapt zijn?*

3375 **De heer Pascal Smet, staatssecretaris** (in het Frans).- *Ik ben tegen dat soort parkeerplaatsen, maar steeds meer gemeenten voeren ze opnieuw in.*

3375 **Mevrouw Ingrid Parmentier (Ecolo)** (in het Frans).- *Zoals Sint-Pieters-Woluwe.*

3375 **De heer Pascal Smet, staatssecretaris** (in het Frans).- *Dat is jammer.*

3375 **Mevrouw Ingrid Parmentier (Ecolo)** (in het Frans).- *Op de website openpermits.brussels staat geen informatie over de procedure die tot de gewijzigde plannen heeft geleid. De transparantie zou moeten worden verbeterd.*

éviter le trafic de transit sur cet axe ? Comment ce projet s'inscrit-il dans le principe des mailles prôné par Good Move ?

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Des plans modifiés à l'initiative du demandeur ont effectivement été introduits après l'avis de la commission de concertation.

Plusieurs échanges ont eu lieu entre l'administration régionale et les demandeurs afin de faire évoluer le projet vers une meilleure intégration des remarques émises lors de l'enquête publique et des avis des différentes instances. Cependant, toutes les critiques et remarques de chaque instance ne peuvent pas être prises en compte, notamment lorsqu'elles sont contradictoires. Leur intégration vise une meilleure qualité environnementale du projet, notamment en matière de gestion intégrée des eaux de pluies et des essences d'arbres, tout en conservant le projet de place tel que l'avait imaginé la commune. La proximité du parc des Muses permet en outre de garantir un aspect plus minéral et fonctionnel à la place.

Les plans ne modifiaient pas l'objet du projet, ils étaient accessoires et visaient à répondre aux objections suscitées par le projet initial. Ils ne nécessitaient donc pas de nouveaux actes d'instruction.

Le dernier tronçon de la rue De Koninck sera mis en sens unique depuis l'avenue du Daring vers la place Jef Mennekens afin de limiter les flux de circulation au niveau de cette place et de diminuer le trafic de transit.

Concernant l'intégration du projet dans le principe des mailles apaisées de Good Move, la place étant en zone 30 et de plain-pied, les piétons et les cyclistes se réapproprient l'espace. Le réaménagement offre un espace convivial et plus vert. Enfin, la présence d'une fontaine, qui rafraîchit l'air en été, en fait un lieu de rencontre apaisé.

**Mme Ingrid Parmentier (Ecolo).**- J'ai cru comprendre que le stationnement en épi avait été abandonné, ce qui est positif pour la sécurité des cyclistes. Me le confirmez-vous ?

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Je suis totalement opposé aux stationnements de ce type. Il me semble qu'un nombre grandissant de communes ont pourtant cette idée folle.

**Mme Ingrid Parmentier (Ecolo).**- Il y a aussi un bourgmestre à convaincre à Woluwe-Saint-Pierre.

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Je croyais cette idée enterrée pour de bon, mais je constate qu'elle reprend de l'ampleur ces derniers temps. Encore une fois, j'y suis totalement opposé.

**Mme Ingrid Parmentier (Ecolo).**- De manière plus générale, le citoyen n'a pas accès, sur le site d'openpermits.brussels, aux plans réintroduits par le demandeur à la suite des critiques. Il peut seulement constater l'apparition soudaine d'un permis précédemment refusé, sans connaître les événements qui ont

3375 **De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).**- *Ik wist dat niet, het is een goede suggestie.*

3375 **Mevrouw Ingrid Parmentier (Ecolo) (in het Frans).**- *Ik ben niet de enige die dat heeft vastgesteld.*

3375 **De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).**- *We zullen het aanpassen.*

- *Het incident is gesloten.*

conduit à sa délivrance. Peut-être y a-t-il une réflexion à mener au sujet de la transparence.

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Je l'ignorais, mais c'est une très bonne suggestion.

**Mme Ingrid Parmentier (Ecolo).**- C'est en tout cas comme cela que je l'ai vécu et je ne suis pas la seule.

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Je vous remercie. Nous procéderons donc à des adaptations.

- *L'incident est clos.*